



Un retour triomphal pour Sylvie

Après Gaétan Boucher, ce sera au tour de Sylvie Bernier, la médaillée d'or aux Jeux de Los Angeles, de faire une rentrée triomphale dans sa ville natale. C'est mercredi que la jeune plongeuse canadienne sera reçue en grande pompe à Sainte-Foy. Les détails à la page B-1. Aujourd'hui, le quotidien LE SOLEIL veut rendre un hommage particulier à Sylvie Bernier en présentant à la page A-20 une photo couleur de la jeune athlète à l'entraînement.

Pages A-20 et B-1

"Le massacre du Vendredi saint"

L'arbitre Bruce Hood est incité à prendre sa retraite

page B-1



Y'a juste Coke pour ... réunir Bergeron et Lemaire

Page B-3



Peut-on imaginer pareille scène?

LE SOLEIL

INFO SANTÉ

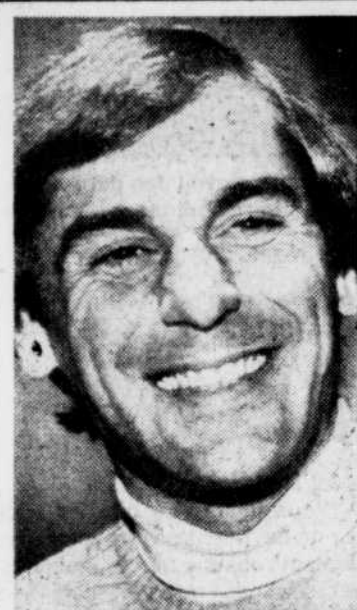
Renseignements: Services Santé Sociaux

648-2626 - 24h/24 - 7j/7

88e année, no 190
60 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 9 AOÛT 1984

Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c



Michel JASMIN

Jasmin à Radio-Québec

MONTREAL (PC) — La direction de Radio-Québec a confirmé hier soir qu'elle avait conclu une entente de principe avec le populaire animateur Michel Jasmin, qui ne retournera pas à Télé-Métropole la saison prochaine.

MM. Jacques Girard, président-directeur général de Radio-Québec, et Jasmin donneront d'ailleurs une conférence de presse aujourd'hui afin de rendre publiques les modalités de l'entente de principe intervenue entre eux et la maison de production Provicom en vue de la saison 1984-1985.

L'une des têtes d'affiche de la télévision canadienne-française, l'animateur Michel Jasmin ne retournera pas à Télé-Métropole la saison prochaine avait annoncé plus tôt un porte-parole de la station privée.

Selon M. Pierre Roch, les

Lire, page A-2, JASMIN

SOMMAIRE

Annonces classées C-5 à C-10
Arts et spectacles A-15
Bandes dessinées C-9
Bridge C-9
Carrières et professions B-12
Décès C-11
Economie-finances C-3 et C-4
Editorial A-18
Feuilleton A-16
Horoscope C-10
Information régionale C-1 et C-2
Loterie A-2
Monde B-11 et B-12, C-10 et C-11
Mot mystère C-9
Mots croisés C-9
Où aller à Québec A-14
Page documentaire A-17
Patron C-8
Politique A-6 à A-8
Sciences A-10 et A-11
Sport B-1 à B-10
Télévision A-14
Votre page A-19

MÉTÉO



Ciel variable avec possibilité d'averses en fin de journée aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de 18 à 28. Demain: quelques averses. détails, page A-4

Où étiez-vous en 80 M. Turner?

Je me suis battu pour le "NON"

— Mulroney

LONDON — "Où étiez-vous M. Turner lors du référendum de 1980 au Québec? Moi j'y étais.

Réjean LACOMBE

avec MULRONEY



Quand c'est venu le temps de se battre pour le Canada, j'étais dans la tranchée et je me battais pour l'unité du Canada."

C'est par cette question-réponse que le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a répondu au chef du Parti libéral, M. John Turner, qui l'accusait, mardi, d'accepter des "séparatistes" dans sa formation politique au Québec.

Pour le chef conservateur, "c'est le temps de la réconciliation nationale". M. Mulroney a même précisé que de nombreux libéraux de John Turner avaient abandonné leur formation politique pour se joindre au Parti conservateur.

"Dans cette perspective de l'unité canadienne, souligne le chef du PC, les Québécois de tous les partis politiques ont trouvé ce qu'il leur fallait: ils pouvaient le mieux réaliser leurs espérances."

M. Mulroney qui entreprenait, hier, une importante tournée électorale dans le sud-ouest de l'Ontario a voulu dissiper dès le départ de son périple toute ambiguïté quant au rôle que jouent des membres du Parti québécois au sein de son organisation électorale au Québec.

Ce vaste territoire qui regroupe une quinzaine de cir-

conscriptions électorales, nettement dominé par les libéraux, ne portent guère le premier ministre René Lévesque dans leur cœur. Les conservateurs mettent beaucoup d'espoir d'effectuer une percée importante le 4 septembre. M. Mulroney n'a donc pas pris de chance et a voulu tirer les choses au clair en présentant sa formation politique comme le prochain "gouvernement de la réunification nationale".

"Les francophones, les an-

glophones et les Néo-Canadiens. De l'est à l'ouest, du sud au nord, d'ajouter M. Mulroney, nous allons bâtir un nouveau pays."

M. Mulroney devait par ailleurs préciser le rôle qu'il a joué lors du référendum du 20 mai 1980, en disant qu'il était à l'époque vice-président du Conseil de l'unité canadienne qui a donné naissance par la suite à Pro-Canada.

La première partie de cette tournée ontarienne de M. Mul-

Lire, A-2, MULRONEY

Dans Langelier

Le candidat PC a déjà souscrit \$800 au PQ

Le député libéral de Lévis, Gaston Gourde, s'est lancé à la chasse aux candidats "conser-

partis politiques. De quoi alimenter les discours de la libérale Florence Levers!

M. Gourde a aussi fait effectuer des recherches par des documentalistes du Parti libéral et il relance son chef John Turner qui, mardi, a identifié publiquement trois candidats conservateurs qui ont oeuvré dans le camp du OUI au référendum.

Hier après-midi, le score était rendu à 7 et le député Gour-

Lire, A-2, LANGELIER

Nos informations sur la campagne, pages A-6 à A-8

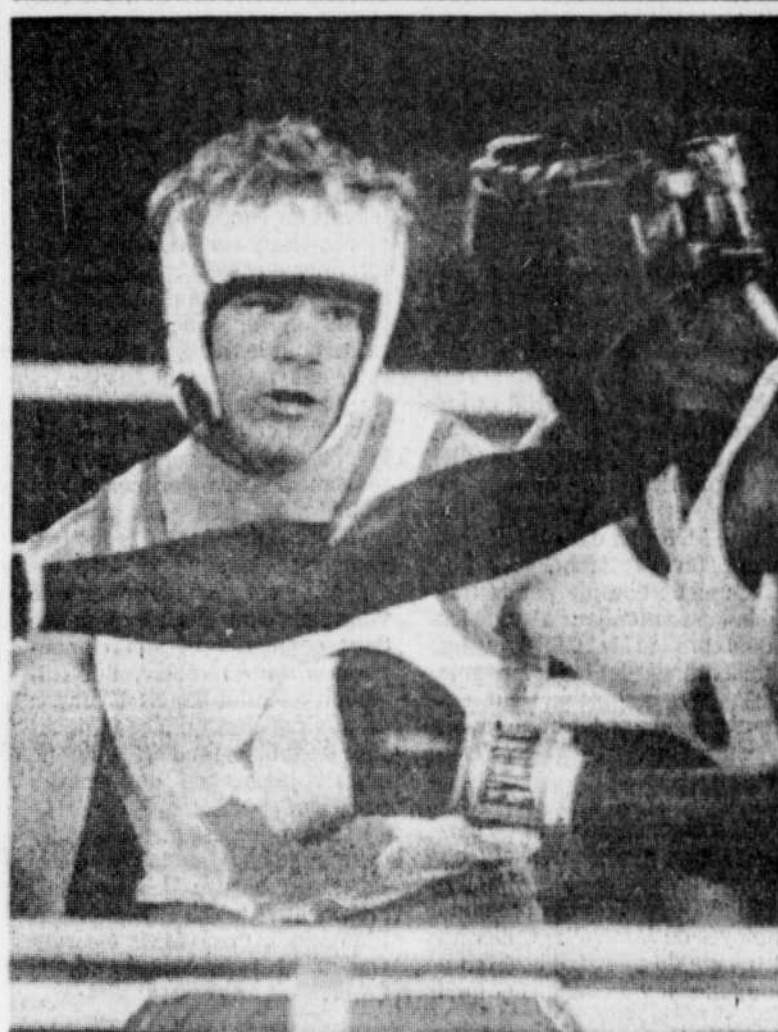
J.-Jacques SAMSON dans les COULISSES



vateurs-séparatistes".

Son trophée: le candidat dans Langelier, M. Michel Côté, du 2151 Brulart à Sillery, a souscrit \$800 au Parti québécois de Vanier, révèle le dernier rapport du directeur du financement des

3 médailles à la boxe



Les boxeurs DeWit, O'Sullivan et Walters ont assuré, hier, e Canada d'au moins trois médailles de bronze, les premières en boxe olympique depuis 52 ans pour le Canada. Le poids lourd Willie DeWit (notre photo ci-dessus) a remporté la victoire la plus impressionnante des trois en passant le K.-O. à l'Ougandais Ominy après 2:56 minutes du premier round.

Détails, page B-1

ÉTÉ 84

Dès avril, un déficit d'au moins \$3 millions était prévu

page D-2



Le Vieux-Port a accueilli hier son 1,500,000e visiteur, en la personne de Mme Eva Cantin, de Saint-Raymond de Portneuf.

Un ouvrier fait une chute mortelle au pont Laporte

par Michel TRUCHON

L'ouvrier ayant fait une chute mortelle au pont Laporte, hier matin, était réputé pour sa prudence et ne cessait de répéter à ses compagnons de ne jamais oublier d'attacher leur ceinture de sécurité quand ils travaillaient.

L'accident qui a coûté la vie à M. Jacques Leblond, âgé de 38 ans, un père de famille de quatre enfants et domicilié à Buckland, est survenu vers 8h40 au moment où l'ouvrier spécialisé de la compagnie Janin était occupé à commencer à démanteler une partie de la plate-forme suspendue servant au nettoyage du pont.

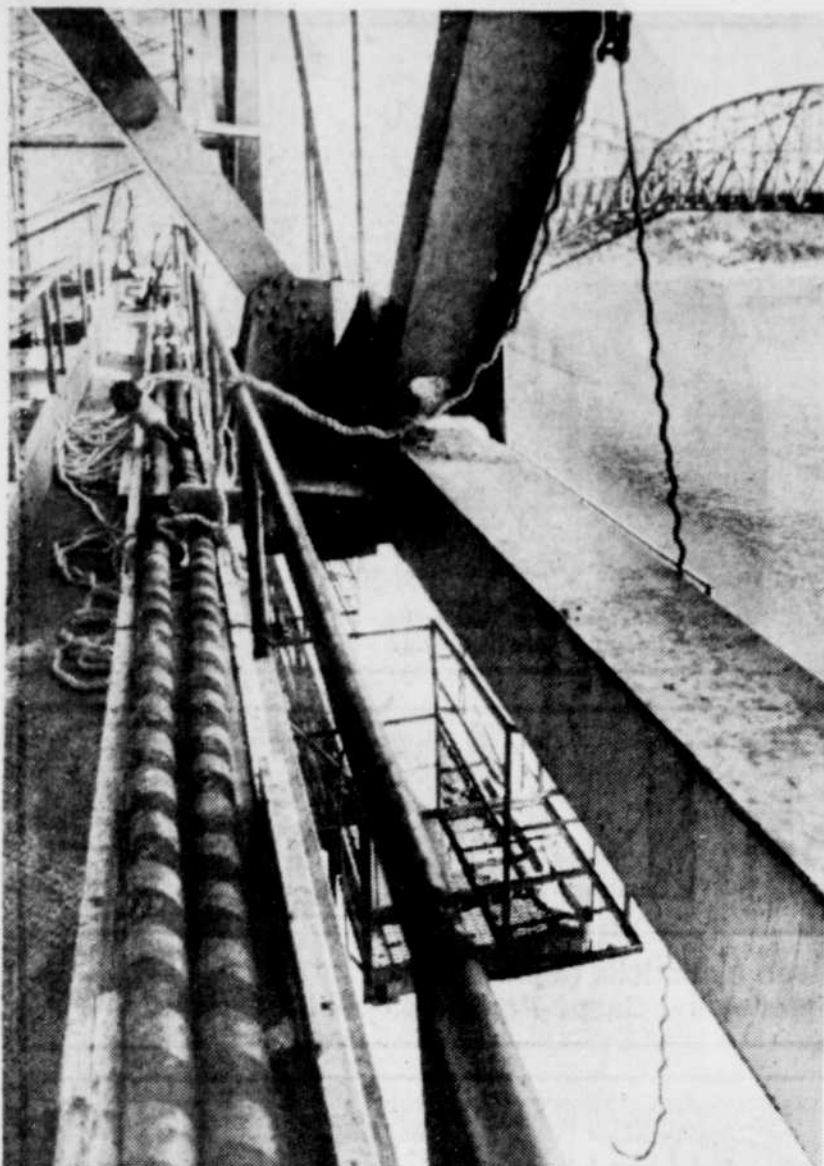
Les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) n'avaient pas pu établir la cause précise de la chute de M. Leblond, hier. On supposait cependant qu'il aurait pu être victime d'un malaise qui lui aurait fait perdre l'équilibre.

Le travailleur a fait une chute d'environ 180 pieds, passant entre le garde de la passerelle et une poutre du pont et s'est écrasé sur les rochers, juste à côté du pilier sud de l'ouvrage. Au moment de l'accident, il portait sa ceinture de sécurité (un modèle tout neuf acquis la veille) mais le câble n'était pas bouclé, l'endroit

Lire, page A-2, CHUTE



M. Paul Rioux, surintendant de la compagnie Janin, montre aux enquêteurs de la CSST l'endroit où son compagnon se trouvait au moment de la chute.



La passerelle qu'on s'apprêtait à commencer à défaire et à droite le câble que l'ouvrier tué manœuvrait.

CHUTE (suite de la première page)

où il travaillait n'étant pas supposé être dangereux.

M. Leblond se trouvait avec le surintendant Paul Rioux et un de ses camarades, M. Yvon Tremblay, quand il a fait la chute mortelle. Aucun des deux hommes, cependant, n'a été témoin de la perte d'équilibre de l'ouvrier.

"J'ai entendu un bruit et en me retournant j'ai vu que M. Leblond était passé par-dessus le garde-fou. Il tombait comme en vol plané et il n'a pas crié...", a raconté M. Rioux dans les heures qui ont suivi l'accident.

Quoique ébranlé par la tragédie, le surintendant a guidé les enquêteurs de la CSST et les représentants de la compagnie sur la passerelle, pour leur expliquer comment le drame avait pu se produire.

Un expert

"La compagnie vient de perdre un gros morceau", a dit un policier précisant que M. Leblond avait été l'un des premiers employés de Janin à travailler au nettoyage du pont Laporte qui a commencé il y a cinq ans et qu'il

connaissait tout.

Ironiquement, ce contrat de cinq ans au cours duquel on n'avait eu aucune tragédie à déplorer, était sur le point de se terminer et c'est pourquoi on avait commencé à démanteler la passerelle spécialement construite pour le nettoyage au jet de sable et le revêtement au zinc.

La vingtaine de travailleurs affectés à cette tâche ont réagi à la mort de leur compagnon en refusant de travailler hier et l'un d'eux a dit qu'il était possible qu'ils ne reprennent pas les travaux cette semaine.

M. Leblond comptait une vingtaine d'années d'expérience dans ce métier et son compagnon Yvon Tremblay, qui travaillait avec lui depuis 17 ans, a dit aux policiers qu'il connaissait son travail à fond et qu'il ne cessait jamais de donner des conseils.

L'enquête est menée par les agents Jules Gauvin et Gilles Boies, du bureau des enquêtes criminelles de la SQ à Saint-Romuald et par MM. Georges Guillot et Jean Massey, de la CSST.

LANGELIER (suite de la première page)

de avait bon espoir de faire confirmer des informations sur deux autres candidats. La liste du député de Lévis comprend en plus de Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert), Monique Vézina-Parent (Rimouski) et Pierre Ménard (Hull), les candidats Gilles Bernier (Beauce), Benoît Bouchard (Roberval), André Harvey (Chicoutimi) et Michel Champagne (Champlain).

"Je conçois que des gens qui ont voté OUI aient pu changer leur fusil d'épaule, dit Gaston Gourde mais lorsqu'il s'agit de présidents locaux ou de vice-présidents ou autres, ces gens-là étaient choisis parce qu'ils étaient articulés, de bons militants et étaient convaincus de la nécessité de séparer le Québec du Canada."

Les libéraux passent à l'attaque par ces dénonciations. Depuis le début de la campagne, ils avaient une stratégie défensive qui ne leur réussissait pas.

Comment les conservateurs peuvent-ils courtiser les séparatistes au Québec et garder dans leurs rangs des députés qui ont lutté contre la reconnaissance des droits des francophones au Manitoba, comme Bud Chairman dans Winnipeg-Fort Garry ou Dan Mackenzie, dans Winnipeg-Assiniboine?, interroge Gaston Gourde.

Détourner l'attention

Deux des candidats visés par M. Turner mardi n'ont pas été incommodés par les commentaires du chef libéral. Le passage du Parti québécois au Parti conservateur semble avoir été très facile pour le candidat dans Hull, M. Pierre Ménard. Il explique que sa carte de membre du Parti québécois est expirée depuis l'hiver dernier et qu'il ne l'a pas renouvelée parce qu'il n'était plus d'accord avec l'orientation du PQ. Il dit que sa réflexion politique a graduellement évolué vers une autre option. Dans sa circonscription, enchaîne-t-il, tout le monde en est bien au fait et il ne s'agit plus d'une nouvelle.

Mme Suzanne Duplessis, dans Louis-Hébert, ne fut membre en règle du Parti québécois qu'une seule année, en 1972 et est membre du Parti conser-

vateur depuis 1976. Elle se dit fédéraliste sans réserve et explique son engagement pour le OUI en rappelant que la question référendaire demandait à la population "de donner un mandat au premier ministre du Québec pour arriver fort devant ses collègues des autres provinces et régler une fois pour toutes le problème constitutionnel". Pour elle, les libéraux cherchent par ces dénonciations à détourner l'attention durant la campagne électorale de la question économique, la préoccupation centrale des gens.

Cette contre-attaque des libéraux depuis mardi coïncide avec le retour en poste du sénateur Keith Davey, l'organisateur des campagnes de Pierre Trudeau. Trudeau faisait fi de ses adversaires réels pour faire campagne contre les souverainistes. Son administration n'était à peu près jamais discutée au cours des campagnes électorales fédérales.

John Turner associe le Parti conservateur de Brian Mulroney au Parti québécois, une variante de la stratégie qui a fait les succès de Trudeau. Peut-être les conservateurs riposteront-ils en publiant des listes de libéraux qui sont maintenant dans leurs rangs, fatigués de l'équipe en place?

La dénonciation de John Turner mardi à Rimouski, si on pousse ce raisonnement, signifie-t-elle par ailleurs que personne des 1,5 million de partisans du OUI au référendum ne doit voter libéral le 4 septembre et tous appuyer le Parti conservateur?

MULRONEY

(suite de la première page)

rony s'est somme toute bien passée. Tant à Windsor qu'à Sarnia, en passant par Chatham, Blenheim, Glencoe pour finalement aboutir à London, une foule relativement nombreuse a accueilli avec chaleur le chef conservateur. Un peu partout, M. Mulroney a répété le même message.

En soirée, hier, le premier ministre ontarien, M. William Davis, est venu prêter main-forte à Brian Mulroney lors d'une assemblée publique à London.

Maison hantée à Lévis Un "fantôme" menace par téléphone

par Michel TRUCHON

Un adolescent de Lévis, qui s'est plaint à la police d'être la cible d'étranges appels téléphoniques et de phénomènes inexplicables qu'il relie au surnaturel, pourrait bien être la victime des mauvaises plaisanteries d'un de ses compagnons.

C'est du moins ce que croient le sergent Pierre Gagné et l'agent Raymond De Foy, qui ont pris charge de l'enquête dans cette affaire et qui commencent à suspecter l'un des amis de la victime qui était avec lui les deux nuits où la terreur a régné dans une maison de la rue des Buissons.

"On va attendre et si ces choses se reproduisent lorsque notre "susppect" n'est plus sur place, alors on commencera peut-être à être moins sceptiques en ce qui regarde les manifestations surnaturelles", a dit hier soir l'agent De Foy au SOLEIL.

Terrorisés

Le tout a commencé lundi soir, quand un adolescent de 18 ans dont les parents sont en voyage a demandé à des copains de passer la nuit chez lui.

Dans la maison, il y a deux appareils téléphoniques et il est possible de les faire sonner (une sonnerie normale et une sonnerie plus longue) en composant un numéro particulier. Au cours de la nuit, la sonnerie longue s'est faite entendre à plusieurs reprises, et à chaque fois il n'y avait personne au bout de la ligne où l'on entendait une respiration lourde.

Même si toutes les portes étaient fermées à double tour et les fenêtres closes et que le fils des propriétaires était certain qu'il n'y avait personne au rez-de-chaussée (il couche au sous-sol) à chaque fois qu'il montait pour vérifier l'appareil du salon, il trouvait celui-ci déplacé, parfois rendu sous un fauteuil. La police fut appelée une première fois.

Mardi après-midi, quelques appels sans message et, curieusement, une publicité enregistrée pour... une assurance sur la vie.

Mardi soir, vers 23h30, le bal reprend de plus belle. Une quinzaine d'appels, raconte l'adolescent, presque tous sur la sonnerie longue, prouvant qu'ils étaient faits de l'intérieur de la maison. A un moment, un de ses compagnons répond et cette fois, une voix dit: "Je vais vous tuer..."

Les quatre jeunes gens, commençant à être terrorisés, laissent une note à côté du téléphone, sur laquelle ils ont écrit: "Que nous voulez-vous?"

En remontant à la suite d'un autre appel, ils trouvent la réponse écrite en grossières lettres majuscules: "Vous tuer, écoeuvrants!"

Le fils de la maison dit alors à ses compagnons, à voix basse, que si celui qui appelait venait de l'extérieur, il y aurait des traces sur le plancher, puisqu'il pleut dehors. "En remontant, on a vu de l'eau répandue sur le plancher de la cuisine et j'ai trouvé une serviette mouillée dans le lavabo..."

Armé d'un fusil, le jeune homme explore la maison, mais ne trouve rien de suspect. Les portes sont barrées et les chaises qu'on a placées devant n'ont pas bougé.

En redescendant dans sa chambre, il entend la fenêtre se fermer doucement, en craquant. Au moment où il écarte les rideaux avec le canon du fusil, la fenêtre se referme brusquement.

Terrifiés, les quatre copains courent à l'extérieur, en sous-vêtements, pour voir s'il n'y a pas quelqu'un. L'un d'eux appelle la police et c'est dans cette petite tenue que les agents les trouvent. Entretemps, celui chez qui ces étranges phénomènes se produisent a tiré un coup de fusil en direction du champ, pour faire peur à un éventuel visiteur.

"C'était évident qu'ils étaient apeurés", dit un des policiers ap-

pelés sur les lieux. La police a fouillé la maison et n'a rien trouvé de suspect. La note a été emportée au poste.

"Je capote..."

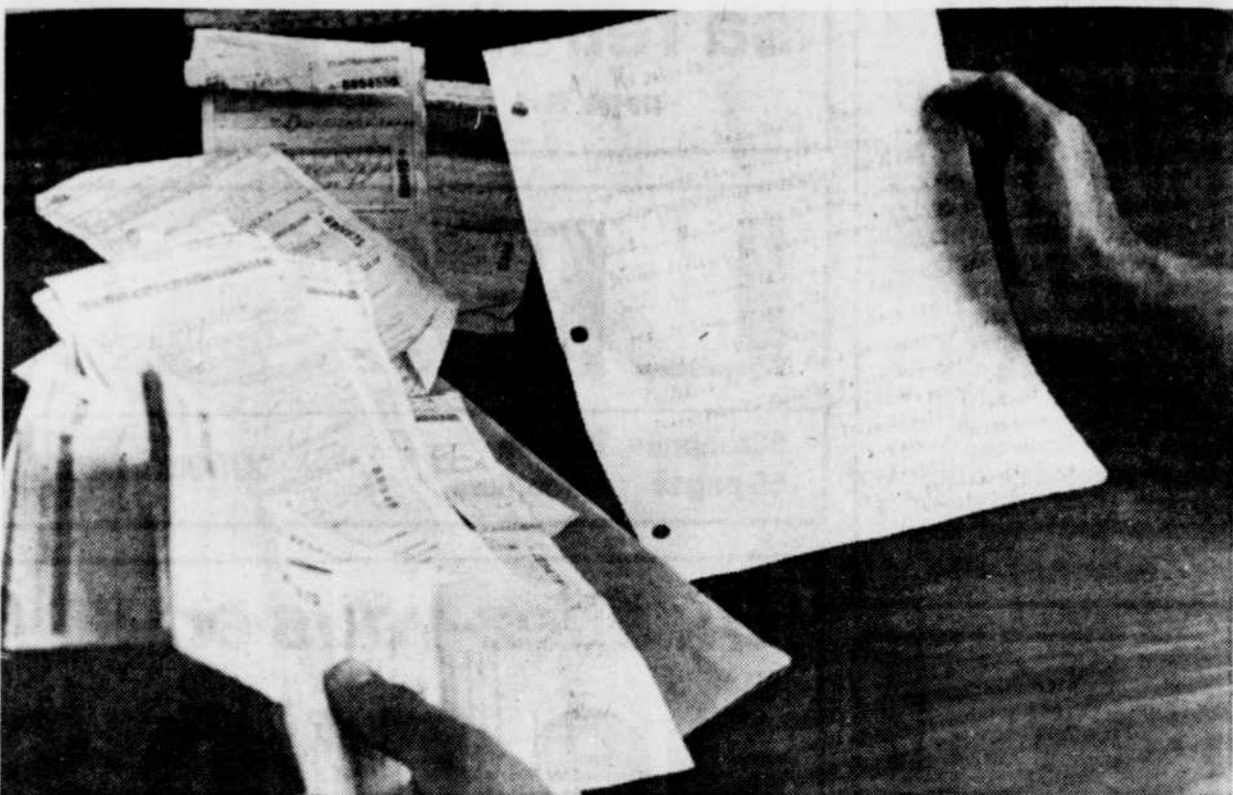
"Je suis en train de "capoter"...", a raconté hier l'adolescent au SOLEIL. "Je ne sais pas qui fait ça ni comment, mais je suis certain qu'il n'y a personne dans la maison quand ça se produit et que les appels sont faits de l'intérieur..."

Effrayé, mais quand même curieux, le jeune homme voulait passer la nuit d'hier chez ses parents, à la condition que quelqu'un veuille bien l'accompagner, certain que les choses allaient recommencer.

Au journaliste du SOLEIL qui, se faisant l'avocat du diable, lui demandait s'il avait bu ou consommé de la drogue, il répond qu'il a bu quelques bières mais pas fumé et qu'il n'a rien inventé.

Il ne met pas la sincérité de ses copains en doute, précisant que le plus sceptique a eu la peur de sa vie. Bien sûr, dit-il, l'un d'eux aime bien jouer des tours aux autres, mais lui aussi a été tellement terrifié qu'il en pleurait.

Le suspect est décrit par la police comme un jeune homme capable d'inventer n'importe quoi et qui aime faire courir les agents.



"Robin des Bois" avait fait parvenir au SOLEIL la douzaine de "papillons" qu'il avait enlevés des pare-brise, accompagnés d'une lettre qui expliquait qu'il trouvait "dégoûtant" de donner des contraventions à la chaîne aux touristes venus dépenser dans le Vieux-Québec.

"Robin des Bois" pose un problème à la police

par Michel TRUCHON

La direction de la police de Québec et les responsables de la cour municipale doivent décider au cours des prochains jours de quelle façon on traitera le cas des touristes ayant reçu des billets pour stationnement illégal qui ont été subtilisés par un mécontent.

"C'est certain que cela pose un problème, mais il n'est pas insoluble", a dit hier l'agent Pierre Caron, du service des relations publiques de la police.

Selon lui les automobilistes fautifs ne risquent guère de recevoir une réclamation supplémentaire parce qu'ils n'ont pas payé l'amende, puisque la police détient la preuve qu'il n'ont jamais été en possession du billet.

Du côté de la ville, un représentant du service des communications, Richard Darveau, a fait savoir au SOLEIL que le "Robin des Bois des trottoirs" s'était drôlement trompé de cible s'il comptait punir les autorités municipales.

"Les seuls à qui cela pourrait causer des embêtements, c'est justement ces touristes dont il dit avoir pris la défense..."

Et, dit-il, ce redresseur de tort s'est doublement mis le doigt dans l'oeil car il risque de s'attirer de graves ennuis s'il continue à cueillir les billets et s'il se fait prendre. Le règlement 721 interdit en effet d'enlever les "papillons", une fois qu'ils ont été mis sous l'essuie-glace des voitures.

Quant à la possibilité que la ville fasse exception pour ces cas, Richard Darveau disait en douter, puisque, selon lui, cela serait justement donner raison au grand nombre de gens qui se présentent à la caisse en refusant de payer l'amende supplémentaire accompagnant le deuxième avis en prétextant qu'ils n'ont jamais vu la couleur du billet d'infraction.

Contemporaine



le manteau tube 189.⁹⁵

lignes à la verticale, forme carrée modulée par deux plis couchés partant des épaules jusqu'au bas, poches plaquées sur les côtés, col montant, boutonnage sous patte... c'est le manteau ligne tube, en drap de laine marine, cerise, gris, 6 à 14.

la maison
simons
placé ste-foy galeries de la capitale vieux québec

JASMIN (suite de la première page)

responsables de la programmation du canal 10 cherchent maintenant un autre animateur — "pas nécessairement une vedette établie" — pour une émission hebdomadaire de variétés, prévue les mardis à 21h.

M. Jasmin, qui doit donner une conférence de presse aujourd'hui, a ajouté que s'il devait quitter Télé-Métropole, "ce serait sûrement pour un sort meilleur" et, s'il restait, cela se passerait bien également.

L'animateur et artiste de variétés doit encore présenter, d'ici la fin du mois, une dizaine d'exemplaires de son "talk show" diffusé les lundis, mercredis et vendredis au réseau TVA.

A Télé-Métropole, il y aura une autre émission de variétés, les lundis en soirée. Une fois par mois, elle sera présentée

par le chanteur Peter Pringle.

En d'autres occasions et sous le titre bien cuit, a ajouté le porte-parole du canal 10, ce spectacle du lundi fera la mise en boîte d'une personnalité, inspirée des "Roasts" de la télévision américaine. Le meneur de jeu doit être Réal Giguère.

LES PRÉVISIONS D'ARROSAGE



Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant deux jours, ceci pour les municipalités participantes au programme d'économie d'eau.

Fait par l'AQTE en collaboration avec la CUQ
Renseignements supplémentaires:
Odile GOULET, 657-4255

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi 8 août 1984)
1-6-0
3-4-6-5
Informations: 643-8990



L'ancien garage Couture Automobiles abritait un atelier de débosselage et de peinture.

Le Soleil, Clément Thibault

Le feu détruit un garage à Bernières

par Michel TRUCHON

Paralysés par de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau, repoussés par de multiples explosions, les pompiers de Bernières ont été dans l'impossibilité de venir à bout des flammes qui ont détruit un garage de la route Lagueux, hier soir.

"Il n'est pas question que je risquer la vie de mes hommes pour un morceau de tôle", a dit le directeur des pompiers de Bernières-Saint-Rédempteur, M. Jean-Marc Labrecque, en précisant que les risques d'explosion l'avaient forcé à ordonner à ses sapeurs de se tenir à une distance sécuritaire du brasier.

Le feu a été découvert peu après 21h20 et, malgré l'arrivée rapide des premiers pompiers sur les lieux, au

sud de l'autoroute 20, il leur a fallu plus d'une vingtaine de minutes pour avoir suffisamment d'eau pour arroser.

L'ancien garage Couture Automobiles, une bâtisse de 5,000 pieds carrés, abritait un atelier de débosselage et de peinture, une station-service et un magasin de pièces d'automobile. Les dégâts dépassent le quart de million de dollars.

Vers 22h, le feu qui semble avoir pris naissance au centre de la bâtisse, perçait la toiture et courait à la grandeur de la construction.

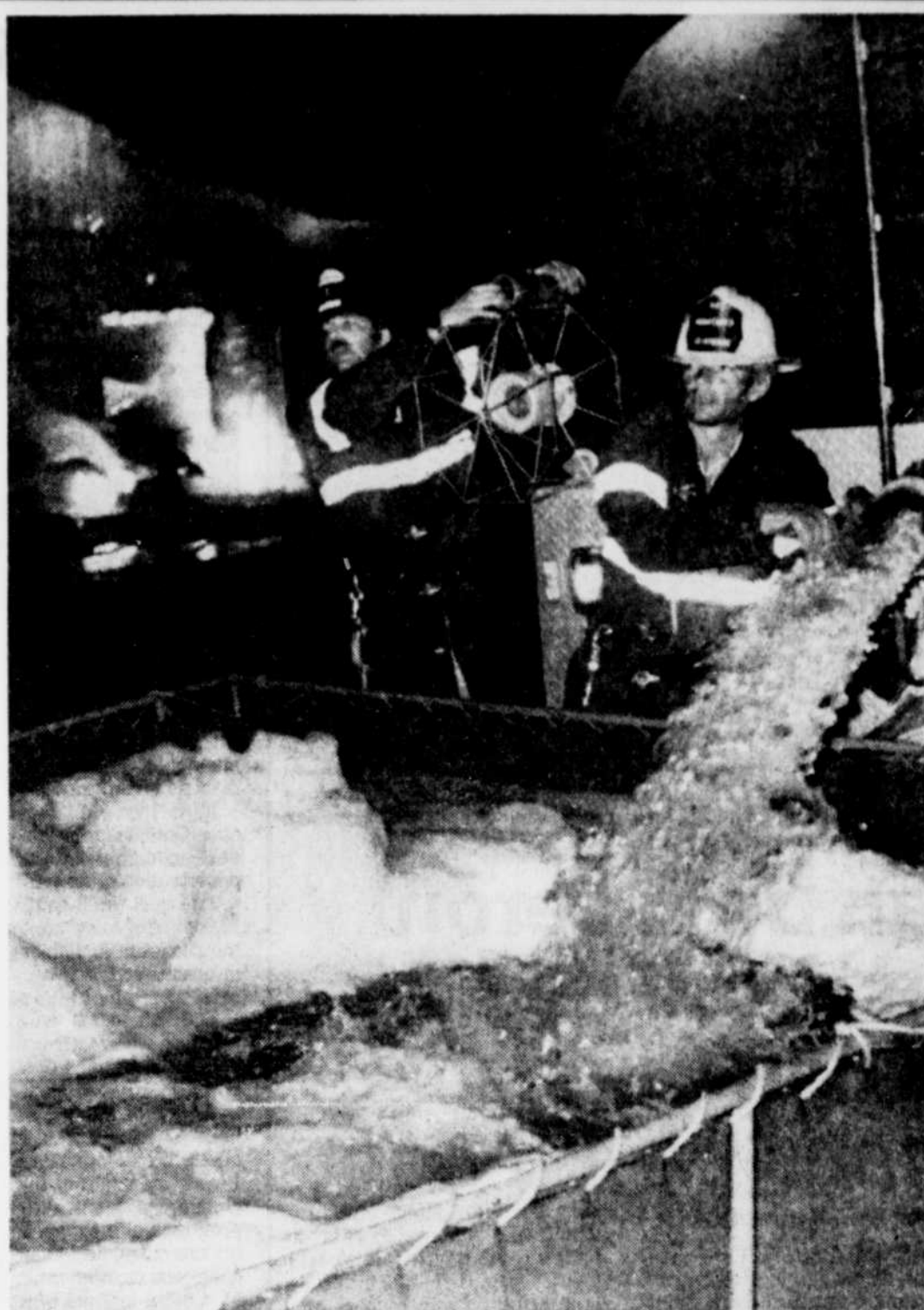
Plusieurs explosions ont pu être observées quand les fils électriques ont fondu et que des réservoirs ont éclaté. Selon le directeur Labrecque, il n'y a cependant pas eu de véritables dangers pour les réservoirs d'essence.

Plus de 25 hommes, dont une équipe de Saint-Etienne faisant la navette entre les lieux du sinistre et la prise d'eau la plus proche, à trois-quarts de mille au sud, ont participé à la lutte contre les flammes. A 23h15, il ne restait plus rien de l'édifice.

Le directeur Labrecque a expliqué que seulement le tiers du territoire de Bernières est desservi par un réseau d'aqueduc. Il s'agit là de la partie résidentielle de cette municipalité.

"Une borne-fontaine aurait peut-être modifié notre façon de travailler mais n'aurait pas écarté les risques d'explosion", a-t-il dit.

Il s'agissait du premier incendie majeur à Bernières depuis plusieurs années.



Le Soleil, Clément Thibault

Une équipe de Saint-Etienne a fait la navette entre les lieux du sinistre et la prise d'eau la plus proche, à trois quarts de mille au sud.

Construction: lois et règlements seront revus

par Ghislaine RHEAULT

Le gouvernement reverra de fond en comble toutes les lois et règlements qui régissent l'industrie chaotique de la construction. Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a annoncé, hier, ce projet global de réforme, à l'issue des travaux de la commission parlementaire sur la loi des relations de

travail dans la construction.

Un comité ministériel dégagera d'ici la mi-septembre les consensus apparus cette semaine. Les parties se prononceront en février sur un projet de loi qui devrait être adopté avant juin 1985, a annoncé le ministre.

Ce projet visera à fixer un cadre neuf pour régler la kyrielle de

maux qui déstabilisent cette industrie depuis belle lurette et qui ont été portés de nouveau à l'avant-scène durant les trois jours de la commission parlementaire.

D'ici l'automne, le ministre espère que les syndicats accorderont leurs violons sur l'épineuse question de la représentation syndicale, qui

les déchire depuis des années. Sans quoi le gouvernement devra statuer là-dessus... car "la réforme sera globale", a expliqué le ministre.

Divergences

C'est là l'une des divergences majeures qui ont été évoquées cette semaine, tout comme le règlement

de placement dans la construction et les causes et remèdes du travail au noir.

Par ailleurs, les consensus apparus devraient trouver écho dans la nouvelle loi: extension de la portée du décret, comme le réclament travailleurs et employeurs, et création d'une sorte de tribunal de la construction — ou plutôt d'un organisme quasi judiciaire pour trancher les litiges.

On ne se boude plus...

C'est dans un climat chargé d'orage, à trois semaines de l'expiration des décrets, que le ministre a annoncé cette réforme.

Il a dit voir des signes encourageants dans la reprise des conversations informelles entre les parties et le conciliateur Raymond Leboeuf dans les coulisses de la commission parlementaire. Les syndicats et l'Association des entrepreneurs en construction se boudaient depuis le 11 juin.

Toutefois, le ministre n'écartera pas la possibilité d'une intervention du gouvernement et l'imposition d'un décret si les parties ne s'entendent pas et si la menace de

"chaos" fait jour.

Il a invité les parties à s'entendre sur le décret: "J'ai besoin de cette preuve de bonne foi pour mieux identifier l'importance des nouvelles responsabilités qui peuvent vous être confiées", a-t-il dit.

Les autochtones

Entre-temps, le ministre a annoncé qu'on examinerait rapidement le moyen de rendre justice aux autochtones qui sont empêchés de travailler chez eux. Les Inuit et les Cris ne peuvent s'intégrer à la main-d'œuvre, aux syndicats, acquérir une formation en cours d'emploi et obtenir des certificats de qualification à cause des exigences actuelles du décret. En raison de la saison de construction plus courte et des activités sporadiques de la construction dans les régions nordiques, il faudrait 13 ans au lieu de huit à un Inuit pour se qualifier, a expliqué une représentante de cette communauté, hier, dans sa langue.

Les Inuit ont réclamé un moratoire de quatre ans avant l'application des décrets dans les territoires nordiques.

Les MRC réclament l'exemption de l'application des décrets

par Ghislaine RHEAULT

Une petite municipalité a dû payer \$18,000 l'amende pour avoir violé le décret de la construction en faisant démolir — à rabais — un vieux moulin acquis pour la somme de \$1.

La ville de Mont-Laurier a dû payer une amende pour avoir déplacé un poteau en contrevention avec le décret...

Ce sont là quelques exemples frappants cités hier par les représentants de la MRC de Mékinak pour réclamer une exemption de l'application des décrets et des salaires élevés aux travaux de construction dans les municipalités de moins de 5,000 habitants.

Les MRC nombreuses qui ont endossé le mémoire présenté hier veulent jouir du même privilège que le gouvernement du Québec, les réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales exclus de l'application du décret.

Le chômage local

Les porte-parole de la MRC de Pontiac, qui représente 20 municipalités frontalières, ont ré-

clamé la disparition de la parité de salaire entre les travailleurs de la construction et la priorité d'embauche pour les entrepreneurs artisans locaux. L'importation des travailleurs entraîne des coûts excessifs de construction qui empêchent le développement de la région de Pontiac.

L'un des maires présents a raconté que des investissements de \$4 millions dans la construction de trois édifices publics n'ont pas permis de créer deux emplois locaux dans sa municipalité.

SPÉCIAL:
POMPE SUBMERSIBLE 39975 et +
Installation en sup. si désiré)
(Boîte de CONTRÔLE inclus)
Offre valable jusqu'au 31 juillet

W.M. HAYFIELD & FILS
(1982) L.TEE
370, 4e Rue, Québec
524-1238
524-2413

MONARCH

FAITES EXPLOSER LES MYSTÈRES DU COMPORTEMENT HUMAIN AVEC

L. Ron Hubbard LA DIANÉTIQUE
La Science moderne de la Santé Mentale

C'est par la lecture de ce livre que vous découvrirez la technique et serez en mesure de constater son fonctionnement rapide et efficace.

C'est également de la même façon que vous aurez l'opportunité de savoir qu'il n'y a aucun mystère au niveau de la compréhension du mental.

Achetez, lisez et utilisez la Dianétique: la Science Moderne de la Santé Mentale par L. Ron Hubbard!

Procurez-vous dès aujourd'hui votre copie de la Dianétique au coût de 65 seulement à l'adresse suivante ou par correspondance en nous faisant parvenir ce coupon à:

Église de Scientologie de Québec
2281, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
G1K 3A9 - Tél.: 524-4615

NOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....

GUILLOT

Service 24h

- ÉLECTRICITÉ
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

661-9211

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer
jusqu'à 20,000 pi. ca.
sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS:
525-4931

D.D.S.

L'EPSON QX-10
Le dactylographe des micro-ordinateurs

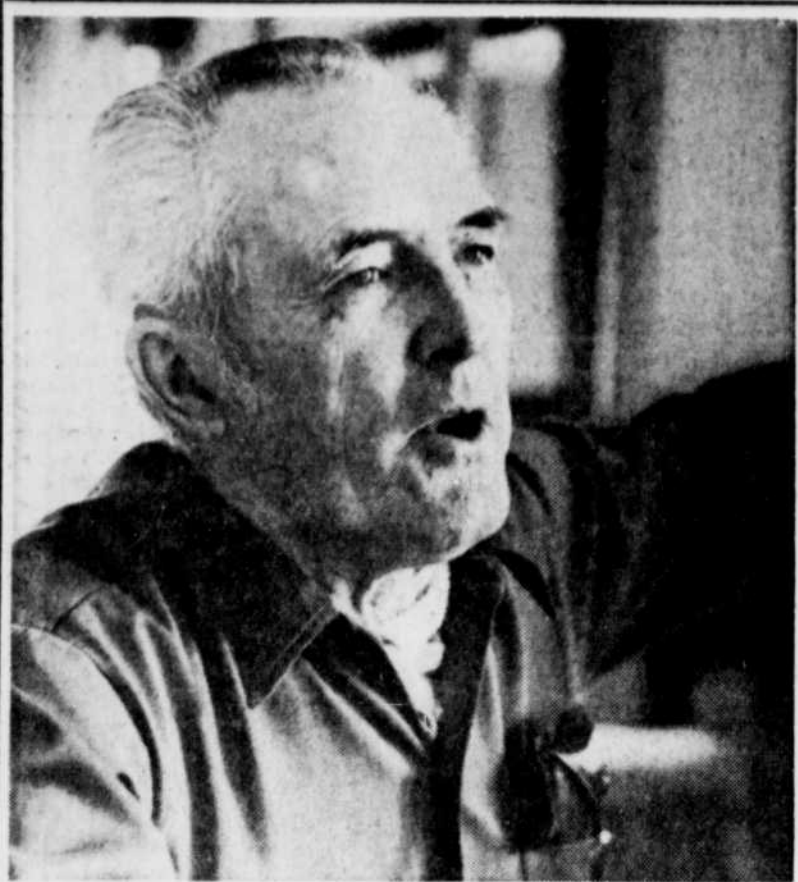
L'EPSON QX-10, le micro-ordinateur pour les secrétaires qui préfèrent le dactylographe aux micro-ordinateurs.

Vous savez taper une lettre sur un dactylographe traditionnel! Vous savez donc taper une lettre sur l'EPSON QX-10.

- > retour de chariot
- > rotation du chariot
- > positionnement sur la page
- > accents français flottants (le tréma inclus)
- > etc.

Demandez-le avant que quelqu'un ne vous impose un micro-ordinateur qui ne serait qu'un micro-ordinateur.

Distribution d'Ordinateurs et de Systèmes D.O.S. Ltée
Carrefour La Pêrade
3440, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(à l'ouest de Duplessis) - 651-1882



Même si la Commission de protection du territoire agricole menace de lui enlever ou démolir sa maison, M. Beaudoin n'a pas l'intention de quitter sa demeure.

Un Beauceron est bien décidé à demeurer dans sa maison

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-PROSPER — M. Henri Beaudoin, âgé de 64 ans, du rang Saint-Antoine à Saint-Prospère de Beauce-Sud, reste ferme dans sa décision de ne pas quitter sa maison construite en 1981 au coût d'environ \$70,000 et s'opposera à sa démolition.

M. Beaudoin est ce citoyen à qui une décision de la Commission de protection du territoire agricole, rendue le 19 août 1983, ordonne de cesser toute utilisation non agricole du lot sur lequel est bâtie sa maison.

La date limite quant à la menace d'enlever ou de démolir cette maison est toujours le 19 août et à défaut de se conformer à l'ordre de la commission, celle-ci a averti M. Beaudoin que, conformément à la loi, elle s'adressera aux tribunaux pour faire exécuter son ordre.

Jugeant qu'il avait un droit acquis pour construire sa maison sur un emplacement de 200 pieds carrés acheté de M. Clermont Roy, au coût de \$2,500, M. Beaudoin ne peut comprendre que sa maison ne soit pas validée par la commission, puisque celle-ci se

situe dans un secteur où l'on y trouve des amoncellements de roches d'une hauteur de 10 à 15 pieds sur plus de 100 pieds de long et qu'à l'arrière de sa propriété, c'est la forêt privée.

Jusqu'à maintenant, M. Beaudoin a adressé toute une série de représentations à la commission pour lui demander de réviser sa décision, mais celle-ci n'a pas changé sa position et n'en démord pas.

Dans ses démarches, M. Beaudoin est appuyé par la municipalité de Saint-Prospère qui, en date du 10 juillet 1981, a émis un permis de construction en vertu de l'article 101, qui autorise à construire en vertu d'un droit acquis.

De son côté, l'UPA du secteur de Dorchester a accordé son appui aux démarches faites par M. Beaudoin, étant donné que le terrain où se situe la maison n'était pas utilisé à des fins agricoles.

M. Beaudoin, après avoir été contremaître forestier au Maine de 1966 à 1978, est venu s'installer avec son épouse à Saint-Prospère où ils étaient nés, afin d'y vivre leur retraite.

Moins de volontaires demandés

par Michel CORBEIL

Pour la visite du pape, les tâches des bénévoles se précisent et le nombre de volontaires désirés diminue.

C'est l'évolution qu'a suivie le dossier pour recruter les personnes voulant apporter leur contribution pour faire de la venue de Jean-Paul II à Québec un succès.

Ainsi, au début de l'année, les responsables du diocèse de Québec ont tout d'abord fixé à 55,000 le nombre de personnes à recruter. Puis, en mai, ce chiffre a été ramené à 25,000, la première estimation "étant fondée sur des événements similaires, mais non identiques".

Joint hier, M. Jacques Côté, responsable des communications pour le diocèse, a renseigné que, "au 3 août, 12,944 bénévoles sont inscrits" sur le fichier informatisé.

"Il semble que 15,000 à 16,000 volontaires permettront de mettre sur pied une bonne organisation. Mais je crois que nous nous rendrons à 20,000 ou 22,000 personnes: le 13,000 noms est un chiffre en constante progression et les gens reviennent de vacances en ce moment." M. Côté a indiqué que le total de 25,000 noms n'était pas "à prendre au pied de la lettre" et qu'il était fonction des besoins.

Rencontré quelques heures plus tard, le chef des opérations au bénévolat pour le diocèse, M. André Vallée, a précisé: "Au fur et à mesure que nous structurons mieux le bénévolat, nous réalisons que nous avons besoin de moins de monde".

Rien d'alarmant

Au centre d'organisation de la visite à Montréal, les besoins en bénévoles ont également été ramenés à des chiffres plus modestes. En mai, l'objectif était toujours établi à 50,000 noms. "Nous croyons que nous pourrions com-

pter sur 23,000 ou 24,000 noms, compte tenu d'un désistement de cinq pour 100, a répondu Mme Martine Lefebvre, adjointe au responsable du service des bénévoles.

"Au début, a expliqué Mme Lefebvre, les responsables avaient mis sur pied une formule. Mais nous avons changé le mode de gestion", ce qui a changé les données du problème. Calmement, elle a ajouté que leur nouvel objectif a alors été établi à 22,000. "A l'heure actuelle, nous avons déjà

21,000 noms et plus de 18,000 bénévoles sont assignés "à une tâche".

Même calme à Québec où "7,830 bénévoles ont des assignations précises", laisse entendre M. Côté. "Il faut avoir l'honnêteté de rabaisser les chiffres s'il le faut et être réaliste: il n'y aura pas une montée de 30,000 noms demain."

"Mais il n'y a pas de panique. Simplement avec ceux qu'on a, ce serait un peu serré, mais ce serait possible."

"Il se passe qu'il reste encore un mois

JEAN-PAUL II AU CANADA



avant l'événement. Cependant, il ne faudrait surtout pas que les gens s'empêchent de donner leur nom, a-t-il mis en garde. Il n'y aura jamais trop de gens comme bénévoles."

Car si les chiffres pour les bénévoles ont diminué, les es-

timations des foules attendues pour le voyage historique demeurent, notamment pour le grand rassemblement à l'université Laval.

"Nous sommes certains là-dessus, a conclu fermement le responsable des communications pour le dio-

cèse. A l'université, nous attendons toujours 300,000 personnes. Déjà, 160,000 fidèles se sont inscrits au rassemblement par le biais des paroisses. C'est quand même la moitié d'acquis et l'autre moitié s'ajoutera sur les derniers milles."



Photo de gauche, M. Rodrigue Leclerc, du SEUL, et M. Simon Collin, de la CADEUL. A droite, M. André Vallée, chef des opérations au bénévolat du diocèse.



Le Soleil, André Pichette

Des bénévoles de l'université vont aider les... bénévoles

par Michel CORBEIL

Tout près de 10,000 bénévoles seront nécessaires pour le grand rassemblement liturgique du 9 septembre, à l'université Laval. Employés et étudiants du campus se promettent bien d'être du nombre.

Hier en conférence de presse, le Syndicat des employés (le SEUL), l'Association du personnel administratif et professionnel (l'APAPUL) et la Confédération des associations étudiantes (la CADEUL) de l'université ont signifié qu'ils ont prêté leur soutien pour recruter des bénévoles.

Déjà, un certain nombre de volontaires sont sur les rangs, mais en

août, une campagne de recrutement s'amorcera pour trouver de 800 à 1,000 noms. "Pour des raisons techniques, a expliqué M. Simon Collin, de la CADEUL, il n'y a pas eu beaucoup d'informations. Beaucoup a été fait par les paroisses, maintenant, c'est à notre tour".

Si les noms ne sont pas encore "en banque", les postes sont pratiquement distribués, eux. Les volontaires l'APAPUL s'occuperont d'une partie d'une section de l'immense foule de 300,000 personnes attendues ce jour-là.

Les personnes recrutées par le SEUL seront des bénévoles pour aider les... bénévoles. Cela peut faire sourire,

mais les 9,258 volontaires pour la messe ont également des besoins, ne serait-ce que pour se nourrir, et 604 personnes y verront. Quant aux membres recrutés par la CADEUL, a indiqué M. André Vallée, chef des opérations en bénévolat pour l'ensemble du diocèse de Québec, elles compléteront les besoins des deux autres groupes.

Une période d'inscription des volontaires aura lieu les 27, 28 et 29 août pour la CADEUL et le SEUL. Chose qui sera faite avant cela pour l'autre groupe qui prévoit une séance de formation pour le 13 août. Et pour mousser les candidatures, M. Collin a rappelé que les bénévoles auront droit à une place privilégiée durant la messe.

MÉTÉO



(PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Puis passages nuageux avec possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 20 à 24. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie-Beauce: passages nuageux avec possibilité d'averses. Possibilité d'orages en fin de journée. Max.: 26 à 28. Précipitations: 30 pour 100. Demain: quelques averses.

Montréal, Ottawa: Possibilité d'averses en matinée. Périodes de nuages par la suite et possibilité d'orages en fin de journée. Max.: 27 à 29. Précipitations: 30 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Saint-Maurice, Réserve des Laurentides: ennuagement suivi de quelques averses. Vents modérés. Max.: près de 22. Précipitations: 40 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Max.: 19 à 22. De-

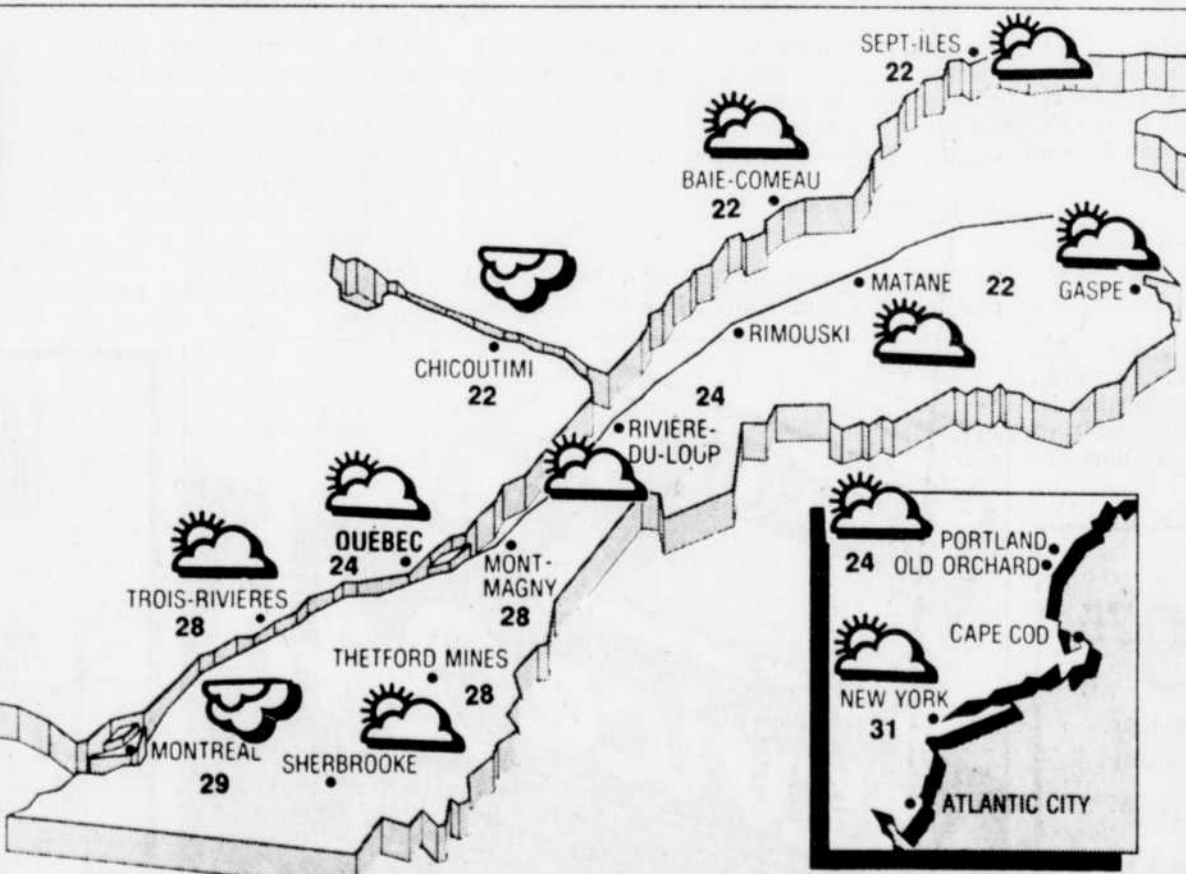
main: ciel variable et possibilité d'averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Max.: 19 à 22. Demain: plutôt nuageux avec quelques averses.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18 à 20. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: quelques averses en matinée. Dégagement partiel par la suite. Possibilité d'un orage en fin de journée. Max.: 23 à 25. Précipitations: 50 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: quelques averses et possibilité d'orages. Max.: près de 23.



TEMPÉRATURES

Températures enregistrées, hier, dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	18	20
Edmonton	10	25
Fredericton	18	25
Halifax	16	24
Montréal	16	28
Ottawa	16	27
Québec	12	27
Regina	12	19
St-Jean, T.-N.	15	28
Sudbury	15	24
Toronto	21	28
Vancouver	13	24
Victoria	12	26
Winnipeg	15	26
Boston	22	27
Buffalo	19	31
Chicago	21	30
Dallas	26	37
Houston	23	35
La Havane	24	31
Los Angeles	17	22
Mexico	11	21
Miami	25	33
Nassau	23	31
La N.-Orléans	22	31
New York	22	31
Orlando	22	34
San Francisco	13	28

SOLEIL



JEUDI
Lever 05h35 Coucher 20h05

LUNE



pleine lune 11 août
dernier quartier 19 août

MARÉES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h55 H. 9.2	01h15 H. 12.8	00h20 B. 1.7	03h30 B. 2.9
07h40 B. 2.2	08h00 B. 2.9	05h45 H. 16.1	08h10 H. 10.9
13h40 H. 6.6	13h50 H. 9.9	13h35 B. .9	16h50 B. 3.1
19h10 B. 2.4	19h40 B. 3.7	18h30 H. 13.5	21h00 H. 9.2

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h50 H. 9.6	02h10 H. 13.2	01h20 B. 1.4	04h25 B. 3.0
08h15 B. 1.8	08h45 B. 2.6	06h40 H. 16.5	08h05 H. 11.2
14h15 H. 6.9	13h30 H. 10.5	14h25 B. .9	17h35 B. 3.3
19h45 B. 2.1	20h25 B. 3.2	19h10 H. 14.0	21h40 H. 9.6

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent de Grondines aux Escomins: est de 10 à 15 noeuds.



L'album-souvenir de Québec 84 IL FAUT L'ACHETER... C'EST OFFICIEL

Réussite totale des fêtes de Beauport

par **Gérald OUELLET**

Les fêtes du 350^e anniversaire de Beauport, qui ont débuté jeudi, sont une réussite incontestable, selon Mme Hélène Côté, responsable des relations publiques et des communications pour la Corporation des fêtes du 350^e anniversaire de Beauport.

En effet, depuis l'ouverture, au-delà de 30.000 personnes ont visité le site, soit pour faire le tour des expositions d'art et d'artisanat, soit pour assister aux spectacles.

Dès jeudi, Fabienne Thibault mobilisait 8.000 personnes et Marie-Michèle Desrosiers, qui n'avait pas donné de spectacle depuis trois ans à Québec, en attirait presque autant samedi en présentant ses nouvelles chansons devant un public conquis à l'avance.

Dimanche, les spectateurs venus en aussi grand nombre que les jours précédents, sont repartis charmés par le répertoire que venait de leur présenter Sylvain Lelièvre. Les spectacles sont très diversifiés.

De plus, les visiteurs ont pu entendre un talent de Beauport, en l'occurrence Christine Lemelin, qui poursuit présentement une carrière internationale de chant classique. Son spectacle était suivi de celui de l'ensemble Anonymus qui a présenté aux gens un répertoire de musique ancienne qui fut très apprécié.

Lundi, la journée des enfants a attiré un grand nombre de bambins accompagnés de leurs parents. Après un défilé avec la Fanfaronie, ils ont eu droit à des spectacles d'une grande qualité et très hauts en couleurs avec, entre autres, le Cirque du Trottoir de Belgique et la Fanfaronie, fanfare de Québec. Tous deux faisaient partie de la tournée du Cirque du Soleil.

Il faut dire que "Place Beauport" se prête merveilleusement bien à la tenue de spectacles en plein air, précise Mme Côté. L'arrière de la maison Bellanger-Girardin, emplacement de l'Agora,



Sise à l'arrière de la maison Bellanger-Girardin, la scène de l'Agora verra défilier sur ses planches plusieurs artistes de renom d'ici dimanche.

possède une pente naturelle qui permet à la foule de bien voir la scène sans toutefois être trop éloignée de celle-ci. De plus, le son est d'une qualité exceptionnelle.

Les spectacles se poursuivent à l'Agora jusqu'à dimanche à raison de trois par jour. Les visiteurs auront l'occasion d'entendre, entre autres, le duo Breton-Cyr, François Léveillé, Gaston Mandeville, Belgazou et pour clôturer les fêtes, Sylvie Tremblay. Tous les spectacles sont gratuits.

Théâtre et improvisation

Pour les amateurs de théâtre, depuis vendredi un tournoi provincial d'improvisation "Improvisite 84" regroupant des équipes de niveau collégial et universitaire se déroule à l'Académie Sainte-Marie. C'est la première fois, a souligné

Mme Côté, qu'un tournoi de cette envergure est présenté au Québec. Les spectacles sont d'une grande qualité. Lors de la finale, le 12 août, l'équipe gagnante affrontera une équipe tout à fait spéciale composée de Pierrette Bitaillé, Les Folles Alliées, Jacques Girard et Sylvie Tremblay qui viendra de terminer son spectacle à l'Agora.

Du 3 au 5 août, la pièce de théâtre "La visite de monsieur l'inspecteur", mise sur pied par un groupe de l'âge d'or, a connu un tel succès que les gens se voyaient refuser l'entrée dès le premier soir en raison de l'affluence.

En plus des spectacles et du tournoi d'improvisation, des artistes locaux exposent leurs travaux dans des stands ouverts entre 13h et 22h tous les jours à place de l'Eglise. Sur ce même emplacement, dès 13h, des clowns et des amuseurs publics animent le site pour la plus grande joie des enfants.

Enfin "Place Beauport" est un site merveilleux et la corporation des fêtes invite les gens de la région à venir le constater par eux-mêmes et découvrir ses beautés architecturales, ses expositions et ses spectacles d'une qualité exceptionnelle, a conclu Mme Côté.

L'ALLURE PERREAULT



Pour l'étudiante déterminée, le véritable kilt anglais 100% laine directement importé d'Ecosse. Les carreaux aux couleurs audacieuses se marient aux chauds coloris des cardigans de laine. La jupe: \$110.00 Le cardigan: \$79.95 Le débardeur 100% cachemire: \$79.95

Laird-Portch
OF SCOTLAND

Disponible à nos 2 magasins
Les importations

PERREAULT inc.

Place Sainte-Foy
Tél.: 658-0081

Galerias de la Capitale
Tél.: 626-7322

Bientôt
à Place Québec



Les visiteurs aux festivités de Beauport peuvent se délecter des "galettes de sarrasin" offertes par le Cercle des fermières de Villeneuve.

En août,
y a la fête
Dussault
et les autres...

EXTRA-LONGUE
**La "100" sation
nouvelle et généreuse.**

Mark Ten

Spéciale Légère 100



Nouveau
paquet de 25
en format
de poche
pratique!

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Mark Ten Spécial Légère 100 "Goudron" 12 mg., Nicotine 1.1 mg.

L'élection du 4 septembre



Le chef libéral John Turner a voulu rafraîchir cette chaude campagne électorale en apportant dans une circonscription ontarienne une caisse de bière produite et mise en bouteille à Sault-Sainte-Marie.

Unité nationale

Turner dit que Mulroney n'a rien à lui apprendre

SAULT-STE-MARIE — Le premier ministre John Turner a averti hier, qu'il n'a aucune leçon à recevoir de son adversaire conservateur, Brian Mulroney au chapitre de l'unité nationale.



collaboration spéciale
Patricia POIRIER
avec
TURNER
LE DROIT

"Où était M. Mulroney quand j'ai piloté la loi sur les langues officielles (en 1968) à la Chambre des communes alors que j'étais ministre de la Justice... où était-il? s'est demandé le chef libéral, au cours d'un discours devant près de 600 libéraux dans la région de Sault-Ste-Marie, dans le moyen nord ontarien.

M. Turner s'est senti obligé de répondre à M. Mulroney, qui avait cherché à savoir, plus tôt en journée, ce que le premier ministre libéral avait fait pour aider la cause du NCN lors de la campagne référendaire. Le chef conservateur avait été membre du comité du NON, mais M. Turner n'avait pas pris une part active à la campagne.

"Je ne vivais pas au Québec", a rappelé M. Turner, en réponse à une question d'un journaliste qui lui demandait de commenter les propos de son adversaire.

Mardi, lors d'un discours en

Gaspésie, M. Turner avait affirmé que les conservateurs avaient recruté trois candidats de "tendance péquiste". Il s'agit de trois personnes qui ont travaillé pour le comité du OUI lors du référendum mais deux d'entre elles n'étaient pas membre du PQ.

M. Turner a répété que tous les candidats de son parti partagent les mêmes convictions fédéralistes, et il s'en est assuré.

S'il le faut, nous nous battrons contre les "séparatistes" au Québec, je serai là avec mon équipe unie, a promis M. Turner.

Le premier ministre a déjà indiqué qu'il ne négocierait pas une nouvelle entente constitutionnelle avec un gouvernement qui "ne croit pas au Canada". M. Mulroney, a signalé M. Turner, a d'abord partagé cet avis mais il a encore changé son fusil d'épaule, ce qui prouve

qu'il n'a pas de suite dans les idées.

M. Turner qui était en grande forme hier a profité de son passage à Sault-Ste-Marie pour promettre à ses habitants qu'il entend tout faire pour protéger le marché de l'acier, que l'administration américaine menace, en raison de ses tendances trop protectionnistes. Si ça ne se règle pas bientôt, je rendrai visite au président américain, Ronald Reagan, pour lui parler dans le blanc des yeux, a-t-il dit.

Le PLC veut encourager les jeunes entrepreneurs

par Patricia POIRIER

(collaboration spéciale)

KINGSTON — Le premier ministre John Turner a promis, hier, un nouveau programme de \$10 millions pour encourager les 18 à 30 ans à se lancer en affaires, mais le projet avait déjà été annoncé il y a trois mois par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, au cours de la campagne au leadership.

Un porte-parole de l'entourage de M. Turner a affirmé aux journalistes que ce programme était nouveau mais il avait fait l'objet de discussions lorsque Mme Céline Hervieux-Payette était la ministre d'Etat à la Jeunesse.

Le programme "Jeunes entrepreneurs" permettra aux jeunes qui veulent se lancer en affaires de toucher des subventions pouvant atteindre \$10,000, a révélé le premier ministre lors d'un discours devant quelque 500 libéraux de la région de Kingston.

"Cette initiative n'entraînera cependant aucune augmentation des dépenses gouvernementales. Les fonds nécessaires pour la première année seront puisés à même les \$307 millions que nous avons

trouvé le moyen d'économiser sur les prévisions budgétaires de cette année...", a-t-il soutenu.

Dans un communiqué émis le 10 mai, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait indiqué que le montant de \$10 millions avait été trouvé dans un autre fonds de \$130 millions qui n'était plus nécessaire. (Ce fonds n'était pas cité la semaine dernière lorsque le gouvernement a annoncé qu'il venait de trouver des économies de \$307 millions pour payer ses promesses électorales.)

Le programme "Jeunes entrepreneurs" vient s'ajouter au programme "Première chance" destiné à permettre aux jeunes à acquérir de l'expérience en milieu de travail. L'idée de ce projet, dévoilé en grande pompe à Toronto, la semaine dernière, a été revendiquée par l'ancienne ministre, Mme Hervieux-Payette.

Par ailleurs, M. Turner a affirmé que le "régime fiscal doit récompenser l'initiative personnelle". Il s'est donc engagé à amender la loi afin que les investisseurs puissent déduire la totalité de leur perte en capital, plutôt que la moitié comme c'est présentement le cas.

"Cette mesure coûtera de \$25 à

\$30 millions d'ici la fin de l'année", a-t-il dit.

Hier, M. Turner a soutenu que le secteur de la petite entreprise est tout indiqué pour permettre aux jeunes de faire leur preuve. En vertu du programme, un jeune devra être parrainé par une personne qui a fait ses preuves dans le domaine et soumettre sa demande de subvention. Il aura droit jusqu'à \$5,000 pour payer les coûts professionnels pour préparer un plan d'entreprise et une autre somme de \$5,000 pour le mettre sur pied.

Le Nouveau Parti démocratique a proposé un programme plus ambitieux pour aider les jeunes à se trouver un travail. Il s'agirait d'un fonds de \$1,5 milliard dont les trois quarts serviraient à payer des salaires de quelque \$10,000 à 100,000 jeunes. Le quart du fonds serait consacré à la mise en oeuvre des projets ou des entreprises.

Pour leur part, les conservateurs ont expliqué, sans pour autant fournir trop de détails, qu'ils prêteraient des montants pouvant atteindre \$10 à \$15,000 de la caisse de l'assurance-chômage, pour aider les jeunes à se lancer en affaires.

Le débat sur les femmes n'est pas encore au point

TORONTO (PC) — Le débat des chefs sur des sujets d'intérêt féminin est prévu pour le 15 août, bien que les réseaux de télévision devant diffuser l'événement en direct n'aient pas confirmé leur engagement. La diffusion devrait cependant avoir lieu comme prévu, même si des détails restent encore à régler. Une entente devrait survenir aujourd'hui.

Ce débat est une première dans l'histoire de la politique canadienne. Selon Mme Chaviva Hosek, présidente du Comité d'action nationale sur le statut de la femme, une approche non partisane sera utilisée, le débat ayant pour seul but d'informer et d'éclairer les électeurs sur les points d'intérêt dans la cause des femmes.

Les questions posées par les quatre journalistes porteront sur l'économie, le travail, les chan-

gements technologiques, le rôle de la femme dans la famille et l'avortement.

Modalités du débat

Le débat se tiendra à l'hôtel Royal York de Toronto, devant une assistance de 1.800 personnes. Il commencera par un mot d'introduction de chacun des chefs en français, puis suivront six discussions entre deux des trois chefs, qui se dérouleront alternativement en anglais et en français. Les conclusions des chefs se feront en anglais. Toutes les interventions seront traduites simultanément. Contrairement aux débats du mois dernier, le participant tenu à l'écart pourra intervenir dans un face à face entre les deux autres.

Les quatre journalistes participant au débat ont été choisies parmi dix journalistes proposées par le Comité d'action nationale. Ces

quatre femmes sont: Eleanor Wachtel, de Vancouver, écrivain, reporter et rédactrice à la revue féministe Room of One's Own; Renée Rowan, chroniqueuse au journal Le Devoir de Montréal, spécialiste des sujets féminins et sociaux; Kaye Sigurjonsson, de Toronto, une des fondatrices du Comité d'action nationale, possédant de l'expérience dans les domaines des médias et de l'éducation, et Francine Harel Giasson, professeur en commerce à l'Université de Montréal.

Elles ont été choisies pour leur connaissance des questions féminines et leur impartialité politique. Deux d'entre elles sont francophones et deux sont anglophones. Elles choisiront ensemble les questions qu'elles poseront aux chefs. Caroline Andrew, directrice du département de sciences politiques à l'Université d'Ottawa, jouera le rôle de conciliateur.

Selon Mme Hosek, il n'y aura pas de bataille des sexes. Il ne s'agira que de poser des questions intéressantes. Les négociations entre les réseaux de télévision, les chefs de partis et le comité se sont bien déroulées jusqu'ici. De plus, ce débat n'aura pas comme but de couronner un "gagnant" à précisé Mme Hosek.

Les chefs ont d'ailleurs accordé une attention spéciale aux femmes depuis le début de la campagne, constatant qu'elles sont de plus en plus politisées.

Mme Hosek a déclaré qu'il n'y avait pas de journalistes masculins choisis pour le débat parce que le comité croit qu'il y a des femmes compétentes pour accomplir ce travail.

Les réseaux de distributions concernés sont CTV, Global Television, CBC Radio et Radio-Canada.

Clark croit que l'OTAN devrait privilégier les armes de type conventionnel

REGINA (PC) — L'ancien leader conservateur Joe Clark a estimé hier que l'OTAN devrait s'appuyer moins sur son arsenal nucléaire que sur des armes de type conventionnel pour se défendre.

M. Clark a remis la semaine dernière au chef conservateur Brian Mulroney le texte final d'une étude qu'il a menée pendant un an sur la paix et le désarmement pour le compte du Parti conservateur.

A l'occasion d'une tribune téléphonique dans une station de radio de Regina, M. Clark a cependant refusé de livrer les détails de son rapport, estimant qu'il revenait à M. Mulroney de décider du moment de rendre publiques ses recommandations en vue de "réduire

le danger nucléaire" et d'amener les superpuissances à renouer le dialogue.

Répondant à un auditeur, M. Clark a toutefois admis que dans l'éventualité où les pays membres du Pacte de Varsovie lanceraient une attaque contre l'Ouest avec des armements conventionnels, l'OTAN pourrait être tentée de "répondre à l'aide d'armes nucléaires" en raison de ses réserves moins grandes en armes conventionnelles.

Le Canada, a déclaré M. Clark, peut apporter sa contribution à la paix mondiale en étant "un allié efficace des Etats-Unis" et en utilisant "la petite influence dont nous disposons pour tenter de faire pression sur l'Union soviétique".



Le chef néo-démocrate Ed Broadbent participait, hier soir, à une réception en plein air dans une circonscription de Toronto.

Le NPD n'a encore rien exigé des autres partis

BRANTFORD, Ontario (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a déclaré, hier, qu'il n'a préparé aucune liste de demandes à l'intention des libéraux ou des conservateurs, dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire après l'élection du 4 septembre.

"Ca ne serait pas bien, a-t-il commenté au cours d'une interview à la station CKPC. Nous devons faire campagne ouvertement et faire élire le plus de députés possible sur les questions discutées".

Quel que soit le parti porté au pouvoir, a ajouté le chef du NPD, les néo-démocrates vont se comporter de telle façon que les gens qui ont voté pour eux "vont se rendre compte qu'ils ont une voix au Parlement".

Les priorités du NPD demeurent toujours, a promis M. Broadbent, le chômage, la taxation équitable, les droits des femmes et les taux d'intérêt peu élevés.

En 1972, le NPD a obtenu la balance du pouvoir avec ses 31 députés et en a profité pour soutenir des concessions du gouvernement libéral minoritaire.

Selon des observateurs, le NPD aurait l'intention de maintenir un gouvernement minoritaire et ne forcerait pas une élection hâtive, après celle du 4 septembre.

Conservateurs

Le NPD a partagé la balance du pouvoir avec le Crédit social, d'un autre côté, pendant le court règne du gouvernement conservateur de M. Joe Clark, en 1979.

Le NPD a fait élire 32 députés en 1980, avec 20 pour 100 du vote, mais les libéraux ont pu former un gouvernement majoritaire.

La campagne électorale actuelle est axée sur les "Canadiens ordinaires". Un premier sondage d'opinion, au début de la campagne, n'a donné que 10 pour 100 des intentions de vote au NPD. Mais un récent sondage, pour le réseau CTV, a accordé 17 pour 100 des votes aux néo-démocrates.

M. Broadbent a promis de fournir les détails, très bientôt, sur une "taxe à la spéculation", qui permettrait au Canada de fixer les taux

d'intérêt sans tenir compte de l'influence des Etats-Unis, tout en empêchant les capitaux de fuir vers les Etats du sud.

Le leader néo-démocrate a bien voulu dire, jusqu'ici, que les restrictions affecteraient surtout "les institutions financières, en grande partie, et les riches spéculateurs particuliers qui veulent profiter à court terme de la différence des taux d'intérêt entre les deux pays".

M. Broadbent a aussi accusé hier John Turner de copier ses idées pour l'emploi des jeunes.

Le chef néo-démocrate doit se rendre aujourd'hui au Manitoba.

Le candidat du PN invite Bussièrès à participer à un débat

Député sortant de Charlesbourg et ancien ministre du Revenu, M. Pierre Bussièrès est mis au défi par son adversaire du Parti nationaliste de participer à un débat sur le comportement odieux des fonctionnaires de Revenu Canada.

Selon M. Jean-Nil Jean, ou bien l'ancien ministre du Revenu est incompétent ou il est négligent, mais qu'il doit rendre des comptes d'une administration condamnable, devant l'électorat. Le candidat du PN dans Charlesbourg écrit dans un communiqué que la masse la plus importante de contribuables à revenus modestes se trouve au Qué-

bec et que c'est justement sur eux que le fisc d'Ottawa s'acharne à prélever des "redressements injustifiés". "N'allons pas imaginer qu'il suffise comme solution de remplacer un fédéraliste rouge par un bleu, moutons de l'un ou l'autre des jumeaux de Bay Street: Mulroney ou Turner", ajoute M. Jean.

Faut-il rappeler que M. Bussièrès a été la cible des conservateurs, l'hiver dernier, relativement à un présumé système de quotas de perception, ce qui lui a valu d'être sacrifié par le nouveau premier ministre John Turner, dans un souci de restaurer l'image de son parti?

Iona Campagnolo réclame le gel des armements nucléaires

OTTAWA (d'après PC, CP et UPC) — Déviant de la politique du parti dont elle est la présidente, la candidate libérale Iona Campagnolo a réclamaré, hier, le gel des armements nucléaires.

"Il faut qu'un pays brise l'impasse", a déclaré Mme Campagnolo à Vancouver.

La présidente du Parti libéral a précisé qu'elle avait discuté de la question avec le premier ministre John Turner et qu'elle allait "continuer à le faire".

Elle a dit favoriser un débat aux Communes à ce sujet, après l'élection du 4 septembre. Elle n'a pu dire si le premier ministre appuyait sa vision.

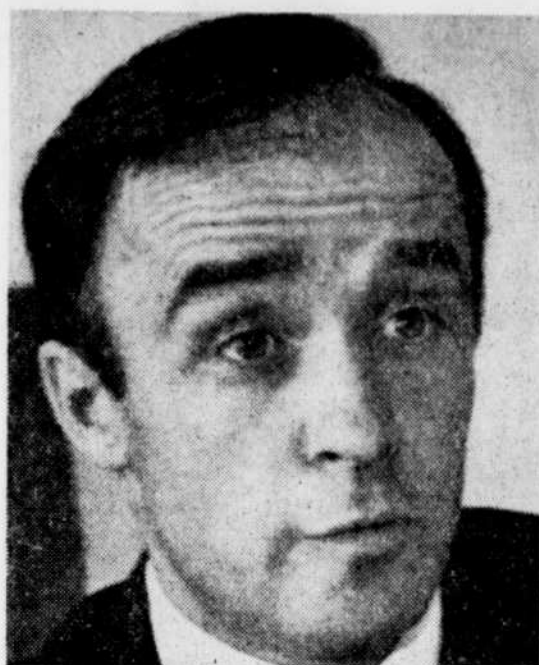
Le rôle du Canada, selon elle, serait de susciter des appuis au gel nucléaire auprès des autres pays et de se prononcer pour une telle mesure aux Nations-Unies.

Le ministre Jean Chrétien, de passage à Calgary, a affirmé que les déclarations de Mme Campagnolo étaient personnelles et non conformes à la politique du parti.

La présidente du Parti libéral a cependant moins bien réussi que la néo-démocrate Pauline Jewett lors d'un débat télévisé sur les armements nucléaires. Le député conservateur John Fraser participait aussi au débat d'hier, à Vancouver.

Mme Jewett a bénéficié lors de cette rencontre de la politique établie par son parti à ce sujet. Les libéraux et les conservateurs n'ayant pas encore de politiques bien définies, Mme Campagnolo et M. Fraser semblaient donc pris en-

L'élection du 4 septembre



M. Jean-Louis Bourque, candidat du Parti nationaliste dans Québec-Est, maintient que le député sortant Gérard Duquet ne s'est jamais prononcé en faveur des Québécois.

Québec-Est: le candidat du PN dénonce l'inaction de Duquet

par Jacques DALLAIRE

"Les députés libéraux ont saboté le développement socio-économique de la région de Québec", a souligné hier en conférence de presse le candidat du Parti nationaliste dans la circonscription de Québec-Est, M. Jean-Louis Bourque.

M. Bourque, qui lançait en quelque sorte sa campagne électorale, a particulièrement dénoncé "l'incurie et l'inaction"

du député sortant de la circonscription, M. Gérard Duquet.

"M. Duquet a simplement négligé Québec-Est, a renchérit M. Bourque. Il ne s'est jamais prononcé en faveur des Québécois. Il n'a jamais récupéré les millions nécessaires au développement des petites et moyennes entreprises de la circonscription, tout comme il a négligé les jeunes".

M. Bourque a dénoncé la faiblesse relative des investissements et des achats du gouvernement fédéral dans la région de Québec. Il relève également "la manière insouciance en laquelle ont été menées des affaires aussi importantes que le développement des chantiers maritimes de Lauzon et de la gare du Palais, l'aménagement de l'aéroport de Québec et du Vieux-Port, l'orientation des activités de la base militaire de Valcartier et le financement des fêtes 1534-1984".

Le candidat du Parti nationaliste a fait observer que M. Duquet peut se vanter d'avoir obtenu \$40 millions en 20 ans pour Québec-Est, mais que cela ne change en rien au fait que les investissements

dépendent sont deux fois moins importants à Québec qu'ils ne le sont en Ontario ou dans le reste du pays.

"Cela explique peut-être, note M. Bourque, que des plaies intolérables comme le chômage et la pauvreté y sévissent en

core plus durement que dans les autres régions du Canada.

"Certains coins de Québec-Est, ajoute M. Bourque, ressemblent à un tiers-monde. Il y a beaucoup trop de pauvreté, beaucoup trop de chômage, beaucoup trop de bien-être so-

cial".

M. Bourque, qui promet d'être une "voix" à Ottawa et de faire bouger rapidement les dossiers, reproche par ailleurs l'attitude électorale de députés libéraux, notamment dans le dossier du domaine de Maizerets, en

ignorant le cadre de négociations que présente l'entente Québec-municipalités et en endossant la décision qu'il qualifie d'irresponsable de leur chef M. John Turner qui refuse toutes négociations avec le gouvernement actuel du Québec.

"Cette attitude, souligne M. Bourque, compromet le développement du projet du domaine Maizerets, dossier qui, d'après lui, serait vite réglé si le fédéral respectait davantage le Québec et son gouvernement.

Monique Vézina a inauguré sa campagne dans Rimouski-Témiscouata

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — C'est en inaugurant une série de rencontres avec la presse qui s'appelleront les "lundis de Monique", que la candidate progressiste-conservatrice dans Rimouski-Témiscouata, Mme Monique Vézina, a inauguré sa campagne, cette semaine.

Elle en a profité pour dévoiler les grandes lignes de son programme d'action politique:

— assurer la correspondance entre les programmes gouvernementaux et les besoins exprimés par la réouverture du dialogue avec les groupes de la circonscription;

— doter la circonscription d'une stratégie globale de développement; — compléter les programmes de création d'emplois temporaires

par des programmes de création d'emplois permanents;

— exiger la signature d'ententes globales ou spécifiques avec le Québec;

— adapter le contenu du plan de l'Est aux besoins de l'activité économique de la circonscription;

— favoriser l'élaboration de programmes de la main-d'oeuvre en fonction de la stratégie de développement globale;

— faire participer les gens du milieu au processus décisionnel concernant les projets reliés aux programmes de créations d'emploi.

Vivement priée de préciser chacun des points énoncés, Mme Vézina a reconnu que l'élaboration plus poussée de chacun de ces points dépendrait d'une tournée de consultation qu'elle entend faire auprès des intervenants du milieu.

par André DIONNE

CAP-AUX-MEULES (Îles de la Madeleine)

— Le nouveau ministre des Pêches à Ottawa, s'est formellement engagé, mardi, à étudier un plan de stabilisation des revenus pour les pêcheurs comme il en existe pour les producteurs de blé, de lait, d'œufs, de volailles...

"Sitôt reporté au pouvoir, dans un délai maximal de deux mois, a ajouté le ministre Herb Breaux qui s'adressait à une centaine de militants libéraux des îles de la Madeleine, je me suis engagé à étudier un plan de stabilisation des revenus pour les pêcheurs" comme cela existe pour tous les autres producteurs primaires.

Cet engagement très ferme du ministre qui utilisait admirablement bien ce don de la parole des Acadiens, correspond à une demande de tous les temps de la part des pêcheurs qu'ils aient un minimum de protection contre les aléas du climat, de la ressource marine ou encore des lois du marché international comme c'est le cas actuellement.

Il y a un bon moment, expliquait-il, en collaboration avec le député-ministre de Bonaventure-Îles de la Madeleine, Rémi Bujold, que j'essaie de convaincre et de vendre cette idée à l'effet que les pêcheurs ont aussi droit, à titre de producteurs primaires, à ce programme de stabilisation. Cette étude, a expliqué M. Breaux, se verra une étude de fond sur les

problèmes, les programmes existants ailleurs dans le monde, en collaboration avec les producteurs, pêcheurs, travailleurs d'usine et les provinces, "si elles veulent bien en faire partie". Il a par ailleurs dénoncé les marchés internationaux "qui manipulent les prix intentionnellement et volontairement, surtout ceux des États-Unis".

Qualité et marchés
Dans le cadre de cet énoncé de politique, le ministre Breaux a maintenu ce que tout le monde réclame, le Québec en premier, la mise en marché d'un produit de qualité. Actuellement, ajoutait-il, nous sommes incapables de soutenir la concurrence des producteurs islandais ou norvégiens qui sont en

train de pénétrer, au détriment du Canada, le marché américain, un marché qui représente potentiellement 250 millions de personnes.

Cela suppose, affirme M. Breaux, des changements dans la mentalité du monde de la pêche qui devra s'orienter vers une diversification de sa production.

Il mettait en garde les pêcheurs à l'égard de certaines demandes

de hausse de quotas et de permis additionnels de pêche, une demande formulée d'ailleurs au début de la même assemblée par le préfet de la municipalité régionale, une mesure pour réduire le chômage chronique de cette zone.

"On gaspille notre poisson de fond, il faut augmenter notre rendement à partir de la ressource que nous possédons et qui est limitée", concluait-il.

Rectification

A la suite d'une erreur de transcription dans un texte publié hier à la page A-8, il était écrit que M. Georges H. Marcotte est candidat pour le Parti rhinocéros dans la circonscription de Portneuf.

Or, il n'en est rien puisque M. Marcotte se bat sous la bannière du Parti nationaliste. Le candidat rhinocéros est Jean Paradis.

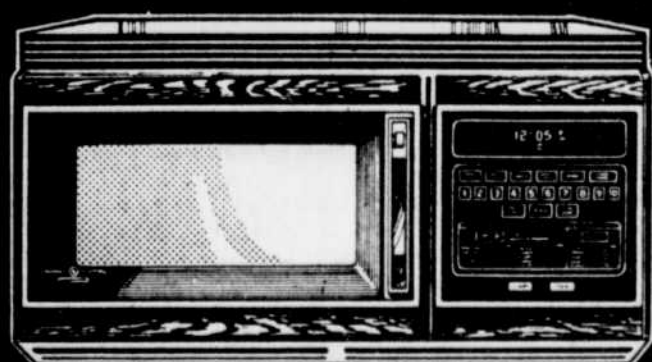
LA FOIRE... DU MICRO-ONDES

La plus grosse vente de fours micro-ondes à Québec

EN VEDETTE, PLUS DE 500 FOURS MICRO-ONDES

2 JOURS SEULEMENT SE TERMINANT VENDREDI INCLUSIVEMENT

GENERAL ELECTRIC TYPE "HOTTE"



Modèle JWM640

Dégagez votre comptoir de cuisine avec ce modèle qui s'installe au dessus de votre cuisinière.

Caractéristiques:

- Système de ventilation 2 vitesses
- Éclairage de la surface de cuisson
- 10 niveaux de puissance
- Cuisson automatique par capteur
- Cuisson automatique par sonde
- Triple mémoire
- Garde-chaud automatique
- Décongélation automatique
- Ecran d'affichage des étapes de cuisson
- Avertisseur de fin de cycle

"Facile à installer à la place de votre hotte habituelle"

PRIX DE LA FOIRE SUR PLACE

Modèle JX2300

Sans contredit, le modèle le plus intéressant de la série Dual Wave.

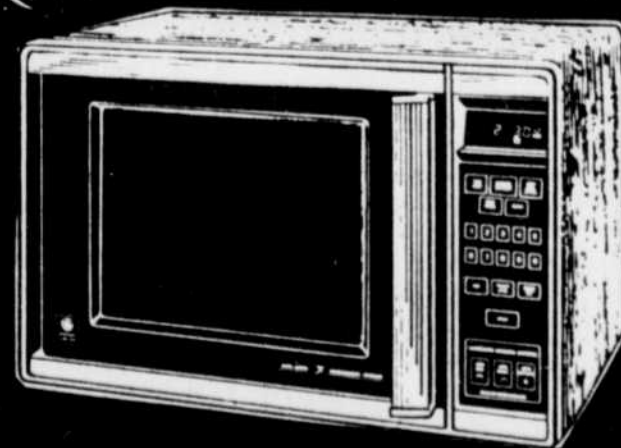
Caractéristiques:

- 10 niveaux de puissance
- Décongélation automatique
- Cuisson automatique par capteur
- Cuisson automatique par sonde
- Triple mémoire
- Garde-chaud automatique
- Ecran d'affichage des étapes de cuisson
- Grille de four à deux niveaux
- Avertisseur de fin de cycle

"Le four le plus facile à utiliser"

PRIX DE LA FOIRE SUR PLACE

GENERAL ELECTRIC DUAL WAVE



Durant ces cinq jours, des DÉMONSTRATIONS

données par les conseillères expertes de nos différents manufacturiers vous permettront de juger des nombreuses possibilités de nos appareils.

GRATUITEMENT DÉGUSTATIONS DE HOT DOGS cuits au MICRO-ONDES Venez savourer la différence! En collaboration avec BILOPAGE et le GROUPE SAMSON

FERMÉ LE SAMEDI DURANT LA PERIODE ESTIVALE

Meubles et électroménagers 4175, boul. Ste-Anne Tél.: 667-7851 (À 1 KM DES CHUTES MONTMORENCY)

Map. Boily INC.

L'élection du 4 septembre



Turner aura à justifier le salaire de fonctionnaires

OTTAWA (D'après PC et CP) — Le commissaire fédéral à l'information est disposé à obliger le premier ministre John Turner à justifier devant un tribunal son refus de divulguer publiquement les salaires dont jouissent des fonctionnaires de haut rang nommés par le cabinet.

Selon Southam News, sont notamment mis en cause deux anciens membres du cabinet Trudeau, soit Pierre Juneau et Mitchell Sharp, respectivement président de la Société Radio-Canada et président de la Commission du pipeline septentrional, ainsi que Joel Bell, président de la Société canadienne d'investissement et de développement et ex-conseiller de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

Selon le courriériste parlementaire John Ferguson, de Southam News, les autres hauts fonctionnaires concernés sont: Michael Warren, président de la Société canadienne des postes, William Hopper, président de Pétro-Canada, et Claude Taylor, président d'Air Canada. Les salaires de ces dirigeants de sociétés de la Couronne ont été déterminés sans tenir compte de l'échelle des salaires s'appliquant aux nominations faites par le cabinet.

Le droit à l'information

L'aboutissement de cette affaire devant les tribunaux découle d'une requête présentée l'année dernière par Southam News qui s'était prévalu de la loi sur l'accès à l'information pour obtenir du bureau du Conseil privé, c'est-à-dire du bureau du premier ministre, la liste des salaires de ces hauts fonctionnaires nommés par le cabinet sans passer par le canal de la fonction publique fédérale.

Southam News prétend que le bureau du premier ministre a refusé de se rendre à cette requête en alléguant qu'il fallait protéger l'intimité des individus occupant un emploi dont le salaire est payé à même les fonds publics.

Face à ce premier échec, Sou-

tham News en a appelé de cette décision auprès du commissaire fédéral à l'information, Mme Inger Hansen. Cette dernière, après avoir étudié le dossier, a finalement donné raison au requérant.

La Cour fédérale tranchera

Lors d'une réunion avec les officiels du bureau du Conseil privé, après que M. John Turner eut succédé à Pierre Trudeau, Mme Hansen n'est pas parvenue à les convaincre de rendre publics les

salaires des hauts fonctionnaires en question. Aussi, Mme Hansen a-t-elle accepté de soumettre l'affaire à la cour fédérale du Canada, au nom de Southam News.

"Je suis disposée à m'adresser à la cour fédérale pour contester la décision du premier ministre de ne pas fournir l'information réclamée", a expliqué Mme Hansen, mardi.

A titre de ministre responsable du Conseil privé, M. Turner sera cité à comparaître, quoique, selon Southam News, la citation à comparaître peut être servie à un haut

fonctionnaire agissant à sa place.

M. Turner, qui a promis au début de la campagne électorale de diriger "un gouvernement accessible et ouvert", a été invité par Southam News, il y a une semaine, à commenter l'affaire. Mais, à ce jour, il n'a encore formulé aucun commentaire.

Un ancien député libéral, Rod Blaker, nommé le mois dernier à la Commission des libérations conditionnelles, toucherait un salaire entre \$58,620 et \$68,990.

Wilson croit qu'il faut changer de premier ministre

(PC) — Quand un camion est enlisé dans la boue, on ne change pas seulement le conducteur, a déclaré, hier M. Michael Wilson, en rappelant à ses auditeurs qu'il fallait se débarrasser de M. Turner comme premier ministre.

Le gouvernement libéral est enlisé dans un déficit de \$30 milliards de dollars a rappelé l'ancien membre du cabinet Clark.

De passage hier à Québec, M. Wilson s'est adressé en français à

une centaine d'hommes d'affaires de la région, réunis pour dîner et qui l'ont applaudi à plusieurs reprises.

Les Canadiens ne veulent pas seulement des changements superficiels, ils veulent des changements fondamentaux, a dit M. Wilson qui a affirmé que le premier ministre Turner représentait un changement superficiel.

"Il parle de changement mais le cœur n'y est pas", a-t-il dit, rappelant que son cabinet ne contenait

que cinq nouveaux visages et que les 80 pour 100 étaient constitués par d'anciens ministres du cabinet Trudeau.

Où sont les vedettes que M. Turner devaient amener dans son parti, a-t-il demandé. Ce ne sont certainement pas les cinq nouveaux ministres de son cabinet dont la population ignore même les noms.

M. Turner n'a pas trouvé de gens pour changer le Parti libéral. M. Wilson a aussi souligné que, pour la première fois depuis fort longtemps, la région de Québec n'était plus représentée par un ministre dans le gouvernement.

"Aucun député de votre région n'a été jugé capable de défendre vos intérêts auprès du cabinet", a-t-il dit.

Au cours d'une conférence de presse donnée à la suite du dîner, le candidat conservateur dans la circonscription de Langelier Michel Côté, a promis que son parti fera, après le 4 septembre, la lumière sur l'administration du Vieux Port de Québec.

Il n'a pas l'intention de soulever l'affaire dans sa campagne où il veut plutôt exploiter la façon des libéraux d'administrer le pays.

Schefferville ne soutient pas le PC

Un conseiller municipal de Schefferville dénonce le soutien accordé à Brian Mulroney par le maire de cette ville, M. Yvan Bélanger.

M. Bertrand Dufour a précisé que le conseil n'avait pas donné son appui au chef conservateur puisque trois conseillers sur quatre se sont opposés à un tel soutien. Le conseiller Dufour croit de plus que le maire a manqué de beaucoup de neutralité et de diplomatie en appuyant si hâtivement le chef tory.

M. Dufour ne croit pas que la

ville puisse supporter un candidat qui était président de l'Iron Ore quand cette entreprise a décidé de fermer la ville.

Appui à Maltais

Par ailleurs, pour s'opposer au président du conseil Attikamek-Montagnais qui appuie le chef conservateur dans Manicouagan, d'autres chefs autochtones de la région ont accordé leur soutien au candidat libéral André Maltais.



Un jeune partisan des conservateurs, Dave VanKerbroeck, retourne chez lui après avoir assisté à une rencontre de jeunes conservateurs avec Brian Mulroney, hier, à London, en Ontario.

Brian Mulroney s'occupera de la pétrochimie

par Denis LESSARD

SARNIA (PC) — L'industrie pétrochimique canadienne, actuellement dans le pétrin, constituera un exemple de ce que peut faire Ottawa lorsqu'il se décide de travailler de concert avec les provinces.

C'est ce qu'a promis hier le chef conservateur Brian Mulroney qui, poursuivant sur sa lancée d'une meilleure collaboration fédérale-provinciale, a souligné l'importance de la pétrochimie dans une région où elle constitue la principale industrie.

Le chef tory a toute la journée hier fait campagne dans les petites localités du sud de l'Ontario.

Précisant qu'il avait discuté la veille avec le premier ministre ontarien des problèmes de la pétrochimie, M. Mulroney a soutenu qu'un gouvernement conservateur en ferait "un nouvel exemple de ce que peuvent le gouvernement du Canada et ceux dûment élus des provinces quand ils travaillent ensemble".

Mutisme sur Pétromont

Toutefois, hier, M. Mulroney n'a pas voulu répondre aux questions sur Pétromont, industrie pétrochimique de Montréal qui mettra prochainement à pied 250 employés sans aide fédérale.

Il y a deux jours le député de Joliette Roch LaSalle avait laissé entendre qu'un gouvernement conservateur donnerait les fonds réclamés par cette industrie moribonde, mais un conseiller politique de M. Mulroney s'est dit hier surpris de cette déclaration.

Pour le chef conservateur, le principal défi de ce secteur demeure la modernisation. Mais il a rappelé l'impact du "Programme énergétique national qui a tué l'Ontario et qui a tué une partie du Québec".

Plus tôt, rencontrant le président de Petrosar, M. Mulroney avait souligné que le groupe de travail sur l'industrie pétrochimique avait "fait du bon travail". Au début de l'année ce comité avait recommandé une réduction de trois ans des taxes, afin d'aider les compagnies qui s'approvisionnaient

d'hydrocarbures liquides.

Les organisateurs de la campagne conservatrice avaient précédemment prévu que M. Mulroney exprimerait une nouvelle position du PC sur cette industrie.

Monière est plus optimiste qu'un de ses candidats

SAINT-EUSTACHE (d'après PC) — Le candidat du Parti nationaliste dans Blainville—Deux-Montagnes, M. Daniel Epinat, espère remporter l'élection dans sa circonscription "dans quatre ou huit ans".

"Eventuellement, on risque de battre les libéraux (de Francis Fox) dans quatre ou huit ans", a dit le candidat en réponse à une question d'un journaliste en conférence de presse. Un de ses partisans a ajouté plus tard dans un "témoignage" que le PN espérait "une deuxième place" au scrutin du 4 septembre dans cette circonscription.

Pourtant, cette semaine, le chef du parti, M. Denis Monière, avait placé cette circonscription dans la liste des 21 circonscriptions où son parti aurait des chances de l'emporter.

Placé devant cette contradiction apparente, M. Epinat a répondu qu'il avait été pris de court et qu'il parlait "d'économie". Pour sa part, son chef se disait "plus optimiste" que son candidat en espérant tabler sur le vote du "OUI" au référendum. "Mais, comprenez-moi bien, je ne dis pas qu'on aura 40 pour 100 des voix, mais au maximum 20 pour 100", a dit M. Monière.

Au cours de l'assemblée, un ex-agent électoral du Parti rhinocéros a rappelé qu'aux dernières élections, le rhino avait récolté 3.000 voix dans Blainville—Deux-Montagnes. "Et on a songé à présenter trois candidats pour en avoir trois fois plus", a-t-il dit au grand amusement de l'auditoire d'une trentaine de personnes.

Cet aparté a fourni l'occasion au leader du PN de mentionner que, de "nationalistes" qu'ils étaient au dernier scrutin, les rhinocéros étaient devenus "anarchistes" cette année. "Ils ne mettent pas seulement en cause le système politique canadien, mais la vie politique tout court."

Par ailleurs, pour la deuxième journée consécutive, M. Monière s'en est pris au chef conservateur Brian Mulroney, lui reprochant de tenir deux discours: le premier pour l'électorat canadien-anglais et le deuxième pour les Québécois.

Quant aux libéraux, la preuve a été faite, a-t-il dit, que "75 députés (il s'agit plutôt de 74, M. Roch LaSalle étant conservateur) du même parti ne servent pas les intérêts du Québec, mais de l'Ontario", où "depuis 20 ans" l'Etat fédéral a réussi à concentrer l'effort industriel. "Le Parti conservateur offre de concentrer dans l'Ouest, à quoi cela va-t-il nous servir au Québec?", a-t-il demandé.

Sur la scène fédérale Les Torontois fuient le NPD

Sept députés néo-démocrates élus dans la ville de Toronto siègent à Queen's Park, l'Assemblée législative de l'Ontario. Mais la même ville n'a élu que trois députés néo-démocrates lors de la dernière élection fédérale.

Richard
DAIGNAULT

À
TORONTO

D'où vient cette gêne des Torontois envers le NPD au fédéral?

David Lewis, l'avocat syndical qui fut le prédécesseur de Ed Broadbent à la direction du parti, s'en console en disant:

"Je pense que souvent, lorsque les gens sont dans le bureau de scrutin et qu'ils s'apprêtent à faire leur croix en faveur de nos candidats, les fantômes de leurs grands-pères libéraux et conservateurs abaissent leurs froides mains sur eux et votent à leur place."

Aujourd'hui, au quartier général de Nouveau Parti démocratique, situé dans la "Main street", en plein cœur du milieu ouvrier, c'est Michael, le fils de David Lewis, qui dirige la campagne des socialistes dans les 23 circonscriptions fédérales de cette grande et riche ville industrielle.

Contrairement à son frère, Stephen, qui fut pour un temps le chef du NPD en Ontario, Michael est un homme de coulisse, un organisateur, un tacticien. Sa spécialité c'est de faire élire les candidats qui se présentent.

"Au début de la campagne, dit-il au cours d'une entrevue hier, j'étais complètement découragé. Notre popularité dans l'opinion sombrait. Nos sondages internes nous confirmaient le malaise. Mais là tout est changé. Notre niveau de popularité a atteint le niveau de 1979. Je suis absolument certain que nous allons, au minimum, garder les

trois sièges que nous détenons actuellement à Toronto.

"Là où nous étions le plus menacé, Toronto-Spadina, où le libéral Jim Coultts menaçait de l'emporter sur notre député, Dan Heaps, nous avons repris le haut du pavé. La principale raison en est la grande faiblesse du candidat conservateur, Ying Hope. Lors de la partielle de 1983, Heaps était élu par la peau des dents. Mais c'est maintenant devenu un combat entre Coultts et Heaps. Ce sera plus facile pour nous."

Les centaines de volontaires du NPD ont un thème principal: libéraux et conservateurs c'est du pareil au même; John Turner et Brian Mulroney sont les valets de la haute finance. Si vous voulez que les problèmes des gens ordinaires se fassent entendre au Parlement d'Ottawa, élevez un candidat NPD.

Qu'est-ce qui favorise le plus le NPD dans cette campagne?

Michael frotte sa barbe grisonnante et ses yeux bleus me toisent:

"Les deux vieux partis nous aident en s'attaquant. Plus ils vont s'accuser plus on en bénéficiera."

Le vieux syndrome négatif de l'électeur est toujours bien vivant. Les électeurs votent ou pour déraire un gouvernement ou bloquer un parti d'opposition.

"J'ai noté que parmi les libéraux on murmure que Jean Chrétien aurait donné une nouvelle image au parti, dit Michael Lewis, alors qu'avec Turner et tout l'entourage de Trudeau qui revient, c'est vraiment le retour de la vieille clique."

— "Allez-vous vous présenter comme candidat un jour?"

— "Jamais!" lance Michael Lewis.

— "Parce que j'ai vu mon père se tuer à la tâche; moi je tiens à ma vie de famille et, d'ailleurs, après cette campagne électorale j'ai l'intention de m'éloigner de l'activité politique. C'est trop accaparant."



Pas superstitieux

Le ministre des Finances Marc Lalonde a prouvé, hier à Toronto, qu'il n'était pas superstitieux. M. Lalonde a passé sous l'échelle mais le candidat libéral Jim Coultts n'a pas voulu faire de même. Ce dernier n'apparaît pas sur la photo étant donné le petit détour qu'il a fait...

en bref

Rencontre entre Mulroney et Bourassa

D'après UPC et PC

Une rencontre entre le chef conservateur Brian Mulroney et le chef libéral du Québec Robert Bourassa ne signifie pas une alliance officielle, a déclaré un stratège du parti libéral fédéral.

"Nous savons que M. Bourassa doit rencontrer M. Mulroney, a affirmé M. Alexandre Drapeau, organisateur libéral pour la région de Québec. "Ils sont de bons amis. N'importe quel chef de parti peut s'entretenir avec M. Bourassa sans que cela signifie que l'équipe libérale du Québec travaille pour lui", a-t-il ajouté.

Pierre Bibeau, organisateur

libéral provincial, est pour sa part conscient que 25 pour 100 des organisateurs de son parti travaillent aussi pour les conservateurs.

Langelier

Le candidat du Parti nationaliste dans la circonscription de Langelier, à Québec, défie ses adversaires incluant le candidat du Parti rhinocéros de le rencontrer dans le cadre d'un débat contradictoire.

Tous ensemble ou séparément, peu importe pour M. Binette, bien qu'il doute déjà de la participation des libéraux ou des conservateurs. Au nom de la démocratie et pour prouver que "le pouvoir fédéral, qu'il soit bleu ou rouge, est le principal obstacle au développement intégré et continu de l'économie et de la société québécoise", M. Binette espère que le NPD et les rhinos donneront suite à son offre.

Pareil débat aurait notamment

l'avantage, selon le candidat du Parti nationaliste, de démontrer, comme le pense le Parti rhinocéros, que "le système politique fédéral est une farce sinistre et grotesque, mais qu'il faut dépasser le stade de la bouffonnerie primaire et juvénile, si l'on espère dissiper le profond malaise qui afflige notre société".

Rencontre étonnante

En campagne électorale les candidats font parfois d'étonnantes rencontres. Mardi par exemple, à Gaspé, le leader du Nouveau parti démocratique au Québec, M. John (appelez-moi Jean-Paul) Harney faisait campagne dans le même coin que le premier ministre John Turner. Les deux hommes qui ont siégé au Parlement en même temps, mais représentant évidemment deux tendances différentes, se sont serrés la main et ont échangé quelques paroles de circonstance, avant de poursuivre, chacun de leur côté leur mission.

Amélioration des services postaux Canada-USA

TORONTO (CP, PC et UPC) — La Société canadienne des postes et le Service postal des États-Unis viennent de signer une entente visant à "évaporer la frontière" et à traiter l'Amérique du Nord comme une entité postale coordonnée.

En annonçant l'accord, hier, le président de Postes Canada, M. Michael Warren, et le secrétaire américain aux Postes, M. William Bolger, ont expliqué que l'entente était destinée à améliorer le service et élargir le marché dans les deux pays.

Les clients des deux pays peuvent espérer des "améliorations mesurables" d'ici avril 1985, soutient M. Warren.

Il a affirmé que l'expédition du courrier entre les principales grandes villes des deux pays ne prendra que deux jours, une fois le programme bien établi. En ce moment, les délais de livraison sont d'environ six ou sept jours. "La livraison devrait prendre trois jours entre la plupart des autres points de ces deux pays", a ajouté M. Bolger.

Dans un communiqué, Postes Canada affirme que l'accord pourrait conduire à un accroissement de 10 à 13 pour 100 du volume de courrier transfrontalier au cours des trois prochaines années.

Cependant, aucun changement dans les tarifs n'est prévu. Les Canadiens payent présentement \$0.37 pour envoyer une lettre en première classe de l'autre côté de la frontière, alors qu'il n'en coûte que \$0.20 aux États-Unis.

"La société n'a prévu aucune hausse en 1984, mais je ne peux prédire quoi que ce soit pour l'avenir", a conclu M. Warren.

Postes Canada pourrait recevoir \$20 millions en revenus additionnels à la suite de ce nouvel accord.

Siamois en bonne santé

TORONTO (d'après CP) — Lin et Win Htut, les jumeaux siamois séparés il y a dix jours, lors d'une opération d'une durée de 17 heures et demie, récupèrent bien, ont indiqué, hier, les porte-parole de l'hôpital pour enfants de Toronto.

Les jumeaux, âgés de deux ans et demi, avaient été retirés des soins intensifs quatre jours après l'opération et leur condition est maintenant considérée comme "sérieuse mais stable" avec une amélioration quotidienne. Ils ne sont plus affligés de fièvre depuis plus de 48 heures.

L'infection demeure la principale crainte des médecins, étant donné que la chirurgie a laissé des plaies de 500 cm carrés sur l'abdomen des jumeaux qui étaient unis par le pelvis.

SOLDÉ
Bi-annuel

R A B A I S J U S Q U ' À

60%



LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain
18, rue Courcellette

Traditionnel
1299, boul. Charest O.

Les Galeries de la Capitale,

Québec
Tél.: 681-0171



SPÉCIAL D'INTRODUCTION
NOUVELLE COLLECTION DE TAPIS CHINOIS
Réductions de 30% à 70%

Grandeurs: 4' x 6' - 6' x 9' - 9' x 12'
Choix de couleurs

ÉMILIE ROCHETTE

LES SPÉCIALISTES DU COUVRE-PLANCHER À QUÉBEC

555, de la Couronne, Québec - 529-4164
Stationnement au pied de la côte d'Abraham

JEUDI-SCIENCE

Une maladie répandue chez les gens de Montmagny-L'Islet

Le syndrome oculo-pharyngé est une maladie héréditaire des yeux et de la gorge. Elle se caractérise par une chute de la paupière supérieure et une difficulté croissante d'avaler. Cette maladie est répandue chez les habitants de Montmagny-L'Islet et de Cap-Saint-Ignace. Leurs ancêtres seraient venus de la région de Poitou, en France, vers le 17^e siècle.

Une mise à jour des connaissances scientifiques de la maladie a été faite récemment. Les Drs Jacques Poliquin et André Lamothe, en sont les auteurs. Ils sont spécialistes des maladies des yeux, des oreilles et de la gorge. Cette recherche a été effectuée alors qu'ils étaient tous deux à la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke. Présentement, le Dr Poliquin est directeur du département d'oto-rhino-laryngologie à l'hôpital Civic d'Ottawa. Le Dr Lamothe poursuit ses études en Europe.

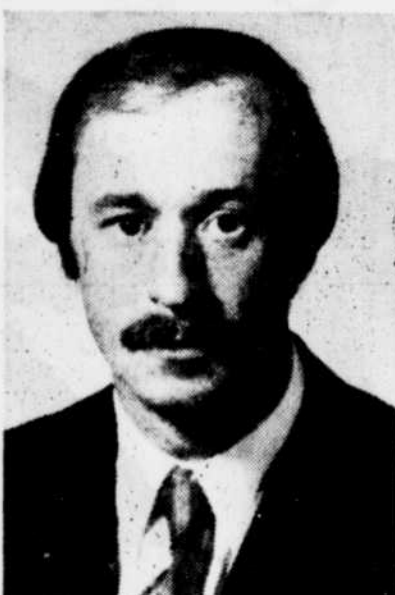
Les principaux symptômes

Le syndrome oculo-pharyngé se retrouve typiquement chez les Québécois. Il se caractérise par deux groupes de symptômes majeurs. Il y a d'abord une chute (ptose) des paupières supérieures d'apparition tardive. Ceci se produit généralement après la quarantaine et à une progression lente. La vision est normale et le muscle particulièrement atteint est le releveur de la paupière.

Le deuxième groupe de symptômes a trait à la difficulté d'avaler (dysphagie). Les manifestations digestives surviennent souvent après les troubles de la vue. Les patients notent une sensation de blocage dans la gorge. C'est d'abord avec les solides qu'ils ont de la difficulté puis avec les liquides. La dysphagie est présente chez environ 65 pour 100 des patients qui souffrent de la ptose.



Le Dr J.E. RICHARD



Le Dr Jacques PAQUIN

Le syndrome oculo-pharyngé

J.-P. Cloutier en est atteint depuis 13 ans

Jean-Paul Cloutier a 73 ans. Il habite la ville de Québec. Il se dit le descendant de Zacharie Cloutier et Xainte Dupont. Ceux-ci auraient émigré en 1634 venant de Perche en France. Les générations subséquentes à cette union sont héritières de la maladie.

Né à Québec, M. Cloutier a été élevé à L'Islet d'où venait son père. Il a souvenance d'avoir toujours eu de la difficulté à avaler. "Les inquiétudes et la nervosité m'ont toujours tombé dans la gorge. Mais,

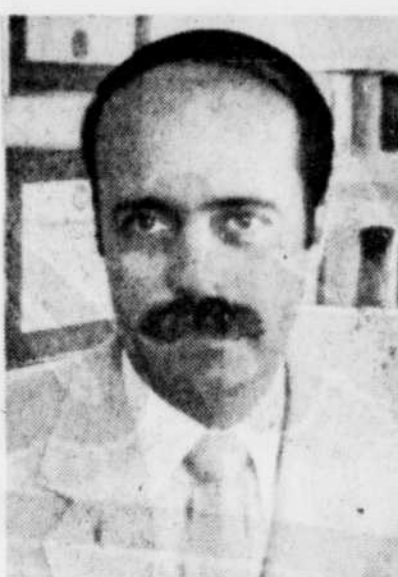
par **Huguette O'NEIL**
(collaboration spéciale)

c'est vers 60 ans que j'ai commencé à avoir de sérieux problèmes. J'ai porté des lunettes à béquilles pour soulever mes paupières tombantes. Je vous assure que ce n'est pas commode. Ensuite, j'ai été opéré pour les paupières et la gorge. Maintenant, 10 ans plus tard, on parle d'une deuxième opération à la gorge. Contrairement à la viande et aux légumes, le sucre passe bien, dit-il avec un sourire dans la voix.

M. Cloutier poursuit: "On disait de ma grand-mère, une Bernier mariée à un Cloutier, 'elle regarde grand'. Elle est morte étouffée. Dans le temps, l'opération de la gorge ne se pratiquait pas. Les gens de la région pensaient que les causes de la maladie se trouvaient dans l'eau. Dans mon village, on appelait les gens porteurs de cette maladie 'les visent en l'air'.

Une maladie héréditaire

Une maladie est héréditaire parce qu'une mutation génétique anormale est transmise de parents à enfants. Dans le cas du syndrome oculo-pharyngé elle est de caractère dominant. C'est-à-dire que le gène anormal a une chance sur deux d'être transmis aux enfants. Donc,



Le Dr Pierre GUEVREMONT

tous les membres d'une même famille ne sont pas atteints. Souvent même, il y aura espacement d'une génération.

Depuis 1962, le syndrome oculo-pharyngé est connu sous le nom de **Maladie de Barbeau**. A cette époque, le Dr André Barbeau, neurologue de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a fait du porte à porte. Il recueillait auprès des gens de Montmagny-L'Islet des renseignements sur leurs ancêtres qui avaient eu la maladie. Les gens se sont mis à parler entre eux, à la suite de cette enquête, de la maladie de Barbeau. Et le nom est resté.

A l'aide des informations ainsi obtenues, le Dr Barbeau a réussi à retracer 340 personnes appartenant au même arbre généalogique. Tout d'abord, on a cru que Zacharie Cloutier et Xainte Dupont faisaient souche. Plus tard, on a découvert que c'étaient plutôt Jean Aymard et Marie Bineau de Niord. Une fille du couple Aymard, Barbe, a épousé Zacharie Cloutier, fils. De ce couple Cloutier est né un fils, Zacharie, qui a épousé Xainte Dupont.



La chute sévère des paupières supérieures.



La chute disparaît avec le port de lunettes à support correcteur.



Des dispositifs de soutien sont incorporés à la monture des lunettes.

UNE CURE DE BEAUTÉ GRATUITE

Avec tout achat d'une imprimante **EPSON**

avec une garantie canadienne d'un an

Une valeur de 41.95\$/Gratuitement!
EPSON vous propose une cure de beauté. Achetez une des imprimantes EPSON, depuis l'économique RX-80 jusqu'à notre nouvelle imprimante ultra-rapide et de qualité "courrier", la LQ-1500 à matrice de points et on vous remettra gratuitement un logiciel générateur de caractères FACELIFT.

Une multitude de caractères
Avec FACELIFT, vous pourrez choisir entre 92 jeux de caractères pour votre EPSON. Manuel jeu de caractères! "Babyface" pour une impression de qualité, "Elongue" pour les caractères gras et larges, "Condensé", "Elite", "Proportionnel"... et bien d'autres encore.



Achetez maintenant!
Nous ne donnerons pas éternellement nos FACELIFTS. Si vous désirez que votre ordinateur donne les meilleurs résultats, joignez-lui l'imprimante la plus vendue au monde. Consultez votre distributeur Epson des aujourd'hui pour obtenir votre cure de beauté gratuite...

EPSON
EPSON CANADA LIMITEE
Numéro un.
Et conçu pour le rester.



L'offre n'est valable que pour un temps limité.
*On peut obtenir des versions distinctes de FACELIFT pour le EPSON QX-10 de même que pour le MS DOS et Apple DOS.

EPSON et CP/M sont des marques déposées de EPSON Corporation et Digital Research. FACELIFT est une marque de commerce de Companion Software Inc. RX-80 et QX-10 sont des marques de commerce de Epson America Inc. MS DOS et Apple DOS sont des marques de commerce de Microsoft et Apple Computer.

Pour rejoindre votre détaillant autorisé, communiquez avec:

EPSON CANADA LTÉE
5750, Vanden Abeele
Ville St-Laurent
(Québec) H4S 1R9
(514) 331-7534

La maladie peut être traitée

par **Huguette O'NEIL**
(collaboration spéciale)

Le responsable de la clinique ORL à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le Dr J.E. Richard, a diagnostiqué environ 20 cas en 19 ans de pratique. "Le syndrome se retrouve chez les habitants des deux rives du fleuve, dit-il. Des familles porteuses de la maladie ont traversé au Saguenay. Elles se sont répandues aussi sur la Côte-Nord du Saint-Laurent."

L'intervention chirurgicale du muscle releveur de la paupière est relativement sans complication. Par ailleurs, la myotomie du muscle crico-pharyngé est plus délicate. Il s'agit de sectionner un muscle circulaire situé

au niveau supérieur de la gorge.

Le Dr Pierre Guevremont de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec a fait une dizaine d'interventions du genre. "La chirurgie crico-pharyngée s'avère efficace, dit-il. Dans quelques cas, on doit intervenir à nouveau pour sectionner l'autre côté de l'anneau musculaire. Il y a à peine 20 ans que cette opération est pratiquée, poursuit-il. Auparavant, les patients se nourrissaient aux liquides et mourraient de faim ou étouffés."

Une technique chirurgicale avancée a été développée par le Dr Montgomery de Boston. Cette méthode consiste non seulement à sectionner mais aussi à enlever un lambeau du muscle pa-

ralysé. Le Dr André C. Durand, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en huit ans de pratique médicale, a opéré 75 patients de cette manière. "Souvent, ils arrivent en famille pour passer au bistouri", dit-il.

"Nous devons prendre de grandes précautions avant, pendant et après l'anesthésie. A cause des difficultés d'avaler et des aspirations souvent répétées durant le sommeil, les sécrétions restent bloquées dans la gorge. D'autant plus que plusieurs patients développent des maladies respiratoires. La bronchite et la bronchorrhée sont fréquemment rencontrées."

La maladie génétique est transmise par les chromosomes.

Chaque être humain, il y a 23 paires de chromosomes. Sur chacun des chromosomes, il y a des centaines de milliers de gènes. Un gène est un site sur un chromosome. Le gène est également une séquence de l'ADN. Quand cette séquence est lue par la cellule, elle commence à synthétiser le programme inscrit dans l'ordinateur humain qu'est l'ADN. La maladie génétique survient quand la séquence ne marche pas normalement.

Depuis près d'une vingtaine d'années, le Dr André Barbeau, neurologue de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, est à la recherche du gène défectueux. "Grâce à des centaines de chercheurs au niveau international, dit-il, la cartographie des chromosomes est presque terminée. Cette carte des chromosomes nous permet d'appliquer une nouvelle technique de "linkage" ou association de gènes. Ainsi, on espère pouvoir repérer le site ou gène anormal du syndrome oculo-pharyngé sur les chromosomes."

Cette localisation des sites peut se faire sur les groupes sanguins, poursuit le Dr Barbeau. Quand nous aurons trouvé le gène

défectueux, nous passerons à une autre étape. Nous ferons l'analyse de la protéine anormale qui nous amènera à préciser la déficience du métabolisme. C'est seulement à ce moment-là, que nous saurons de quelle façon nous pourrions apporter un correctif.

Urgent besoin de volontaires

"Au Québec, nous sommes les seuls au monde à pouvoir faire ce genre de recherche, ajoute le Dr Barbeau. Ceci parce que nous avons réussi à faire la généalogie pour retracer les porteurs. Ensuite, parce qu'il y a un bassin de population-patients accessible. A l'étape où nous en sommes rendus, nous avons besoin de plus de 200 échantillons de sang. Nous invitons les personnes atteintes de la **MALADIE DE BARBEAU** à communiquer avec nous. Nous prendrons des arrangements pour faire effectuer des prélèvements sanguins à ceux qui se porteront volontaires."

Il s'agit de contacter le Dr André Barbeau, Institut de recherches cliniques de Montréal, 110 ouest, avenue des Pins, Montréal, Qué. H2W 1R7, tél.: (514) 842-1481.

PROPRIÉTAIRES de LINN SONDEK

Profitez de la présence à Québec de Michael McClean et Mike Remington de « Linn Products Ltd » (Glasgow, Ecosse) pour faire reviser votre LP12.

La main-d'oeuvre sera gratuite et les pièces seront vendues à prix spécial. Exemple:

Kit VALHALLA \$180.00
Kit NIRVANA \$ 65.00

Cette clinique aura lieu lundi le 13 août 1984 de 10h00 le matin à 9h00 le soir, chez CORA Inc. ou 131 de la 18^e Rue à Québec.

Pour informations: 522-1397

N.B.: Sont aussi invités, tous ceux ou toutes celles qui veulent en savoir plus sur la conception et la mise en opération d'une table tournante de haute précision.

cora

Computerland[®] magasins d'ordinateurs

Faites connaissance avec l'avenir.MD

Nous avons aidé un plus grand nombre de personnes à acheter une plus grande variété d'ordinateurs que tout autre détaillant au monde.

Autel à Montréal, Westmount, Sherbrooke

• QUÉBEC 888, rue St-Jean (418) 524-5265
• STE-FOY 2600, boul. Laurier (418) 658-6540

Plus de 650 magasins à travers le monde

La course au reboisement

Un virage technologique raté au Québec?

par Claude TESSIER

Les Suédois et les Finlandais ont pris la vedette à l'exposition d'équipement forestier tenue dans le cadre du congrès international de foresterie, qui prend fin aujourd'hui à Québec.

Les Scandinaves n'ont pas mis de temps à réagir pour exploiter le marché qu'ouvrent les projets du gouvernement du Québec qui s'est lancé dans un programme de reboisement de 300 millions de plants par an, d'ici 1988.

Les Suédois et les Finlandais ont plongé dans cette aubaine d'un congrès international et de projets cent fois millionnaires pour présenter des systèmes, des techniques, des machines et des outils utilisés à

l'occasion du reboisement.

Du même coup, les visiteurs ont pu comprendre qu'il reste tout un virage technologique à prendre au Québec quand il s'agit de ce genre de machines et d'équipement.

Car le reboisement, c'est plus que de mettre des graines et des cônes en terre. Il faut automatiser les tâches dans les serres, les pépinières, traiter les plants contre les maladies et les insectes. Quand il s'agit de 300 millions de plants (un objectif jugé irréaliste par plusieurs dans l'état actuel des choses au Québec), il faut des technologies appropriées.

Une fois les plants "élevés", il faut les transporter dans les forêts, souvent dans des camions cli-

matés. Puis il faut des tracteurs, des hélicoptères parfois, et des sortes de sacs à dos.

Condamnés à importer?

Il faut ensuite planter. Mais avec quoi? Il y a la bonne pelle et le coup de talon, une méthode simple. Il y a des outils comme des tubes, toutes sortes de tubes car le sol est fort différent: sable, gravier, argile, etc.

A ces problèmes de technologies de plantation s'ajoutent ceux de la préparation du sol. Il faut des machines aux allures plus étranges les unes que les autres, coûteuses et grandes consommatrices d'énergie: charrues, dis-

ques, rouleaux... De rares entreprises québécoises se risquent à en inventer ou à les adapter.

Les Scandinaves poussent présentement l'audace jusqu'à concevoir des machines planteuses qui font à la fois la préparation du terrain, la plantation et la fertilisation dans une seule opération.

Les techniques de reboisement ne s'arrêtent pas là. Pendant les premières années de croissance des plants, les forestiers doivent "cultiver" la forêt comme un jardin. C'est du moins ce que souhaitent les ingénieurs. Ils doivent écarter, éliminer les pousses indésirables. Il faut alors des outils. Ici encore les Scandinaves font preuve d'initiatives, eux qui contrôlent déjà le

marché des scies à chaîne alors que les Japonais s'apprennent aussi à attaquer le marché. Ces outils, en plus d'être performants, doivent être légers et peu bruyants. Il y a ici une question d'ergonomie, de relations homme-machine, un sujet qu'on néglige souvent chez les travailleurs forestiers.

Un virage inconnu encore

Les Finlandais offrent des outils genre coupe-bordures, comme il y en a pour les gazons, qui sont capables en même temps de repandre des herbicides.

Où en est le Québec dans le domaine des techniques de reboisement et du côté des outils et

des machines? Il n'existe aucun bilan; les rapports sont muets, les études sont rares.

Pourtant, le gouvernement québécois vient de se lancer dans un audacieux projet de reboisement. Ce qui suppose de l'équipement et la formation de techniciens. Car si les exploitants forestiers ont su, au Québec, s'approprier les machines les plus performantes (abatteuses, ébrancheuses, tronçonneuses, etc.), ce qui n'implique pas qu'elles soient toutes écologiquement acceptables, les méthodes et le matériel de reboisement posent aux responsables de sérieuses interrogations. Un virage technologique à prendre dont personne ne parle encore!



Le reboisement des forêts au Québec est une tâche qui s'annonce ardue et difficile; il semble qu'on soit encore loin d'avoir développé et d'avoir adapté les technologies qui s'imposent. La gamme de ces technologies touche aussi bien aux microorganismes qu'aux puissantes machines coûteuses.

Ce n'est pas tout de faire des semis et de faire pousser des plants en serres; le reboisement implique la préparation du sol avec des machines du genre Létourneau ou d'autres.

Les Finlandais utilisent des motoneiges pour faire la fertilisation de leurs forêts.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Au congrès international de foresterie de Québec, les Finlandais et les Suédois avaient deux kiosques à partir desquels ils faisaient la promotion et la vente de leurs technologies forestières.

olivetti M20

ORDINATEUR PERSONNEL

OFFRE SPECIALE Olivetti M20
(démonstrateur)
128 K. mémoire
2 unités à disque,
320 K. chacune.

PRIX SPECIAL: 2 995\$

Autres marques disponibles:
IBM PC CORONA PC SPERRY PC
et tout ordinateur basé sur MS-DOS

GUY DOMBROWSKI INC.
22, Prévert
Loretteville G2A 2R5
(418) 843-5275

30% à 40%

DE RABAIS SUR LES PRIX MARQUÉS, SUR LES NEUBLES EN MAGASIN

sommeil - salle à manger - table - som-
matelas - etc. salle à manger - table - su-
etc. matelas - etc. salle à manger - table - r

de lit - fauteuil - bureau - chaise - table - etc.
bre - buffet - p - buffet - base de
e - buffet - p - buffet - base de
lier de chaise - buffet - base de
huche - buffet - base de

PROFITEZ-EN...

PLAN DE FINANCEMENT. MISE DE COTE POUR MENAGE.
LIVRAISON EN 1985 ACCEPTÉE SANS FRAIS

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.
355, Marie-de-l'Incarnation
681-6054

VISA
MASTERCARD
AMERICAN EXPRESS

UN SYSTÈME SUR MESURE

C'EST GARANTI!

Partez gagnant dans la course aux ordinateurs! Choisissez un système d'ordinateur sur mesure à un prix à votre mesure. Un système garanti.

IBM PC Portatif

\$3495

256 Ko Un entraînement de disque

Apple IIc

\$1645

Système 128 Ko

Advenant le cas où le système ne répondrait pas exactement à vos besoins, vous pouvez nous le rapporter dans le 30 jours suivants. Nous procéderons aux changements nécessaires ou nous vous rembourserons. Aucun autre magasin d'informatique n'a adopté une approche aussi innovatrice, car il n'existe qu'une seule garantie: "Innovations en Informatique".

LES AUBAINES DU GÉRANT

Nos gérants vous attendent avec leur grand choix de systèmes à prix super réduits... satisfaction garantie!



FAITES VITE! CETTE OFFRE SE TERMINE LE PREMIER SEPTEMBRE.
Apple est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Innovations en Informatique est un détaillant autorisé des ordinateurs personnels IBM. IBM est une marque de commerce déposée de International Business Machines Corporation.

innovations en informatique
Computer Innovations Corporation

• La Baie, Les Galeries de la Capitale, Québec 628-1844



Le Soleil, Roland Marcoux

C'est sur les trottoirs, dans les rassemblements populaires, les parcs publics et même les centres commerciaux que le groupe "La Patère", du YMCA, présente son spectacle "La parenté est arrivée".

"La Patère" du YMCA

Une réflexion sur les ethnies

par J.-Claude PAQUET

Le laboratoire d'action théâtrale du YMCA, "La Patère", a donné, hier, une représentation spéciale d'un spectacle itinérant qui sera présenté en région jusqu'au 31 août.

Intitulé "La parenté est arrivée", ce spectacle traite sur un ton humoristique du développement historique et contemporain de l'interculturalisme au Canada, depuis 1534.

Depuis quelques jours, les comédiens et musiciens de "La Patère" arpègent les trottoirs et s'infiltrent au cœur des rassemblements populaires et des parcs publics pour y présenter ce

spectacle qui ne peut qu'appeler la réflexion sur les rapports entre les différentes ethnies.

Cette action théâtrale s'inscrit dans le cadre d'un idéal humaniste qui se trouve au centre des préoccupations du YMCA, qui célèbre cette année son 130^e anniversaire de fondation à Québec.

Le directeur des programmes communautaires du YMCA, M. Daniel Côté, a précisé à l'occasion d'une conférence de presse que l'objectif du YMCA de Québec, était d'abord et avant tout de participer aux mieux-être individuel et collectif du milieu. Pour ce faire, dit-

il, le YMCA compte sur le dynamisme de ses programmes d'intervention en santé et loisirs, en éducation préscolaire, en prévention de la criminalité, en loisir éducatif et en éducation interculturelle. Pour ce dernier volet, explique-t-il, le YMCA compte sur un outil de communication privilégié, soit le laboratoire d'action théâtrale.

Au chapitre de l'expression culturelle et interculturelle, dit M. Côté, l'année 1983-1984 a été marquée par plusieurs expositions et spectacles, dont le Festival interculturel 1984 et les pièces de théâtre "Pomme et Paix", "La Cabane" et "La parenté est arrivée".

Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy Le syndicat obtient un mandat de grève

par J.-Claude PAQUET

Réunis en assemblée générale mardi, les employés de l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy (CSN) ont donné un mandat de grève à leur bureau syndical, que ce dernier pourra utiliser au moment jugé opportun.

Le conseiller syndical de la CSN, M. Guy Boisvert, a précisé que la convention en vigueur ne vient à échéance que le 30 septembre, mais qu'après quelques séances de négociations, les offres patronales sont jugées si inacceptables que 90 des 101 membres présents ont décidé d'adopter cette position.

En ce qui concerne les offres salariales, dit M. Boisvert, elles sont inférieures à ce que viennent d'obtenir les employés des Holiday Inn de Sainte-Foy et du centre ville, alors que jusqu'ici, les salaires payés à l'Auberge des Gouverneurs étaient légèrement supérieurs.

Les offres patronales représentent d'ores et déjà, selon le conseiller syndical, comme la demande de faire 13 chambres au lieu de 14 pour les femmes de chambre. On veut également charger un dollar pour les repas qui sont gratuits à l'heure actuelle, enlever la demi-heure de pause du midi et l'on fixe l'échéance du contrat au 30 septembre 1986, alors que le syndicat vise le 4 juillet.

Les employés, qui ont 13 mois de grève en trois ans, dit M. Boisvert, n'acceptent pas un tel recul et c'est ce qui explique la précocité du vote de grève. Aucune séance de négociation n'est prévue pour l'instant, dit-il, et le syndicat ne bougera pas avant une prochaine rencontre. Mais s'il devait y avoir maintien de la position patronale, il y aura certainement des tiraillements à l'intérieur, même si le droit de grève n'est pas encore acquis.

Ikea

Par ailleurs, la grève des employés d'IKEA se poursuit toujours, alors qu'une troisième séance de négociations doit avoir lieu aujourd'hui.

Les deux premières séances, qui ont eu lieu vendredi et mardi ont permis de légers progrès, mais rien qui ne laisse entrevoir un règlement rapide.

La partie syndicale a déposé cette semaine des plaintes contre les congédiements de 19 employés, et a également demandé l'intervention d'un enquêteur pour vérifier la présence au travail de briseurs de grève.

Le syndicat affirme, en effet, que sur la dizaine de personnes qui maintiennent l'ouverture du magasin IKEA, il y aurait quatre employés qui ne répondent pas à la définition d'employés cadres.

Sécheresse: les provinces de l'Ouest réclament l'aide d'Ottawa

(D'après UPC) — Réunis en conférence téléphonique, les premiers ministres de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont exigé hier du gouvernement fédéral que le sud des Prairies, aux prises avec de terribles sécheresses, soit considéré comme zone sinistrée.

MM. Peter Lougheed (Alberta), Grant Devine (Saskatchewan) et Howard Pawley (Manitoba) ont l'intention de faire parvenir dès demain un télégramme commun au premier ministre canadien, M. John Turner pour lui faire part de leurs préoccupations à l'égard de la situation qui prévaut depuis les Rocheuses jusqu'à la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan et réclamer une aide financière d'Ottawa.

Selon le premier ministre Devine, les répercussions économiques de la sécheresse méritent une aide financière plus considérable que celle accordée au Canada.

Canards

En Saskatchewan, un porte-parole de la faune a déclaré que la sécheresse avait particulièrement affecté la population de canards qui vit dans le sud des Prairies.

Selon M. Hugh Hunt, la population de canards aurait baissé de 25 pour 100 dans la province cette année, surtout à cause de la sécheresse et de l'habitude qu'ont les fermiers d'assécher les marais, laissant les volatiles sans endroit pour se reproduire.

Le prêtre arrêté n'est pas maronite

Le vicaire général des maronites du Canada affirme que le prêtre du Québec arrêté il y a trois semaines relativement à une présumée affaire de trafic d'héroïne n'est pas un membre du diocèse de Saint-Marion comme l'affirmaient les agences de presse.

Mgr Elias El-Hayek soutient dans un communiqué que le père Elias Njeim est un prêtre de rite grec catholique et que lorsque le diocèse de St-Marion lui a donné un travail temporaire pour six mois, il était muni d'une permission de son évêque.

"Il ne fut jamais adopté par notre diocèse, ni même nommé officiellement pour une position quelconque dans ce diocèse," précise le vicaire général des maronites.

Mgr El-Hayek dit que son Eglise condamne le trafic de la drogue sous toutes ses formes et qu'il s'agit là d'un des fléaux de notre société.

M. Elias Njeim, âgé de 64 ans, identifié comme un résident de Sainte-Thérèse, a été accusé avec trois autres personnes d'avoir introduit illégalement au Canada et aux États-Unis une quantité d'héroïne d'une valeur de \$15 millions.

Des accusations ont été portées contre Marie Assad Njeim, elle aussi de Sainte-Thérèse et contre Basil Sarweh et Remonda Basset, tous deux de Toronto.

Des mandats ont été émis contre un Américain du Massachusetts et contre un Libanais.

Cette affaire était la conclusion d'une enquête menée par la GRC pendant cinq mois. Sept autres personnes ont été arrêtées aux États-Unis.

COMPLIMENTS DE LA PART DE CRITIQUES SÉVÈRES

"(...) La voiture a aussi connu son baptême de l'hiver québécois dont elle s'est d'ailleurs bien tirée..."

"(...) Elle nous apparaît comme une solution de rechange très intéressante entre ses concurrentes moins coûteuses en provenance des pays de l'Est et ses rivales japonaises plus chères."

Jacques Duval—La Presse

"La Pony de Hyundai a belle allure et son bas prix saura plaire aux consommateurs."

"Et elle utilise de l'essence régulière. Ô merveille, une économie additionnelle!"

Robert Fleury—Le Soleil

"Une petite pas possible qui vient de Corée."

"(...) Hyundai a réussi, et de brillante façon (...)"

Jacques Bienvenue—Journal de Montréal

"À chaud comme par temps très froid (...), le démarrage du moteur est immédiat et il prend rapidement un rythme régulier qui ne laisse de doute sur sa bonne santé."

"La commande est très précise et l'étagement des rapports de boîte permet de tirer le maximum des performances du moteur en utilisant son couple extraordinaire, ce qui permet donc d'économiser sur le rendement des pièces."

Philippe Dacier—Sur 4 roues

"L'épaisseur des panneaux de carrosserie dégage une impression de solidité."

"Les freins à disque à l'avant et à tambour à l'arrière assurent des arrêts sans reproche."

Automobile et Touring Club du Québec

Avant de publier ses opinions, on étudie bien tous les aspects de la question.

Les critiques automobiles prennent leur travail au sérieux et se montrent ainsi très exigeants vis-à-vis des voitures que les constructeurs automobiles soumettent à leur jugement.

C'est pourquoi la Pony a tout lieu d'être fière de ce qu'en disent les critiques depuis son lancement.

Voici un bref aperçu de la Pony. Tous les modèles offrent quatre portières pour les passagers, plus un hayon pour les bagages. C'est une propulsion arrière dotée d'un moteur 1439 cc et d'une transmission conçue par Mitsubishi et construits à partir d'acier Hyundai.

Hyundai ne complique pas inutilement les choses. La Pony est donc offerte en trois modèles seulement: L, GL et GLS. Le modèle GLS est entièrement équipé, jusqu'à la radio AM/FM avec lecteur de cassettes. Le modèle de base L est doté de pneus Michelin 4 saisons, ceinturés d'acier. Le pare-brise provient des usines de Libby-Owens-Ford. D'origine canadienne, les pneus, le pare-brise et les bougies Champion sont montés sur la voiture en Corée.

Les critiques les plus exigeants sont les clients qui payent leur voiture. Nous vous invitons donc à venir former votre propre opinion de la Pony. Car à notre avis, la Pony constitue le meilleur achat automobile au Canada.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI

Qui est Hyundai?

Hyundai est un constructeur automobile qui fabrique tous les éléments constitutifs de la Pony, y compris l'acier. Il assure lui-même le transport de ses voitures au Canada.

Parmi les autres activités commerciales de Hyundai, il faut compter la fabrication de l'acier, la construction et l'exécution de travaux d'envergure tels que des centrales hydro-électriques, des

hôtels et des raffineries. La compagnie construit des navires de toutes tailles,

des wagons de trains, et une gamme complète d'autobus et de camions.

HYUNDAI

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

J'aime voyager
Lire le
CAHIER TOURISME
DU SAMEDI,
c'est partir un peu.

MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES JOURS!



abonnement:
647-3333

Une camionnette heurte 2 cyclistes et 1 motocycliste

par Lucien LATULIPPE

Un jeune motocycliste a été tué et deux cyclistes blessés par une camionnette à Lauzon, mardi soir. André Morin, âgé de 15 ans, de la rue des Violettes, à Lauzon, est mort pendant son transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Serge Bourget, âgé de 18 ans, du chemin Saint-Roch, à Saint-Joseph de Lévis, est dans un état grave au même hôpital, mais sa vie n'est pas en danger. Marc Nadeau, âgé de 13 ans, du chemin Saint-Roch, à Saint-Joseph de Lévis également, s'en est tiré avec des blessures légères.

sures légères.

La police de Lauzon a précisé que la tragédie est survenue, vers 22h45, en face du 43, route Lallemant. Tous les acteurs de ce drame circulaient dans le même sens, en direction sud.

Selon le rapport dressé par le sergent-détective Yves Samson et le constable Marcel Bourget, la camionnette aurait d'abord heurté le vélo de Serge Bourget qui a été projeté contre celui de Marc Nadeau. Elle aurait ensuite renversé la mobylette que conduisait André Morin.

Le conducteur de la camionnette s'est immobilisé sur la scène de la tragédie. Conduit au poste de police de Lauzon, il a été soumis au test de l'ivresse qui s'est révélé positif.

Le Dr Michel Marois a pratiqué, hier, une autopsie sur le corps de la victime à l'Institut médico-légal de Québec et il attribue la mort à une fracture du crâne. L'enquête du coroner a ensuite été ouverte par l'identification de la victime et elle a été ajournée pour permettre aux policiers d'établir toutes les circonstances de la tragédie.



Michel DERY

Il y a un an, Mélanie Decamps disparaissait

DRUMMONDVILLE (d'après PC) — Il y a un an exactement aujourd'hui, vers midi trente, disparaissait Mélanie Decamps, 5 ans, du parc des Voltigeurs de Drummondville.

Cet événement allait provoquer un remue-ménage comme on en a jamais vu au centre du Québec et constituer l'un des faits les plus importants des annales policières et judiciaires de 1983 et du printemps 1984.

On sait maintenant que Mélanie Decamps, dont les parents campaient au parc provincial, a été

enlevée par Michel Dery, 24 ans. Le jeune homme, qui est mentalement retardé, avait kidnappé la fillette pour avoir de la compagnie et pouvoir jaser de ses problèmes.

Le lendemain, 10 août, il la reconduisait dans la forêt et l'attachait à un arbre. L'enfant, après des recherches intensives, fut retrouvée morte le soir du 21 août, à environ un mille de son point de départ. C'est Dery lui-même qui conduisit la police dans le secteur où fut retrouvé le cadavre de la fillette.

Ex-fonctionnaire condamné à six mois de prison

par Lucien LATULIPPE

Un ex-fonctionnaire de Québec a été condamné à six mois de prison, hier, par le juge Marc Choquette au palais de justice de La Malbaie. Il était déjà détenu en prévention depuis quelques mois.

Le prévenu, qui demeure à Beauport et qui est âgé d'une quarantaine d'années, avait été arrêté quelques jours après les événements tragiques qui se sont déroulés au Parlement de Québec, en mai. Il venait de dérober des armes à feu dans un établissement de La Malbaie et, selon l'enquête menée par la Sûreté du Québec, il aurait eu des desseins dangereux.

Ingénieur forestier pourvu d'une intelligence exceptionnelle, l'accusé avait été remercié de ses services, il y a quelques années, et il était fort déprimé depuis. Il n'avait aucun dossier judiciaire antérieur.

Lors de la comparution du prévenu au palais de justice de La Malbaie, le tribunal s'était rendu à la requête de la Couronne représentée par Me Mario Tremblay et de la défense en la personne de Me J.-Patrick Sullivan, en ordonnant un examen psychiatrique de 30 jours.

À la suite de quelques délais, l'accusé a reconnu sa culpabilité à six chefs d'accusation, ce qui lui a valu six mois de prison au total.

L'enquête policière a révélé que le prévenu, qui est originaire de la région de Charlevoix, s'était rendu à La Malbaie en bicyclette et qu'il aurait tenté de voler une voiture, rendu sur place, en plus de voler des armes à feu et de commettre quelques autres délits. L'accusé a été arrêté le soir même du vol des armes à feu.

Jocelyn Côté est mort d'un coup de feu dans le dos

par Lucien LATULIPPE

Jocelyn Côté qui est mort à la suite de la fusillade sur le terrain de stationnement du restaurant-bar "L'a Marrée", situé sur le boulevard Sainte-Anne, à L'Ange-Gardien, a succombé aux blessures causées par un coup de feu qui l'a atteint dans le dos, à la hauteur du thorax. Des plombs provenant de la même balle se sont aussi logés dans l'abdomen.

L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec par le Dr Michel Marois, hier, a également révélé que M. Côté avait été touché par un second projectile en avant de l'épaule gauche.

Ainsi blessé vers 1h30 de la nuit de dimanche, Jocelyn Côté, qui était âgé de 35 ans et qui demeurait à Beaufort, est mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, vers 17h30 avant-hier.

L'enquête du coroner a aussi été ouverte, hier, et elle a été ajournée à une date à déterminer plus tard pour permettre à la Sûreté du Québec d'établir toutes les circonstances de la fusillade. Le corps de la victime a été identifié par son père, M. Emilien Côté, de Beaufort.

Selon la SQ, Jocelyn Côté aurait été expulsé du restaurant-bar déjà désigné qui le considérait comme un client indésirable. Il est parti en menaçant de revenir avec une arme à feu.

Pendant que des agents de la SQ qui avaient été prévenus de l'incident et qui connaissaient Côté le cherchaient, ce dernier est revenu au restaurant avec un pistolet de calibre .635 chargé de balles de calibre .25. Fabien Laberge, copropriétaire du restaurant-bar, était armé d'un fusil .12. Il y a eu échange de coups de feu. M. Laberge a été blessé de deux coups de feu aux jambes et une cliente qui était à l'intérieur a été touchée à la cuisse par un projectile qui a transpercé le mur du restaurant.

Il se rend après avoir menacé de faire sauter la maison de sa femme

PICTON, Ont. (PC) — Neil Gill, âgé de 46 ans, de Picton, s'est finalement rendu à la police, hier, après avoir menacé de faire sauter la maison de la femme dont il vit séparé. Il a été incarcéré jusqu'à ce qu'un tribunal étudie aujourd'hui sa demande de libération sous cautionnement.

Gill avait dressé une tente sur le terrain où habite son ancienne femme et il y était demeuré 18 heures avant de finalement cesser ses menaces à l'endroit de celle-ci et de son avocat. Plus tôt, il avait reçu une certaine somme d'argent sous forme de chèques, ainsi qu'il avait réclamé. La police n'a pas voulu préciser de combien il s'agissait ni qui avait signé les chèques.

L'homme devra répondre à des accusations d'extorsion et de menaces à l'endroit de sa femme et de l'avocat de cette dernière.

Dès mardi soir, on avait dû ordonner l'évacuation d'une centaine de familles dans le secteur, à la suite du comportement de Gill... même si, comme l'a indiqué plus tard la police, il n'avait aucune matière explosive avec lui.

La

La clef de Sol

2, rue Saint-Jean (angle Salaberry) 524-8431

La meilleure place en ville

100

FOURS À MICRO-ONDES EXCEPTIONNEL!

À UN PRIX

FAITES VITE!

Panasonic® à partir de 399\$

PLATEAU ROTATIF

GRATUITS

UN CAQUELON D'UNE VALEUR DE 37\$

UN BEAU JAMBON LAFLEUR

UN COURS DE CUISSON

1^{er} VERSEMENT en NOVEMBRE 1984

Technics

50 chaînes stéréo IMPOSSIBLE!

À UN PRIX

KENWOOD

SUPER-PRIX 799\$

Cartouche magnétique incluse

Cet ensemble comprend:

- Syntonisateur Technics STZ-15 AM-FM-stéréo
- Amplificateur Technics SUZ-25
- Magnétophone à cassette Technics RSM-205 ou Teac V-300 avec Dolby
- Égalisateur MEQ-120 paramétrique
- Table tournante Kenwood KD-21R semi-automatique
- 2 enceintes acoustiques Kenwood LSK-200 60 watts, 2 voies

OÙ ALLER À QUÉBEC

...ET DANS NOS RÉGIONS



théâtres d'été

QUÉBEC

LA FENIERE, auditorium du pavillon de l'enseignement, séminaire St-Augustin, 4830 route St-Félix, à l'ouest des limites de Cap-Rouge. Rés. 872-1424. "Un canapé-lit", comédie de Trevor Cowper avec Lorette Guertin, Marc Bertrand, Benoît Dagenais et autres. Mar. au dim. 21h. Adm. \$8, \$9 ven., sam. Relâche lun. Se termine le 16 sept.

CAFE-THÉÂTRE DU VIEUX-PORT présente "Marius" de Marcel Pagnol, avec Jean-Marie Lemoine, Michel Gariépy, Jean-François Gaudet. Mar. au sam. 21h. Rés. 692-3830. Complet jusqu'à 25 août. Prolongation jusqu'à 15 sept du mar. au sam. 20h30. Pour ces dates, l'admission sera de \$11 et \$13 et les réservations se font à 681-0088 et 4679.

BEAUMONT-ST-MICHEL, route 132, St-Michel de Bellechasse. "La danse des barbaques", comédie de John Murray, avec Jean-René Ouellet et Linda Sorghini. Lun. au ven. 20h30, sam. 19h, 22h. Adm. \$10 en sem. \$12 sam. Relâche dim. lun. Se termine le 17 sept. N.B.: La direction du théâtre demande de vérifier si le reste des billets avant de vous rendre, car plusieurs soirs affichent "complet".

THÉÂTRE DE L'ILE D'ORLEANS, St-Pierre, Rés. 828-9330. "Faut divorcer" de Bertrand H. Leblanc. Mar. au sam. 20h30. Adm. mar. au ven. \$10, ven., sam. \$12. Relâche dim., lun. Se termine le 25 août.

LE THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT, 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec. Rés. 688-0663 ou 692-3000. "La folie des grandeurs", comédie de Louis Allaire, Alain Duchesneau et Denis Villeneuve. Tous les soirs, 20h30. Du jeu. au dim. Se termine le 26 août. Adm. \$7 en sem.; \$8 le sam.

THÉÂTRE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DU VIEUX-PORT DE QUÉBEC, 100 rue St-Huon. "Touche du bois, Ulysse Huet", comédie historique de André Jean. Mer. au ven. 14h; sam., dim. 14h, 19h. Rés. 694-3390. Se termine le 17 août. Entrée libre.

THÉÂTRE DU PARC CARTIER-BREBEUF, 175 rue de l'Espérance. "Un royaume dans ma rue", marionnettes. Mer. au ven. 10h, 13h30; sam., dim. 13h, 15h. Entrée libre. En cas de pluie, les représentations ont lieu au centre récréatif St-François-d'Assise. Relâche lun., mar. Se termine le 24 août. Rés. 694-1038.

THÉÂTRE HISTORIQUE DU FORT NO 1 DE LA POINTE LEVY, Rés. 694-2470. "C'est plus fort qu'elle", fantaisie historique. Sam., dim. 13h30, 15h30; mer. au ven. 14h. Relâche lun., mar. Entrée libre.

PETITE SCÈNE DE L'AGORA, Vieux-Port de Québec. "La pêche à la baleine", par les marionnettes de Claire et René. Tous les jours, 13h, 14h, 15h. Entrée libre.

LA CHAPELLE DE LA VIEILLE MAISON DES JEUILLERIES, 2320 chemin des

Foulons, Silley. Du jeu. au sam. 20h30. "Le malade imaginaire" de Molière par la Troupe d'un été. Entrée libre. Se termine le 18 août. Rés. 683-4821.

CHAPPELLE DU BON-PASSEUR, 1080 de La-Charrois. Rés. 692-0526. "Demeter", adaptation scénique de l'opéra d'Henry Dutilleul, par la Compagnie l'Altier. Mer. au sam. 20h30. Adm. \$5 étud.; \$7 autres. Se termine le 25 août.

PLACE ROYALE DE QUÉBEC, "Le roi de la place", jeu. 15h à place Royale et ven. 16h30 au parc du arrier Petit-Charlamain. Gibier de potence, jeu. ven. 10h30, à place Royale. En cas de pluie, annulé. Entrée libre.

PARC DE L'ARTILLERIE, 2 rue d'Auteuil. "Le bal des balles", comédie historique. Mer. au dim. 14h; ven., sam., supplémentaire à 20h. Entrée libre. Jusqu'à 25 août.

LA POUDRIÈRE DE L'ESPLANADE, 100 rue St-Louis, "Frissons sur la terrasse", création des élèves et finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec. Jeu. au sam. 14h30, 20h30; dim. 14h30. Gratuit. Rés. pour groupes seulement: 683-8369 ou 694-7016.

LE BOIS DES AMOUREUX, 841 av. du Palais, St-Joseph de Beauce. Rés. (418) 397-4803. "Marcel... tu m'as échappé", avec Denise Guenette. Mar. au sam. 20h30. Adm. \$9; \$8 étud. et âge d'or. Se termine le 25 août.

THÉÂTRE DU GANOUË, route 204, St-Prospère de Beauce. "L'espoir n'a pas de pays", spectacle musical avec le trio Fleur de son. Du jeu. au dim. 20h30. Adm. \$5. Rés. (418) 594-5000. Se termine dim.

BAS-DU-FLEUVE LA ROCHE A VEILLON, 547 de Gaspé est, St-Jean-Port-Joli. Rés. (418) 598-3061 ou 62. "Des cas cocasses", de Monique Milville-Deschênes avec l'auteur et Yves Massicotte. Tous les soirs, 20h30. Adm. \$8, \$4 enf. en sem.; \$9, \$4.50 enf. sam. Se termine le 18 août. Relâche dim., lun. Supplémentaire est prévu pour le 24 août.

LE THÉÂTRE DE L'AUBERGE, 20 boul. Cartier, Rivière-du-Loup. Rés. (418) 862-3514. "Le fou-gu", de Jacques Diamant. 21h. Adm. \$7, \$5.50 enf. se termine le 19 août.

THÉÂTRE DES GENS D'EN BAS, camping Bic, route 132, Bic. Rés. (418) 736-4711. "Omer Veilleux", écrit, mis en scène et joué par Yves Dagenais. Mar. au dim. 20h30. Adm. \$8, \$9 sam. et dim. Se termine le 19 août.

THÉÂTRE DE PINCE-FARINE, La Grande à Francis, 59, 1ère Rue ouest, Ste-Anne-des-Monts. Rés. 763-5956. "Paroles", de David Lormer. 21h. Adm. \$6, \$5 étud. Se termine dim.

THÉÂTRE LA SALINE, Percé au bord de la mer. Rés. (514) 3189. "Mappemonde", Création de Zoogreep Circus de Granby. Lun. au sam. 21h. Relâche les dim. Se termine le 18 août.

CENTRE D'ART LE BARACHOIS, Matane. Du mer. au sam. 21h. "La chienne à Jacques", création collective



spectacle

AMPHITHÉÂTRE DU COMPLEXE "G". Festival d'inter-télévision. Ce soir et le 16 août: 20h30: poésie visuelle, danse littéraire, musique muette, et autres explorations. Série d'explorations artistiques autour du son. Ce soir les participants sont: Pierre-André Arcand (Québec); Bi-Clan (Montréal); H. Bouchard, J. Doyon, M. Levesque, P. Ménard, Y. Tanguay (Québec); Diane Jocelyne Côté (Québec); Hervé Fisher (France); The Horsemen (Toronto); Dick Higgins (NY); Geneviève Letarte (Montréal); Allison Knowles (NY); Les Sakpettes (Québec); Clive Robertson (Toronto). Adm. \$4.

BOIS-FRANCS

THÉÂTRE DE LA CHEVRE, 263, St-Fortunat. Rés. (819) 344-2402. "Le grand traitement" de Marie-Thérèse Quinon. 20h30 mar. au ven.; 19h sam. 22h. Adm. \$10. Se termine le 25 août.

THÉÂTRE DE LA GRANDE COULEE, route 255, entre Kingsley Falls et St-Félix-de-Kingsey. Rés. (819) 848-2828. "Le dernier des Don Juan", de Neil Simon. Mar. au ven. 20h30; sam. 19h et 22h. Adm. \$9, \$10. Relâche dim., lun. Jusqu'au 1er sept.

THÉÂTRE DU PERCE-VE, 9 rang Ancil, Victoriaville. Rés. et inf. (819) 752-5070. "La chambre mandarine", comédie de Robert Thomas. Jeu. au dim. 20h30. Adm. \$5, \$4 étud. Se termine le 9 sept.

CHARLEVOIX

MANOIR RICHELIEU, salle Le Casino, Pointe-au-Pic. Rés. (418) 665-3703. "Caballero mon amour", Du mar. au jeu. 21h. Adm. \$7, \$5 clients du Manoir.

cinéma

LA BOITE A FILMS, (1044, 3e Avenue, Limoilou, 525-3144). Blame it on Rio (v.o.) (5) 19h30, 14 ans. L'amie (3) 21h30. Tous. Adm. \$3, \$2 âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922). Indiana Jones and the Temple of Doom (3) 19h05, 14 ans. Adm. \$5.50; \$5 14-17 ans. Aucun laissez-passer n'est accepté.

CANARDIERE (Galerie Canardière, 681-8575). Faut pas en faire un drame (4) 19h, 21h. Embrasse-moi, je te quitte (5) 19h15. Tous. Adm. \$5, \$4 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans et âge d'or.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). La passante du sans-souci (4) 19h, 21h. Mortelle randonnée (3) 21h30, 14 ans. Adm. \$3.25; \$2 moins de 14 ans et âge d'or, pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 625-2455). Salle 1: Jeux de guerre (4) 18h55, 21h. Tous. Salle 2: Pénitence de femmes (3) 21h15. Anthropologie (6) 19h30, 18 ans. Salle 3: A la poursuite du diamant vert (4) 19h, 21h. Tous. Salle 4: Le veinar (3) et Piège pour un homme seul (3) 19h30. Tous. Adm. \$5; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans, pour chaque salle.

LIDO (837-2272). Yentl (3) 19h30. Tous. Adm. \$4.50; \$3 étud. 14 à 20 ans; \$1.50 âge d'or et moins de 13 ans.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: The last starfighter (3). (En primeur en v.o.). 13h20, 15h15, 17h10, 19h05, 21h. Tous. Frontenac: I Zelig (2). 13h45, 15h15, 16h45.

5p Cheers
12 Live It Up
57 Films for a Summer Night: "The Country Girl", E.U. 1964 (n/b)
99 Les chous du jeudi
R-Q Cinéma: "La Isla", Arg. 1979.

21h30
4-7 Les Moineaux et les Pinsons
5p Night Court
12 Bizarre

22h00
3 Knots Landing
4-7 XXIIIe Jeux olympiques - Los Angeles 1984
5p Hill Street Blues
9-11-13 Le téléjournal R
12 1984 Summer Olympic Highlights

20h10
99 L'Académie des neufs
20h30
5p Family Ties
57 The Good Neighbors
20h45
99 Tour 84
21h00
3 Simon & Simon

die: "Fats", E.U. 1980.
5p M.A.S.H.
12 The Littlest Hobo
20h00
3-12 Magnum, P.I.
5p Gimme a Break
57 Under Sail

R-Q. Station Soleil. Inv.: Sylvain Lévesque, Louise Lemire, Jacques Laurin (la féminisation des titres), John Stansel (danseur; sujet: Gala internationale de la danse) et Raymond Garneau (candidat libéral).

20h10
99 L'Académie des neufs
20h30
5p Family Ties
57 The Good Neighbors
20h45
99 Tour 84
21h00
3 Simon & Simon

5p Cheers
12 Live It Up
57 Films for a Summer Night: "The Country Girl", E.U. 1964 (n/b)
99 Les chous du jeudi
R-Q Cinéma: "La Isla", Arg. 1979.

21h30
4-7 Les Moineaux et les Pinsons
5p Night Court
12 Bizarre

22h00
3 Knots Landing
4-7 XXIIIe Jeux olympiques - Los Angeles 1984
5p Hill Street Blues
9-11-13 Le téléjournal R
12 1984 Summer Olympic Highlights

20h10
99 L'Académie des neufs
20h30
5p Family Ties
57 The Good Neighbors
20h45
99 Tour 84
21h00
3 Simon & Simon

die: "Fats", E.U. 1980.
5p M.A.S.H.
12 The Littlest Hobo
20h00
3-12 Magnum, P.I.
5p Gimme a Break
57 Under Sail

R-Q. Station Soleil. Inv.: Sylvain Lévesque, Louise Lemire, Jacques Laurin (la féminisation des titres), John Stansel (danseur; sujet: Gala internationale de la danse) et Raymond Garneau (candidat libéral).

BAR L'AUTRE, 301 rue St-Joseph, Lauzon. 22h. Alan Gerber, blues rock. Entrée libre. Se termine sam.

BR L'EMPRISE, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Marc Villeneuve Quartet. Se termine dim.

BAR L'AVANT-GARDE, 163 rue Principale ouest, St-Romuald. 20h. Parachute, rock commercial. Se termine sam. Adm. \$1.

BAR PRIVILEGE, restaurant Le Verchères, 640 Grande-Allee est. Tous les soirs, 22h30. Private Affair, rock commercial. Se termine dim. Entrée libre.

BAR ELITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. 22h30. Marc Delgreco, folk américain. Se termine dim.

CABARETS CABARET VENUS, 157 chemin Ste-Foy. Tous les soirs, 19h, la revue "Mascarade" sur le thème des voliers.

CABARET ST-CHARLES, 545, 1ère Avenue, Limoilou. Jeu., dim., 22h30 et 00h30; ven., sam. 23h et 01h. Les T-Birds, voliers rétro, blé d'Inde à volonté, concours de la sauterie la plus originale, animation et prix. Se termine dim.

SUR LE SITE DE L'EGLISE INCENDIEE DE NOTRE-DAME-DE-FOY. Mar. au dim. à la tombée du jour (21h approximativement). Le spectacle son et lumière "Comme à l'intérieur des marionnettes géantes". Se termine dim.

18h20, 19h55, 21h30. Tous. Frontenac: 2 Le livre de la jungle (5). 12h30, 16h05, 19h45. La folle escapade (3). 14h, 17h30, 21h05. Tous. \$5; \$3, \$2 âge d'or et moins de 14 ans et âge d'or. Chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-0951). Salle 1: Tank (5). 12h55, 16h50, 21h. Les dents de la mer (3). 15h05, 19h05, 14 ans. Salle 2: Les aventuriers du cobra d'or (5). 13h, 16h20, 19h35. Break dance & Smurf (3). 14h55, 18h, 21h30. Tous. Salle 3: L'année de tous les dangers (3). 13h30, 18h15. Yentl (3). 15h45, 20h30. Tous. \$5; \$3 âge d'or. Chaque salle.

PLACE QUEBEC (525-4525). Salle 1: Gremilins (4). 19h10, 21h10, 14 ans. Salle 2: Grandview USA (3). 19h, 21h. Adm. \$5; \$4.50, 14-17 ans. Pour chaque salle.

STE-FOY (Place Ste-Foy, 656-0592). Salle 1: 2019 après la chute de New York (6). 13h15, 17h15, 21h15. Mesrine (6). 15h10, 19h10, 14 ans. Salle 2: Opération Fox bat (3). 12h50, 14h35, 16h15, 18h, 21h10, 14 ans. Salle 3: On demande un jeune homme (3). 14h05, 16h40, 19h15, 21h45. L'insatiable (3). 12h50, 15h25, 17h55, 20h30, 18 ans. Adm. \$5; \$4.50, 14-17 ans. Chaque salle.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

CINE-PARCS, Beauport 1 (692-5362). Ecran 1: Faut pas en faire un drame (4). Etre ou ne pas être (Melbrook) (3). Tous. Ecran 2: Break dance (3). Les aventuriers du cobra d'or (5). Tous. Ecran 3: Tank (5). La vallée de la mort (5). 14 ans. DE LA COLLINE (681-0778). Ecran 1: A la poursuite du diamant vert (4). Avis de recherche (4). Ecran 2: Quand faut y aller, faut y aller (6). Retenez-moi... ou je fais un malheur! (6). Tous. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

BAR L'AUTRE, 301 rue St-Joseph, Lauzon. 22h. Alan Gerber, blues rock. Entrée libre. Se termine sam.

BR L'EMPRISE, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Marc Villeneuve Quartet. Se termine dim.

BAR L'AVANT-GARDE, 163 rue Principale ouest, St-Romuald. 20h. Parachute, rock commercial. Se termine sam. Adm. \$1.

BAR PRIVILEGE, restaurant Le Verchères, 640 Grande-Allee est. Tous les soirs, 22h30. Private Affair, rock commercial. Se termine dim. Entrée libre.

BAR ELITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. 22h30. Marc Delgreco, folk américain. Se termine dim.

CABARETS CABARET VENUS, 157 chemin Ste-Foy. Tous les soirs, 19h, la revue "Mascarade" sur le thème des voliers.

CABARET ST-CHARLES, 545, 1ère Avenue, Limoilou. Jeu., dim., 22h30 et 00h30; ven., sam. 23h et 01h. Les T-Birds, voliers rétro, blé d'Inde à volonté, concours de la sauterie la plus originale, animation et prix. Se termine dim.

SUR LE SITE DE L'EGLISE INCENDIEE DE NOTRE-DAME-DE-FOY. Mar. au dim. à la tombée du jour (21h approximativement). Le spectacle son et lumière "Comme à l'intérieur des marionnettes géantes". Se termine dim.

18h20, 19h55, 21h30. Tous. Frontenac: 2 Le livre de la jungle (5). 12h30, 16h05, 19h45. La folle escapade (3). 14h, 17h30, 21h05. Tous. \$5; \$3, \$2 âge d'or et moins de 14 ans et âge d'or. Chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-0951). Salle 1: Tank (5). 12h55, 16h50, 21h. Les dents de la mer (3). 15h05, 19h05, 14 ans. Salle 2: Les aventuriers du cobra d'or (5). 13h, 16h20, 19h35. Break dance & Smurf (3). 14h55, 18h, 21h30. Tous. Salle 3: L'année de tous les dangers (3). 13h30, 18h15. Yentl (3). 15h45, 20h30. Tous. \$5; \$3 âge d'or. Chaque salle.

PLACE QUEBEC (525-4525). Salle 1: Gremilins (4). 19h10, 21h10, 14 ans. Salle 2: Grandview USA (3). 19h, 21h. Adm. \$5; \$4.50, 14-17 ans. Pour chaque salle.

STE-FOY (Place Ste-Foy, 656-0592). Salle 1: 2019 après la chute de New York (6). 13h15, 17h15, 21h15. Mesrine (6). 15h10, 19h10, 14 ans. Salle 2: Opération Fox bat (3). 12h50, 14h35, 16h15, 18h, 21h10, 14 ans. Salle 3: On demande un jeune homme (3). 14h05, 16h40, 19h15, 21h45. L'insatiable (3). 12h50, 15h25, 17h55, 20h30, 18 ans. Adm. \$5; \$4.50, 14-17 ans. Chaque salle.

SAINT-ROMUALD* (839-6533). Le chasseur (5). 19h30. Tendres passions (4). 21h30. 14 ans. Adm. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

ARTS ET SPECTACLES

Note de lecture

On ne badine pas avec la bombe

par René BEAUDIN

Le bombardement atomique de Nagasaki, dont c'est aujourd'hui le 39e anniversaire, est un événement que l'on commémore chaque année.

Ne serait-ce que pour cette raison on peut difficilement passer sous silence le livre *L'enfant de Nagasaki* de Peter Townsend, disponible en français depuis aux Éditions J.C. Lattès, même si pour la circonstance un autre

récit ou témoignage eut été de meilleur goût.

Le livre de Townsend est en effet à la fois émouvant et agaçant.

L'enfant de Nagasaki évoque la longue odyssée des survivants de Nagasaki au travers du cheminement de l'un d'entre eux, Sumiteru.

Il nous rappelle la question angoissante et révoltante que Sumiteru, de même d'ailleurs que les autres atomisés de Na-

gasaki qui ont survécu à l'apocalypse — dont Townsend évalue le nombre à 400,000 — se sont posés et se posent encore sans jamais y répondre. Pourquoi nous? Sommes-nous victimes ou coupables?

Il évoque aussi le silence délibérément entretenu, tant par les autorités américaines que japonaises sur les séquelles de ces bombardements tant sur les victimes que sur leurs descendants.

Townsend raconte aussi le long combat contre eux-mêmes et contre les autres que les ostracisés de Nagasaki livrent encore aujourd'hui pour reprendre leur place au soleil, se réintégrer socialement, se retrouver psychologiquement, parce qu'ils s'estimaient toujours coupables d'avoir survécu.

Ce sont là toutes des choses faciles à ignorer ou oublier, pourtant impérieuses à rappeler en cette époque où la guerre nucléaire est devenue un "scénario pensable".

Townsend aurait d'ailleurs dû restreindre son récit à cette seule dimension.

Quand il se fait historien ou commentateur politique, il délire littéralement. Quand il rappelle le contexte politique et militaire du bombardement tant d'Hiroshima que de Nagasaki, il sombre dans la facilité la plus grossière, la démagogie la plus triste, la simplification la plus abusive. On a l'impression de lire un conte pour faire peur aux enfants, avec ses agneaux et ses méchants loups.

Ce livre porte la marque de l'époque où il a été écrit c'est-à-dire en 1981 et 1982, alors que culmine le mouvement pacifiste dont *L'enfant de Nagasaki* se veut un vibrant plaidoyer. Les survivants de Nagasaki méritent mieux, à titre d'hommage, que le message simplificateur de Peter Townsend.

* TOWNSEND, Peter. *L'enfant de Nagasaki*. Paris, 1984, 249 p.



"Steps Ahead" formé du pianiste Warren Bernhardt, du vibraphoniste Mike Mainieri, du bassiste Tom Kennedy, du saxophoniste Michel Brecker et du batteur Peter Erskine.

Après Steps Ahead, ce sera Freddy Hubbard

par Léonce GAUDREAU

Michel Cloutier n'est pas cet être loquace que sont généralement ces personnages qui dirigent et animent les festivals de certaine importance, dans les domaines du spectacle surtout.

Si on ne lui pose pas directement la question — ce que je n'ai pu faire encore — on ne saura donc pas si son Festival de jazz qu'il présente ces mois-ci à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville rentre dans ses sous ou pas. Son visage ne le laissera pas paraître, même à un fin psychologue.

En attendant d'avoir des réponses claires à ces questions, on peut toutefois souligner le fait que les "Concerts jazz Michel Cloutier international", comme il désigne ce festival, sont déjà un exploit du seul facteur qu'il réussisse à faire de bonnes salles et, même, de faire une salle comble comme pour Pat Metheny, ce

phénoménal guitariste américain qui, de surcroît, jouait en compagnie du contrebassiste Charlie Haden et du percussionniste Billy Higgins.

Une seule ombre au tableau, celle de l'annulation de spectacle de Woody Hermann, parce qu'on n'avait pas suffisamment vendu de billets.

Mardi soir, avec le quintet américain Steps Ahead, Michel Cloutier a réussi à attirer une bonne assistance. Un succès dans cet été extravagant de spectacles exceptionnels... et gratuits inondant (pour le plaisir des chanceux que nous sommes) Québec. Malgré tout, des "mordus" acceptent de payer jusqu'à \$25 pour entendre leurs vedettes. Il est vrai, dans un contexte exceptionnel d'intimité avec les artistes.

Michael Brecker

Cette longue, très longue introduction, signifie aussi qu'on

ne se parlera pas trop du concert de Steps Ahead. Etant un néophyte dans le domaine, le nom de ce quintet de "jeunes loups" du jazz m'était connu mais sans qu'il soit lié à un son particulier. Tous ceux qui étaient présents à leur très bonne prestation mardi peuvent beaucoup mieux que moi y faire écho.

Mes oreilles témoignent cependant du grand plaisir à entendre le sax de Michael Brecker qui a déjà assisté des grands comme Mingus, Corea ou Metheny. Il a toutefois été très discret, cédant trop d'espace à mon goût à ses collègues, le pianiste Warren Bernhardt, et le vibraphoniste Mike Mainieri, par ailleurs excellents. On s'arrête là. Il faut faire mes classes.

Le prochain rendez-vous de cette série de concerts c'est pour mardi, 14 août. Ce sera au tour du trompettiste Freddy Hubbard et son quartet.

art'ualité

Ateliers ouverts

(MD) — Du 9 au 19 août, des artistes de Québec ouvrent les portes de leur atelier, et invitent le public à venir les visiter. Ils présenteront leur travail en cours: peinture, sculpture, dessin, installation, vidéo et photo.

Cette visite s'articule en trois étapes, constituant un itinéraire à l'intérieur d'un même secteur de la ville. Au 20 rue Saint-Jean se trouvent les ateliers de Michel Asselin, Lise Bégin, Mario Bouchard, Francine Chagné et Louise Viger. Jocelyn Gasse et Cyril occupent le 226, Christophe Colomb est, tandis que Pierre Allaire, Lucienne Cornet, Pierre-Yves Dupuis, Monique Mongeau, Josette Paquin, Guy Pellerin et Helga Schlitter se partagent le 5e étage du 215 Saint-Vallier est.

Heures d'ouverture: du jeudi au dimanche, de 13h à 18h. Pour renseignements, communiquez au 525-8786.

Sculpture particulière

(AFP) — Une sculpture d'un genre très particulier étonne les curistes de la petite ville thermale ouest-allemande de Dangen, sur la mer du Nord, où un pénis géant de 3,20 m de haut a été érigé.

Cette statue de 4,5 tonnes, taillée dans un seul bloc de granit suédois, est située à la limite de la terre et des eaux. "L'eau est l'élément féminin et la pierre l'élément masculin, toutes les 12 heures leur accouplement se renouvelle", a expliqué l'artiste, Eckart Grenzer, 41 ans, qui affirme qu'il ne s'agit ni de pornographie, ni d'un

culte du phallus. Pour l'instant, les réactions des curistes sont mitigées: certains sont scandalisés ou crient au mauvais goût tandis que la majorité paraît assez amusée. "Si les réactions de rejet se multiplient, nous envisagerons de retirer la statue", a déclaré un responsable de la station thermale.

Holographie

(MD) — Dans le cadre des "Fêtes du fleuve" organisées par la Galerie du Musée, Marie-Andrée Cossette et Louis Ouellet présenteront respectivement hologrammes et installation vidéo, du 9 au 26 août.

Récemment de retour d'un laboratoire privé de New York, Marie-Andrée Cossette sera à la galerie aujourd'hui, de 14h à 21h, pour y accueillir le public et l'initier à ses tout nouveaux hologrammes.

La Galerie du Musée est située près de place Royale, 24 rue Champlain à Québec.

Décès d'Esther Phillips

(AFP) — La chanteuse de jazz et de blues Esther Phillips est morte mardi d'une

affection hépatique à l'âge de 47 ans au centre médical de l'université de Californie (Los Angeles).

Esther Phillips, dont la carrière avait été marquée par l'alcoolisme et la drogue, était souffrante depuis

plusieurs années, a indiqué son impresario Jack Hooke.

Née au Texas, la chanteuse avait été découverte alors qu'elle n'avait que 13 ans par Johnny Otis, qui dirigeait une formation de blues. Elle commen-

ça sa carrière sous le nom de "Petite Esther".

Ses disques "Release Me" et "What a Difference a Day Makes" concurrençaient de grands

succès en 1962 et 1975, ainsi que son album "Burning" dans les années 1970. Sa renommée s'était étendue à l'Europe où elle avait accompli une tournée en 1983.

Les Cinémas Odéon
POUR DES FILMS CONÇUS POUR LE GRAND ÉCRAN
Zelig WOODY ALLEN
Version Française
13h45, 15h15, 16h45, 18h20, 19h55, 21h30
FRONTENAC 1

WALT DISNEY
Le Livre de la Jungle
13h45, 15h15, 16h45, 18h20, 19h55, 21h30
FRONTENAC 2

THE LAST STARFIGHTER
13h20, 15h15, 17h10, 19h05, 21h
LE DAUPHIN

LES SUCCÈS DE L'ANNÉE!
— une intrigue sensuelle et bouleversante
Les Dieux sont tombés sur la tête
CANADIENNE
Dès DEMAIN!

Des vacances INOUBLIABLES!!!
Bonjour les vacances
un film de HAROLD RAMIS avec CHEVY CHASE
L'ARME ABSOLUE CLINT EASTWOOD
Dès DEMAIN

Jouissances Asiatiques
SATISFACTION TOTALE GARANTIE!!!
2e film aux 2 cinémas "FANNY HILL"
Dès demain à 13h35
MIDI-MINUIT
Dès demain à 12h50
STE-FOY 3

CINEPARCS
Faut pas en faire un drame
OUVERTURE À 19H00
LA PROJECTION DÉBUTE AU CINÉPARC
BEAUPORT 1

BREAK DANCE
BEAUPORT 2

TANK
BEAUPORT 3

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT
COLLINE 1
Quand faut y aller, faut y aller.
COLLINE 2

Cinéma LE PARIS
places d'appoint 694-0891
• Ardente et infidèle Emilia
• Plaisirs d'été
• Pensionnat très spécial
Dès DEMAIN
• Tank
• Les dents de la mer No 3
Dès 12h55

MAINTENANT CLIMATISÉ!
"Léo Munger interprète Brel et Piaf d'une façon admirable."
Pierre Champagne
"Léo Munger... c'est à vous faire frémir."
L'Etoile du Lac
LÉO MUNGER
partir de 21 heures
HÔTEL CLARENDON
692-2480

CINÉMAS UNIS
Astucieux Mignons Malicieux Intelligents Dangereux
GREMLINS
CINÉMA 1
En sem.: 19h10, 21h10

on demande une SECRÉTAIRE BLONDE
Dernier jour
STE-FOY 3

JEUX DE GUERRE
Dernier jour
CINÉMA 2

Prince
Dernier jour
CINÉMA 2

Purple Rain
Dernier jour
CINÉMA 2

9 le pourcentage du Diamant Vert
Dernier jour
CINÉMA 2

70MM DO (COURT MÉTRAGE)
14 ANS
INDIAN JONES
TEMPLE OF DOOM
CANADIEN
19h05, 21h25

2019
APRÈS LA CHUTE DE NEW YORK
STE-FOY 1
2019: 13h15, 17h15, 21h15
MESRINE: 19h10, 21h10

MOORE
Dernier jour
CINÉMA 1

PIEGE POUR UN HOMME SEUL
Dernier jour
CINÉMA 1

OPÉRATION FOXBAT
(en français)
Dernier jour
STE-FOY 2
12h50, 14h35, 18h15, 19h, 19h40, 21h25

PENITENCIER DE FEMMES
Anthropophage
Dernier jour
CINÉMA 1
Anthropophage: 19h30
Penitencier: 21h15
CINÉMA 1
Anthropophage: 19h30, 21h15
Penitencier: 21h15
MIDI-MINUIT

Kmart

Le magasin d'aubaines

Pour vous prouver qu'il est payant de magasiner chez Kmart

Voici les aubaines des vendredi 10 et samedi 11 août!

Épargnez 1.77

BOCAUX À CONSERVES

ils sont toujours réutilisables et scellent toujours aussi longtemps et efficacement la bonne fraîcheur des aliments.
Bte de 12

Prix courant Kmart 5.77

Spécial Kmart **4⁰⁰**

Épargnez 4.88

CABINET À CASSETTES

tiroirs dotés de séparateur de cassettes avec ou sans enveloppe de plastique. Attrayant fini bois, contient 36 cassettes.

Prix courant Kmart 15.88

Spécial Kmart **11⁰⁰**

Épargnez .21

BAS-CULOTTE

pour dames, taille universelle, nu, choix de couleurs.

Prix courant Kmart .96

Spécial Kmart **4 / 3⁰⁰**

Épargnez 1.44

NAPPE EN VINYLE

doublée de flanelle, ronde ou rectangulaire, facile d'entretien, choix de couleurs.

Prix courant Kmart 4.44

Spécial Kmart **3⁰⁰**

Épargnez 1.47

BAS SPORT

pour hommes, paquet de 2, couleur unie avec rayure contrastante.

Prix courant Kmart 3.97

Spécial Kmart **5⁰⁰**
2 pqt/s

JEANS

création Jean Gabriel pour hommes et garçons. Grandeurs au choix.

Spécial Kmart

Homme Garçon
12⁰⁰ 10⁰⁰

PLACE FLEUR DE LYS - 550, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 8h30 à 17h. • Jusqu'à épuisement du stock • Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
* Indique notre prix courant ** Indique notre prix après solde

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS - 999, RUE DE BOURGOGNE, STE-FOY, QUÉBEC

OUVERT: lundi à mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 8h30 à 17h.



L'Etat prié de se mêler du conflit à Marine

SOREL (PC) — Le syndicat représentant les 1,000 travailleurs en grève de Marine Industrie, à Sorel-Tracy, a réclame, hier, une intervention du gouvernement du Québec dans le processus de négociation.

"Nos membres commencent à douter de la bonne foi du gouvernement", a déclaré François Lamoureux, président du syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). "C'est le devoir du gouvernement, a-t-il précisé, de s'impliquer dans les négociations".

Il a invité le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, et M. Jean-Claude Lebel, président de la Société générale de financement (SGF), qui détient 65 pour 100 des actions de Marine Industrie, "à descendre de leur tour d'ivoire".

Les employés de cette entreprise, le plus important employeur dans ces villes, ont déclenché la grève mardi à la suite de la rupture des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective. Dimanche, ils s'étaient prononcés en faveur de la grève dans une proportion de 86 pour 100.

Hier, une centaine de grévistes ont dressé un piquet de grève aux abords du chantier, empêchant quelque 500 cadres et employés de bureau de se rendre au travail. En fin d'après-midi plusieurs de ces employés ont toutefois pu franchir les lignes de piquetage.

Plus tôt dans la journée, une douzaine de policiers avaient dû intervenir lorsque des tas de sable ont été déversés devant deux entrées du chantier pour bloquer la circulation des voitures. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Les employés syndiqués de Marine Industrie, dont la convention collective est échue depuis le 1er mai, réclament notamment une réduction de la semaine de travail de 40 à 35 heures sans baisse de salaire. Les autres points en litige concernent la sous-traitance, la mobilité du personnel, les changements technologiques, les heures supplémentaires, les vacances et l'accès à la retraite.

Le syndicat des professionnels rappelle à Clair le gel des salaires

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec n'est pas d'accord avec le président du Conseil du trésor quand il dit que les cadres payés par l'Etat ne sont pas plus gâtés que les syndiqués.

Dans un communiqué, publié hier, le syndicat souligne que le ministre Michel Clair oublie le gel du traitement imposé aux professionnels du gouvernement et à ceux des réseaux de l'éducation et des affaires sociales.

"Les taux de traitement de 46 pour 100 des membres du SPGQ sont gelés pour l'année 1984 et ce gel doit se poursuivre pendant l'année 1985. Ces taux de traitement sont gelés au niveau du 1er juillet 1981 (quatre ans plus tôt) alors que l'inflation pour la période de juillet 1981 à décembre 1984 aura été de 24 pour 100."

"Pendant ce temps, note le syndicat, la rémunération des cadres augmente de 7.19 pour 100 en 1983 et de 5.1 pour 100 en 1984; les ingénieurs d'Hydro-Québec et de la ville de Montréal toucheront au moins 3 pour 100 en 1983; 5 pour 100 en 1984 et 5 pour 100 en 1985."

Le syndicat en déduit que "contrairement aux dires du ministre Clair, le gouvernement du Québec ne réserve pas le même sort à tous, ses arguments d'incapacité de payer ou de comparaison avec les autres salaires payés ailleurs n'ont rien à voir avec la réalité. Il n'y a de rattrapage que pour certains."

LE FEUILLETON

mon ami

KAROL WOJTYLA

m. malinski

LE CENTURION

résumé

Nommé cardinal Mgr Sapieka cherche des séminaristes pour envoyer à Rome. Karol prépare une thèse de doctorat. Ordonné prêtre, il est envoyé à Rome.

(22) La mort de M. Tyranowski

En partant, il laissa un grand vide. J'étais vraiment malheureux. Je recevais, nous recevions des cartes et des lettres. Nous partagions les nouvelles. Il n'avait trouvé de place dans aucune institution polonaise; lui et Staszek s'étaient installés au Collège belge, où, du moins, il apprendrait le français. Il m'écrivait qu'il étudiait à l'Angélique où les cours se faisaient en latin, qu'il préparait pour sa thèse de doctorat le sujet amorcé en Pologne: "Le problème de la foi chez saint Jean de la Croix", et qu'il apprenait l'espagnol pour mieux comprendre les textes.

Quand j'allai, un jour, voir grand-maman Szkočka, elle me montra triomphalement une lettre de Lolek, et me lut ce passage: "S'aventurer dans Rome, sur ce chapitre impossible de s'expliquer en quelques phrases. Il y a dans ce

domaine tant de couches qui se superposent, tant d'aspects! On se remémore sans cesse ces détails et on se sent de plus en plus riche. Et je suis loin de systématiser mes sentiments!"

A cette époque, M. Tyranowski tomba malade. Des bruits étranges circulaient à ce propos. J'allai le voir. Il était souriant comme toujours et portait un pansement autour d'une main. Il fut content de me voir.

— J'avais peur! Je pensais que vous étiez gravement malade, mais d'après ce que je vois, ce n'est pas trop sérieux. Que se passe-t-il?

— Une infection. Le médecin m'a défendu de sortir de la maison et de me lever. En fait, je ne sors pas, mais il m'est difficile de garder le lit. Il y a tant de gens qui viennent!

D'après moi, le médecin exagérait un peu. Karol n'avait pas l'air

grave. Une infection quelconque. Après une brève conversation, je pris congé de lui et m'en allai rassuré.

Au bout de quelques jours, j'appris que M. Tyranowski était à l'hôpital. Inquiet, je m'y rendis. Il était allongé, toujours souriant, mais des pansements recouvraient le bras entier. Seules les extrémités de ses doigts, gonflées et jaunâtres, étaient visibles. Près de son lit, quelques visiteurs.

— Le pus ne veut pas s'en aller. Tout mon bras est enflé comme un potiron, plein de pus. Les médecins disent que seul un médicament récent peut m'aider: la pénicilline, mais on n'en fabrique pas en Pologne; il faudrait la faire venir de l'étranger.

Je m'affolai.
— Nous allons la faire venir, même s'il faut remuer ciel et terre, nous l'aurons. Ça vous fait mal?

— Un peu.

Un de ses visiteurs insista:

— Cela doit faire horriblement mal, c'est le médecin qui me l'a dit.

— On vous donne des médicaments contre la douleur?

— Oui, on m'en donne.

— Et vous les prenez? — brusquement j'étais devenu méfiant.

— Non, répondit-il, à contrecœur.

— Pourquoi? Vous ne les supportez pas?

— Si, mais je reste allongé et je ne fais rien. Je voudrais contribuer à la rédemption du monde. Vous autres, au séminaire, vous travaillez pour sauver les âmes et je ne veux pas rester passif. J'offre mes souffrances pour ceux qui en ont besoin.

Pour Karol aussi, ajouta-t-il.

Je ne trouvais pas de réponse.

Quelques jours plus tard, j'étais

de nouveau à l'hôpital. Je trouvais près du lit grand-maman Szkočka, toujours aussi vive, joyeuse, énergique. Elle racontait à M. Jan qu'elle avait reçu de Rome une lettre de Karol:

— Dans cette enveloppe que je tiens, il y a deux lettres. L'une est pour moi, et l'autre... pour vous, Monsieur!

Elle lui tendit la lettre. Il la prit de sa main valide et la serra contre son cœur, mais Mme Szkočka continuait:

— Je dois vous lire un passage de ma lettre, qui parle de vous, de vous et de Karol. Vous permettez?

Bien sûr, il voulait l'écouter.

— Ecoutez donc: "Je remercie grand-maman — il s'agit de moi, a-t-elle précisé — pour toutes les nouvelles inestimables — vous entendez — au sujet de M. Jan."

Là, elle s'arrêta un petit moment avant de poursuivre: "En guise de réponse, j'envoie une lettre pour notre cher Job."

Vous entendez, Monsieur, il vous appelle Job. Bon, plus loin ça n'a pas d'importance, mais ça, ça vous concerne encore: "Je vous demande de prier pour moi, pour que je puisse imiter le Christ un peu plus pleinement dans mon âme et devenir semblable à ceux qui lui sont proches."

C'est de vous, Monsieur, qu'il parle, ajouta-t-elle.

Je demandai:

— Et la pénicilline, elle vous a fait du bien?

— Non, ce médicament a seulement provoqué un changement de couleur du pus.

— Vous prenez des piqûres calmantes?

— Tant que je peux tenir le coup, je n'en veux pas.

Je le quittai, sachant bien que

cela allait mal. Peu de temps après, on me dit que les médecins venaient de l'amputer d'un bras. Je courus à l'hôpital. M. Tyranowski n'avait pas changé; il était serein, souriant et irradiait un grand calme intérieur. Telle fut ma première impression, mais tout de suite je remarquai les ravages provoqués par cette longue maladie comme par l'opération. La manche vide de sa chemise pendait tristement. Le calme et le sourire avaient quelque chose d'irréel.

Sans doute l'avait-on opéré trop tard ou bien cette infection était-elle inguérissable. Quelques jours plus tard, il perdit l'ouïe et, trois jours après, mourut. A son enterrement, il y avait ceux à qui il avait enseigné la foi, l'espérance, l'amour, la prière contemplative, les initiant aux mystères de la vie intérieure. Son enseignement avait passé à travers sa personne et sa vie. Ce jour-là, ses élèves étaient très nombreux.

Karol ressentit durement cette mort, comme nous tous d'ailleurs. Mais il ne revint pas passer ses vacances en Pologne. Nous sûmes que l'archevêque avait donné, à lui et à Staszek, une certaine somme d'argent leur ordonnant de "voyager à travers l'Europe". Une nouvelle carte postale apportait un cachet français: "Cette fois-ci, je vous écris de Paris, où je suis arrivé après être passé par Marseille et par Lourdes. Selon la volonté du prince, je vais consacrer mes vacances à visiter la France, la Belgique, peut-être les Pays-Bas, et à observer les méthodes pastorales. Ce dernier point est assez difficile à évaluer. Tout ce qu'on peut gagner au cours de ce périple dépend de la grâce de Dieu et de notre sens de l'observation."

"Il n'y a pas seulement les mé-

thodes pastorales, mais aussi des monuments historiques que l'on peut contempler ici. Le nord de la France et les Flandres avec leur gothique!" , écrivait-il en juillet 1947. Sur la même carte, il mentionnait la grande action des évêques de Paris qui avait pour but de rechristianiser la capitale; il rapportait les changements intervenus dans des paroisses importantes de la ville, où l'on nommait les meilleurs pasteurs. Puis il envoyait de brèves nouvelles de Belgique, parlant de ses contacts avec les ouvriers polonais, des mineurs et, avant tout, avec l'abbé Cardijn et la JOC.

Deux ans plus tard il était de retour. Comme s'il revenait d'un autre monde! Il était frais, disponible, différent, mais malgré tout, il n'avait pas changé. L'archevêque le nomma vicaire à Niegowic. Ses collègues furent scandalisés en l'apprenant:

— Comment? Un prêtre aussi doué, après des études à Rome, maintenant avec un doctorat, dans un trou pareil!

Karol riait aux éclats.

A SUIVRE

Mon ami KAROL WOJTYLA est publié aux éditions Le Centurion

prochain
épisode
Le travail à Niegowic

DOSSIERS

Le Vatican et l'Etat italien Deux pouvoirs séparés, mais indissociables

Le pape Jean-Paul II, faut-il le rappeler, n'est pas seulement un chef spirituel, mais aussi un leader temporel en tant que chef de l'Etat du Vatican, reconnu comme souverain depuis le traité du Latran en 1929. Les relations entre l'Eglise et l'Etat italien ont subi une évolution considérable depuis quelques années, surtout depuis que le Parti communiste est devenu la principale formation politique en Italie, en termes d'appui populaire, et que le pape est un Polonais. Michel Corbeil a rencontré à Rome plusieurs personnalités avec qui il a discuté de cette évolution.

Sur la "Via delle Botteghe oscure" — la rue des "boutiques obscures" —, le quartier général du Parti communiste italien échappe aux touristes qui se précipitent vers la Piazza Venezia.



Michel CORBEIL

La Polizia regarde avec indifférence la circulation automobile s'agiter au cœur de Rome. Comme pour d'autres formations politiques, la police monte une garde que plus personne ne semble remarquer lâbas devant l'édifice abritant le PCI.

Dans son bureau moderne, M. Francesco De Mitrà a préparé soigneusement les notes et les commentaires qu'il doit livrer en tant que porte-parole du parti sur la "question catholique".

Il y a quelques jours à peine, le leader du PCI, Enrico Berlinguer, s'est effondré en plein meeting politique. Les affiches sur les murs de la ville rendent un hommage lyrique à "Caro Enrico" (cher Enrico), "Un uomo giusto" (un homme juste) et rappellent que "E morto il compagno" (il est mort, le compagnon). Six jours après son décès, le PCI est devenu le premier parti en Italie, à l'occasion des élections européennes.

M. De Mitrà est questionné sur les relations que peuvent bien avoir un parti communiste et l'Eglise catholique. Un court historique et il en arrive au présent. "Il va sans dire qu'avec Giovanni Paolo II, c'est plus difficile. Avec "papa Luciani" (Jean-Paul I) et "papa Montini" (Paul VI), fait-il avec cette affectueuse manie italienne d'appeler le pape par son nom d'évêque, il existait des échanges, mais aussi des amitiés.

"Avec "papa Wojtyla" (Jean-Paul II), c'est différent. Il a transporté en Italie les relations de pou-

voir qu'il a connues entre le gouvernement et l'Eglise.

"On peut dialoguer, mais chacun dans son château. Oh!, il a une grande estime de nous sur le plan humain: ce qu'il a écrit lors de la mort de Berlinguer est éloquent. Mais cela ne veut vraiment pas dire qu'il accepte "notre" communisme."

Virage politique

Au berceau de l'Eglise catholique, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes entre la politique et la religion. L'élection d'un premier pape non-italien en plus de 400 ans y a contribué — et pas seulement à l'égard des communistes du pays! — sans être cependant l'explication.

C'est plutôt que la société italienne s'est engagée depuis plusieurs années sur la voie d'un virage politique. Indissociables en définitive, religion et politique ont tout de même établi entre elles une distance nouvelle. Et tout en continuant de s'influencer mutuellement, les deux "pouvoirs" de l'Italie ont redéfini leurs rôles.

La formation du parti communiste le plus puissant en Occident (1,5 million de membres) explique à elle seule les changements.

C'est en 1943 qu'est fondé un premier parti communiste dont l'orthodoxie idéologique renie les droits de l'Eglise. Pie XII, qui "était férocièrement anticommuniste", raconte le conseiller du PCI, excommunié le dirigeant et le parti se dissout. Il renaîtra en ajustant son tir.

"Dès lors, il y a ce levain catholique dans la pâte communiste. Voyez-vous, la situation est particulière, fait-il avec un sourire. Le Saint-Siège est "dans la maison" et c'est impossible de faire de la politique en ignorant les catholiques", dit-il en insistant sur le fait que lui-même, comme d'autres membres, est un croyant et un pratiquant.

Et, pour tout dire, le "levain catholique" s'est aussi altéré. A Pie XII ont succédé des papes plus tolérants à l'égard du communisme, en particulier celui de l'Italie évidemment. Même avec ce pape polonais, "dont la conception place l'Eglise avant et après l'Histoire", dit M. De Mitrà, il y a des échanges.

Vie politique changée

Sous ces courants, con-



La basilique Saint-Pierre apparaît à l'arrière-plan, lors d'un meeting du Parti communiste tenu dans le centre-ville de Rome.

tradictoires dans certains cas, le paysage politique a évolué. Correspondant au Vatican pour le journal français "Le Figaro" (droite modérée), M. Joseph Vandriss déplore que "maintenant, c'est un autre monde".

Il faut savoir que maintenant Rome a un maire communiste, Hugo Vetere, que le pape reçoit en audience chaque année comme cela a toujours été le cas pour les maires de cette ville. Au niveau national, la Démocratie-chrétienne (DC), alliée traditionnelle du Vatican, se retrouve au second rang parmi les formations politiques, à peine quelques centaines de milliers de votes derrière le PCI, mais seconde tout de même.

Autre point de repère: un nouveau concordat, ce traité qui régit les relations "Etat-Eglise", a été signé en février entre le gouvernement, présidé par le socialiste Bettino Craxi, et le Vatican. Une commission mixte entre ces deux "pouvoirs" examine en ce moment les taxes et le régime juridiques auxquels doit s'astreindre le personnel du Vatican.

Distance nouvelle? La formule fait grimacer M. Vandriss. Dans son bureau situé dans l'édifice abritant la maison internationale des Pères Blancs, les rayons de la bibliothèque et les classeurs sont remplis de volumes et d'articles concernant différents aspects de la vie vaticane et de son alter ego, la vie italienne.

"L'important de ce concordat, estime le journaliste, n'est pas de parler de séparation de l'Etat et de l'Eglise. Il établit plutôt la complémentarité entre les deux, chacun dans sa sphère, pour la promotion de l'Homme."

Complémentarité ou séparation, nouvelle distance ou pas, pour M. Valdo Spini, il ne fait pas de doute que le poids politique de l'Eglise catholique décline dans son pays.

Le tournant de 1974

Socialiste élu en 1979, Valdo Spini est l'exemple parfait et sans nationalité du petit politicien affairé que vous pourriez élire dans votre comté, le 4 septembre.

Horlaire chargé: il a changé par deux fois l'heure du rendez-vous. Cravaté, le cheveu impeccable, en complet malgré la chaleur qui masque de brume les toits d'ardoise et la Villa Medici qu'on entrevoit de son bureau, il répond aux questions entre deux appels.

"En Italie, entame-t-il, 1974 fut une année de coupures. L'Eglise avait recommandé de voter "non" au référendum sur le divorce. Pour la première fois, un résultat politique a démenti l'Eglise. La même chose s'est produite quelques années plus tard lors du débat sur l'avortement.

"Au premier référendum, la Démocratie-chrétienne s'est engagée... et elle a été battue. Au second, elle ne s'est pas autant engagée."

M. Spini fait une pause pour bien marquer l'argument. Sur la Via del Corso, le trafic automobile annonce que midi approche. "En Italie, la partie pratiquante est importante, nombreuse, mais elle n'est plus majoritaire."

Tout se tient, faut-il croire. "C'est à partir de 1974 que l'on a commencé à parler de révision du concordat. L'Eglise a voulu refaire un nouveau concordat pour montrer qu'elle est capable de s'entendre également avec un régime démocratique", insiste-t-il en rappelant que le précédent concordat avait été conclu en 1929 avec le régime fasciste de Benito Mussolini.

Ainsi s'exprime le représentant d'un parti qui a recueilli tout juste 11 pour 100 des suffrages aux dernières élections importantes. La vie politique italienne n'est plus la même, en effet.



Sur un mur, à Rome, une affiche rendant hommage à Enrico Berlinguer.

/ Documentaire /

Au pays des millionnaires L'essor des loteries aux Etats-Unis

Il n'y a pas qu'au Québec que les loteries connaissent une vogue extraordinaire. Chez nos voisins du sud, on fait de plus en plus confiance au hasard qu'à la libre entreprise pour faire fortune. L'Agence France-Presse décrit cette nouvelle popularité des loteries au pays des millionnaires.

WASHINGTON (AFP) — Le rêve de faire fortune aux Etats-Unis est toujours vivace, mais il a tendance, ces derniers temps, à faire davantage confiance au hasard qu'à la libre entreprise, comme en témoigne le rapide essor des loteries.

Encouragés sans doute par de récents gros lots records — le dernier en date a atteint la coquette somme de \$20 millions — de plus en plus d'Américains courtisent la fortune chaque semaine dans les loteries organisées par les Etats.

Les 17 Etats américains ayant une loterie ont vendu l'an dernier pour plus de \$5 milliards de billets et estiment que les Américains dépenseront cette année quelque \$7 milliards dans ce jeu de hasard.

La plus ancienne loterie, celle du New Hampshire, date d'une vingtaine d'années, mais l'idée a pris lentement, et jusqu'à ces dernières années, il en existait essentiellement dans les Etats du nord-est du pays. La fièvre a depuis gagné le reste du pays. Une dizaine d'Etats, dont la Californie envisagent d'en créer et les ventes de billets ont plus que doublé depuis 1980.

Les loteries d'Etat ont fait plus de 950 nouveaux millionnaires en 20 ans et rien que l'année dernière elles

ont conféré ce statut enviable à 200 personnes. La seule loterie de l'Illinois a créé 99 nouveaux millionnaires au cours des 15 derniers mois.

Acheteurs

Les acheteurs de billets aux Etats-Unis, comme ailleurs, ne semblent pas découragés par l'extrême minceur des chances de gagner le gros lot. Dans l'Etat de New York, un joueur a, si l'on peut dire, trois à quatre fois plus de chances d'être frappé par la foudre, que de toucher le gros lot, selon un spécialiste.

Un élu local du Massachusetts, qui n'apprécie guère ce jeu, voudrait que la publicité faite dans son Etat pour la loterie indique qu'en achetant un billet de la loterie locale, on a une chance sur 1,9 million de rejoindre les rangs des millionnaires.

Il faut dire toutefois que pour les heureux élus le jeu en valait la chandelle. Un charpentier à la retraite de New York, Venero Pagano, dont les revenus étaient inférieurs à \$1,000 par mois, a ainsi gagné récemment la somme rondelette de \$20 millions, pulvérisant en même temps tous les records en ce domaine.

"A notre connaissance, c'est le

plus important gros lot remporté par un gagnant individuel de la loterie", a déclaré le directeur de la loterie de New York, John Quinn. M. Pagano avait une chance sur 3,5 millions d'être le seul à trouver les six chiffres tirés au sort, pour toucher le gros lot.

La semaine précédente, dans le Massachusetts, une secrétaire de 45 ans, Marcia Sanford, avait vu son billet de \$1, le second qu'elle ait jamais acheté, se transformer en un pactole de \$15,6 millions.

Contes de fée

Peu de temps auparavant, une employée d'hôpital, une femme au foyer, un mécanicien et une manucure s'étaient partagés un autre gros lot de \$22 millions, le plus important jamais distribué aux Etats-Unis.

Il y a toutefois un inconvénient pour les heureux élus: leurs gains sont impossibles. De plus, ils ne sont en fait que des millionnaires potentiels dans la mesure où la plupart des loteries versent généralement leur gros lot en une vingtaine d'annuités.

Mais, comme partout ailleurs, les véritables gagnants ne sont pas ceux qui font la queue pour acheter des billets, mais les caisses publiques. La loterie a ainsi rapporté l'an dernier aux 17 Etats qui en opèrent plus de \$2 milliards. Ces fonds servent à financer l'éducation, la construction des routes, les transports publics ou les asiles de vieillards. L'argent de la loterie avait d'ailleurs contribué à sortir New York de sa crise financière de 1976.

Une bonne partie de l'argent étant utilisée pour des programmes sociaux ou autres, le jeu devient une sorte de taxation volontaire, souligne Duane Burke, directeur d'un institut de recherche privé sur les jeux de hasard. Il souligne que de plus en plus de gens considèrent désormais le jeu de hasard comme une forme acceptable d'activité de loisir.

Mais malgré cet engouement, la loterie ne fait pas l'unanimité. Ses adversaires se recrutent dans les milieux religieux, mais de nombreux critiques estiment aussi que c'est une façon injuste de remplir les caisses de la collectivité.

Qui y gagne?

"Le jeu légal n'est pas une bonne façon de financer des programmes publics car cela revient à prendre l'argent à ceux qui en ont le moins", souligne ainsi Harry Hughes, gouverneur du Maryland, un Etat qui dispose pourtant d'une loterie depuis 11 ans.

L'essor de la loterie, devenue aussi populaire que profitable pour les Etats qui en ont, a dans une certaine mesure contribué à donner une sorte de nouvelle légitimité aux jeux de hasard.

Elle ne représente toutefois qu'une partie du royaume du jeu aux Etats-Unis. Selon une enquête d'une agence de presse américaine, les Américains ont consacré l'an dernier \$44 milliards aux jeux légaux, soit près de \$200 par habitant.

Quarante-six Etats autorisent différentes formes de jeu de hasard.



Une manne de dollars tombés du ciel...

Au Texas, en Georgie, dans le Missouri, dans le Tennessee et en Caroline du Sud par exemple, seul le bingo est légal. Ailleurs, cela va, selon les Etats, des courses de chevaux, de chiens ou même de mules, aux casinos en passant bien entendu par la loterie.

Hawaii, l'Indiana, le Mississippi et l'Utah, n'autorisent quant à eux aucun jeu de hasard.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur des éditions:
Jacques Dumais

La mode des grèves de la faim



par
Jacques DUMAIS

Pendant l'été 1984, dans le Vieux-Port de Québec, un chômeur montréalais de 29 ans, Marc-Olivier Rainville, choisit l'"affluence" de Québec 84 comme témoin de sa grève de la faim de 12 jours pour protester contre les prestations de famine de l'aide sociale aux jeunes; comme son trentième anniversaire imminent le rendait éligible à une prestation trois fois plus élevée, il vida les lieux. Par contre, le couple Mallet, de Bonaventure, poursuit depuis deux mois une diète suicidaire pour obliger Transports Canada qui a saisi son bateau de pêche à s'amender.

Alors qu'en haut lieu on montre patte blanche dans ce dossier et qu'on refuse de céder au chantage par le suicide de crainte que ce précédent ne fasse bouler de neige, il arrive que des passants longeant les quais se moquent des époux Mallet et mettent en doute le sérieux de leur geste désespéré. Cette attitude apparemment inhumaine est malheureuse mais quand même compréhensible.

Les grèves de la faim se multiplient à un rythme effarant et pour toutes sortes de motifs, depuis le début de l'année, dans le but d'ébranler la quiétude opaque des différents pouvoirs. Hier, on marchait ou criait pour se faire entendre. Aujourd'hui, on jeûne massivement et jusqu'à ce que mort s'ensuive, si nécessaire.

Grâce à des moyens d'information qui ne lésinent jamais sur les émotions, on dramatise à outrance des situations individuelles soi-disant sérieuses mais non irrémédiables. L'insensibilité du grand public s'instaure parce que, banalisée, la grève de la faim apparaît comme une autre mode qui passera...

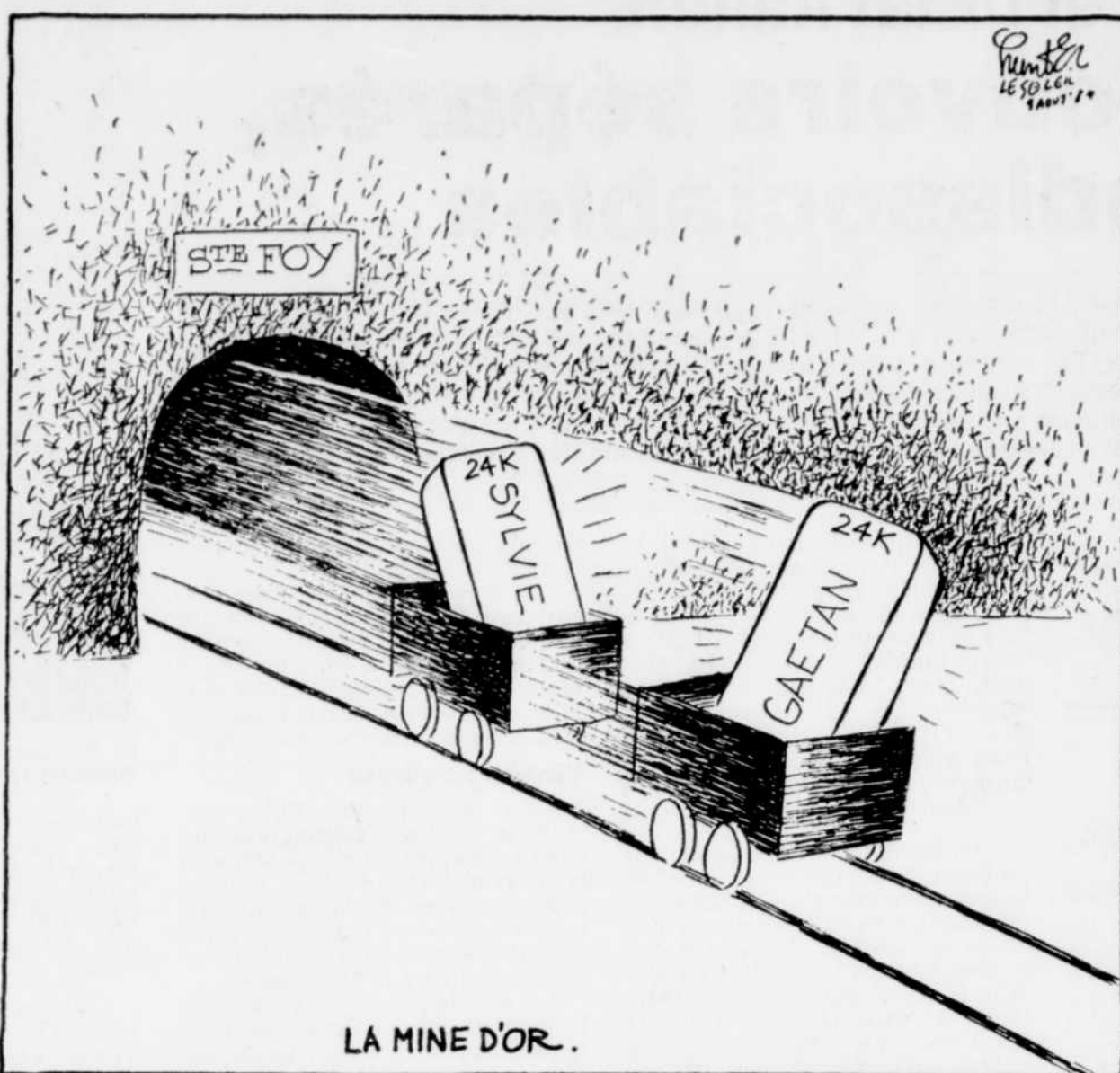
• • •

Chacun peut, de fait, se donner la liberté de vivre ou de mourir pour une cause juste d'un point de vue individuel. Toutefois, l'actualité quotidienne rapporte aussi des suicides pour décrier la pornographie, des jeûnes contre l'escalade de l'armement dans le monde, l'éviction d'une terre agricole ou un régime pédagogique déplaçant. Dans ce contexte, comment parvenir à troubler des consciences qui en verront tant d'autres?

Il existe une différence énorme entre une grève de la faim parce que l'on passe sa vie en prison ou sous un régime totalitaire et répressif (Pologne, Turquie, etc.) et jeûner parce qu'on n'obtient pas ceci ou cela d'un Etat démocratique. Il faut dire que dans nos sociétés de consommation, la qualité de vie prime sur tout le reste. Si d'aucuns ne l'arrachent pas tout de suite, ils ne veulent plus vivre et se la flambent... Par-delà les croyances religieuses, un tel système de valeurs alliant le chantage au désespoir suggère le pire.

En 1981, Bobby Sands, un détenu de droit commun à titre de terroriste de l'IRA, est mort de faim sans qu'il ait pu infléchir la moralité sacro-sainte de l'Etat britannique. De la controverse générale à l'époque, il ne reste plus que l'oubli. Sans compter que de manière générale, en Occident, on s'abstient au nom des droits individuels de nourrir de force des grévistes qui attentent à leur vie.

Dans le cas des époux Mallet, que peut-on espérer de plus que la fin de leur suicide au compte-gouttes qui ne résoudra pas leur dilemme? Ce n'est très certainement pas en trépassant ou dans un état de très grande faiblesse qu'ils prouveront la justesse de leur combat pour leur qualité de vie.



LA MINE D'OR.

le point

Un geste regrettable



par
Paul LACHANCE

La grève déclenchée, mardi, à Marine Industrie de Sorel pose de très bizarres interrogations. Ainsi, on comprend mal que des travailleurs d'une région affectée par un taux de chômage de près de 50 pour 100 décident d'en paralyser la principale industrie qui, au surplus, vient tout juste de décrocher un contrat fort substantiel susceptible d'en attirer d'autres.

Il y a quelques jours, en effet, Marine Industrie, dont la Société générale de financement est propriétaire à 65 pour 100, a été choisie par un consortium mont réalais pour fabriquer les machines d'une importante centrale du barrage de Chamera, en Inde.

Ce contrat de \$43 millions constitue, dit-on, un nouveau départ pour Marine qui, avec d'autres commandes à venir, lui permettrait d'augmenter le nombre de ses employés de 1,400 à environ 2,300 d'ici un an.

On présume qu'il s'agit là d'une occasion en or, en ce temps de disette éco-

nomique, pour l'entreprise soreloise qui, depuis quelques années, a vécu comme la plupart des autres des temps de vaches maigres et a dû mettre à pied plus de 2,000 de ses employés, depuis 1979. Marine a fait de grands efforts pour se moderniser, ces dernières années, surtout pour développer de nouvelles activités où le marché est plus vigoureux.

A entendre le président du syndicat, qui admet bien par ailleurs que cette grève peut avoir des effets catastrophiques, on avait bien de la difficulté, dès dimanche, à convaincre les travailleurs d'attendre les résultats des négociations. Sans doute que leurs revendications sont valables et leur grève légitime. Mais est-ce bien le temps de frapper?

Sans doute que nombre de travailleurs ont vu dans ce contrat que vient d'obtenir Marine une occasion rêvée pour la forcer à accorder les avantages qu'elle a jusqu'ici refusés. Ainsi, Marine serait contrainte d'accepter les demandes syndicales de peur de perdre un tel contrat et tous les avantages qui s'ensuivent. Mais il s'agit là hélas d'un genre de raisonnement qui a déjà amené la fermeture de trop de nos industries.

La grève de Marine

constitue de ce fait un très mauvais exemple pour l'ensemble des travailleurs du Québec. Elle se produit à un moment fort inopportun, dans une conjoncture économique vacillante où l'on doit déplorer tant de chômage et tant de fermetures d'usines, où d'aucuns doivent fonctionner à salaires gelés, voire à rabais.

Sans compter qu'advenant la déconfiture, la région de Sorel ne sera pas la seule touchée puisque la perte d'un contrat international risque d'entacher la réputation du Québec comme tel et avoir dans un avenir immédiat de graves répercussions sur nombre d'autres secteurs d'emplois sur tout son territoire.

Mais allons donc faire comprendre la valeur de tels enjeux collectifs dans un monde envahi par l'individualisme forcené et l'égoïsme généralisé, celui qui dénonçait justement Simone Veil, mardi, à la conférence internationale de l'action sociale, et qui menace de mener le monde industriel occidental à un véritable désastre.

La grève de Marine Industrie apparaît comme une éloquente illustration de cette glissade vers le "chacun pour soi" où l'intérêt commun, même d'une simple région, est allègrement battu en brèche.

L'élection
du 4 septembre

Etre battu en Acadie

par **Jacques Carl MORIN**
(collaboration spéciale)

Dans le vocabulaire des élections, on entend par parachutage la désignation d'un candidat, dans une circonscription, par l'intervention des autorités du parti plutôt que par des voies démocratiques. Ce type d'opération passe rarement inaperçu; il peut même devenir un événement national ainsi qu'on l'a vu dans Moncton en 1974.

Le 8 mai 1974, le gouvernement minoritaire de Pierre Elliott Trudeau est battu en Chambre lorsque 106 progressistes-conservateurs et 31 néo-démocrates contre 108 libéraux et 15 créditistes adoptent une motion de non-confiance à la suite de la présentation du budget fédéral par le ministre des Finances, John Turner.

Les brefs d'élection sont émis le lendemain et la mise en candidature est fixée au 17 juin dans la grande majorité des circonscriptions. Le scrutin aura lieu le 8 juillet.

Dans Moncton au Nouveau-Brunswick, le député sortant est le progressiste-conservateur Charlie Thomas. En 1972, il avait défait son adversaire libéral par 5,533 voix.

Au congrès de désignation du candidat du Parti progressiste-conservateur, Charlie Thomas, avocat de Riverview, soumet de nouveau sa candidature. Il a un adversaire de taille, l'avocat Leonard Jones, également maire de Moncton.

Le 27 mai 1974, les membres de l'association progressiste-conservatrice de Moncton désignent, par 449 voix contre 445, Leonard Jones pour représenter ce parti au scrutin fédéral en cours.

Deux jours plus tard, au sortir d'une réunion avec le maire Jones et les dirigeants de l'association, le chef Robert Stanfield réclame en ces termes la candidature de Jones:

"Sa candidature m'est inacceptable. Cette attitude m'est dictée par la conscience très claire que j'ai du fossé qui sépare l'attitude de mon parti sur la question des droits linguistiques et celle que soutient et défend M. Jones."

Il ajoute également que l'exécutif de l'association progressiste-conservatrice de Moncton appuie en vue de l'élection du 8 juillet la candidature de Charlie Thomas, député depuis 1968.

Au jour final fixé pour la déclaration des candidatures, quatre personnes, outre le député sortant, briguent les suffrages dans Moncton. Ce sont Leonard Cyr, avocat, candidat libéral; David Britton, candidat néo-démocrate; Robert Taylor, candidat créditiste; et Leonard Jones, candidat indépendant. Ce dernier fait campagne à titre de "candidat du peuple", ou plus exactement de "People's choice". La question du bilinguisme est en filigrane tout au cours de ce débat électoral.

Le soir du vote, la réponse des électeurs de Moncton est claire: ils ont rejeté de nouveau le Parti libéral et refusé qu'on leur impose d'en haut un député. Jones sort gagnant par 20,671 voix contre 16,199 pour le libéral Cyr.

Le député sortant, Charlie Thomas, perd son "dépôt" de \$200 en recueillant 6,456 voix, soit à peine 14 pour 100 des bulletins valides.

Au pays de la Sagouine, le parachutage ne paie pas.

point de vue

La télévision innovatrice? (1)

par **Jacques BENJAMIN**

C'est la rentrée à la télévision. Depuis quelques années, c'est alors le moment de constater chaque fois que les émissions se ressemblent pour la plupart et que les séries américaines traduites ou copiées prédominent. Dès 1979 dans **Dossier Québec**, Denise Bombardier notait déjà que "la télévision n'a ni la vigueur, ni le dynamisme, ni la créativité que regrettent ceux qui ont connu son âge d'or". Dans les genres abordés comme dans les publics rejoints, soulignait-elle.

Dans les genres abordés, ce ne sont pas les réseaux de Radio-Canada ou TVA, trop bureaucratiques ou mercantiles, qui innoveront encore beaucoup cette année, prévoit-on parmi les artisans de la télévision.

Deux hypothèses sont par contre lancées: l'une veut que les rares émissions produites en région soient l'endroit propice à l'innovation dans les formats, et

l'autre suggère que seule l'écoute assidue de la télévision française au Québec TVFQ, canal 99 puisse être la source inspiratrice privilégiée de nouveaux formats d'émissions. Au contraire, les autres réseaux seraient trop américanisés, trop standardisés.

Pour dresser un bilan de l'innovation en région, l'Association nationale des téléspectateurs a invité de nombreux artisans des régions à un colloque à Québec en mars. Certes, on a souligné les succès des stations régionales de Radio-Québec qui ont mis en ondes leur copie locale de "Droit de parole" ou de "Bloc-Notes", sans pourtant renouveler la formule. L'innovation dans l'Outaouais par exemple avait eu lieu l'année précédente lorsque l'histoire de la région avait été présentée, sous forme de dramatiques, par des troupes de jeunes comédiens amateurs des quatre coins du "pays outaouais". Une émission avait ainsi été consacrée à la façon dont

une famille a vécu au début des années 40 l'entrée en vigueur de la loi de l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Du jeune théâtre relié à l'histoire de l'Outaouais, la région en parle encore deux ans après la mise en ondes de cette série!

On nous annonce pour la nouvelle saison une histoire du théâtre dans la région, présentée avec beaucoup moins d'imagination, selon le chroniqueur théâtral du Droit. Le colloque de l'Association nationale des téléspectateurs avait pourtant mis en évidence la nécessité d'innover en ce qui a trait aux formats utilisés, si on voulait que les gens regardent ces émissions. "Pas assez de moyens financiers", ont tendance à répondre les directeurs régionaux de Radio-Québec et leurs agents à la programmation: consacrer à peine un total de \$8,000 à la production de 30 minutes d'émission ne permet guère à l'imagination de créer de nouveaux formats!

Pas assez de créateurs en région, avait pour sa part souligné le directeur régional de la télévision de Radio-Canada dans l'Outaouais, M. Jean Baulu, lors d'un colloque des téléspectateurs à Hull le 30 avril 1983.

Certes, Lysiane Gagnon a déjà inscrit le peu de représentativité des comités régionaux de Radio-Québec, dans des analyses fort remarquées à l'époque. Sans doute le bilan n'est-il pourtant pas totalement négatif puisque les artisans de la télévision, pigistes pour la plupart en région, ont tendance à s'en prendre plutôt à Radio-Canada qui dispose de moyens financiers plus considérables que Radio-Québec.

L'innovation semble davantage provenir d'émissions françaises transmises par TVFQ. Lorsque Victor-Lévy Beaulieu a entrepris, dans Le Devoir du 20 août, de dénicher en province la "substantifique moelle" de la té-

lvision, il a décrit des contenus. Or, le même jour, deux analystes soulignaient plutôt des formats innovateurs d'émissions de TVFQ. Pour Serge Grenier, dans sa chronique régulière de Plus, le magazine de La Presse du samedi, c'est l'émission "Sept sur sept" qui l'a frappé: une revue de l'actualité de la semaine et les commentaires d'une personnalité qui n'est pas un spécialiste de l'information. Soit un ecclésiastique connu ou un écrivain ou un chanteur populaire ou un sportif, genre Serge Savard.

Pour sa part, André Major écrit ce jour-là dans Le Devoir: l'émission "Lire, c'est vivre" sur les ondes de TVFQ prouve d'une manière éclatante qu'avec un peu d'imagination on peut produire une émission littéraire dont le principal mérite soit de donner le goût de lire.

(A suivre)

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Dans Charlevoix

Des excuses au Manoir

Il n'a jamais été dans mes intentions, ni dans celles de l'exécutif de notre syndicat, de nuire à la confiance du public envers le Manoir, pas plus que de mettre en doute la solvabilité de la famille Dufour, dont nous n'avons d'ailleurs aucune idée. Nous ne sommes pas irresponsables à ce point.

L'article publié dans LE SOLEIL du 11 juillet, ne correspond pas aux propos que j'avais tenus au journaliste Denis Gauthier.

Essentiellement, je lui ai dit ceci: "Nous sommes très surpris et déçus de constater qu'en pleine haute saison touristique, d'une année extrêmement prometteuse, nous subissons des mises à

pied." Chiffres à l'appui, je lui ai démontré que les taux d'occupation et de réservation des chambres, s'avéraient inférieurs aux années précédentes. J'ai également ajouté que nous avions déjà vécu deux fermetures, et que nous ne voulions pas en vivre une troisième, et qu'on ne voudrait pas non plus avoir de la difficulté à échanger nos chèques, comme cela nous est arrivé. Je n'ai jamais fait allusion aux chèques actuels de la famille Dufour.

Sachez, cher monsieur, que nous n'avons qu'un objectif: protéger et défendre les emplois, et je ne crois pas qu'il soit à l'encontre des intérêts de nos membres de tenter d'en saisir la po-

pulation et les autorités compétentes quand ces emplois diminuent et que ceux qui restent sont menacés.

Plusieurs d'entre nous sont à l'emploi du Manoir depuis plus de 20 ans, et veuillez croire que nous avons autant, sinon plus à coeur, le succès de cette entreprise que n'importe quel gestionnaire et / ou locataire. Cet hôtel est plus que notre fierté en tant que citoyens de la région, il est aussi notre gagne-pain.

Voilà pour une clarification, une mise au point ou une rétractation, si vous aimez mieux l'appeler ainsi.

Louise Pilote, présidente du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu (CSN)

L'été 84

Visiteur honnête

Je tiens par la présente à remercier publiquement cette personne qui, lors d'une visite au Vieux-Port de Québec dimanche le 5 août 1984, a découvert un porte-monnaie oublié dans une boîte téléphonique et qui a eu la délicatesse et l'honnêteté de venir rapporter le porte-monnaie en question qui contenait, en plus des cartes d'identité, d'enregistrement et la licence automobile, de crédit, une certaine somme d'argent. Cette personne, d'après les informations obtenues, est de sexe masculin et a refusé toute forme de remerciement.

J'espère de tout mon coeur que cet honnête monsieur se reconnaîtra et je tiens à le remercier très chaleureusement pour ce trait d'honnêteté qui est une monnaie très rare de nos jours.

Marie-Josée Fugère Sillery

Bravo, M. Drouin

L'esprit critique est de rigueur chez nous Québécois... trop c'est trop! A toute règle, il y a exception:

Bravo M. Richard Drouin et vos collaborateurs pour avoir "offert" la joie de savourer de nombreux concerts de qualité, entourés de cette vue magnifique qu'est Québec. Au son de mélodies connues qui se perdent dans la nuit... sur cette butte face à la scène, il faut prendre quelques secondes pour contempler tout autour la vue d'ensemble...

La cité est spéciale, il fallait créer l'occasion d'y aller voir. C'est tout simplement beau. Allez-y...

Raymonde Bergeron Charlesbourg

Un soldat, pas un tueur

(Réponse à la lettre de M. Gilles Perron de Québec, parue dans votre édition du 04-08-84, sous le titre: "Oh! le beau défilé")

De toute ma vie, jamais, je n'ai vu autant d'absurdités rassemblées dans un si petit article.

Personnellement, je n'ai jamais cru que la présentation de ce défilé des Québécois en uniforme, était un appel à la guerre, et une incitation à la violence. Je considère plutôt la tenue de cet événement, comme un spectacle destiné à montrer à la population, de quoi est composé notre système de défense.

De plus, je n'ai jamais réussi à associer soldat et tueur; ces militaires, ne sont pas des fous ne pensant qu'à tout faire sauter, et à tuer tout le monde, mais, des hommes et des femmes qui ont choisi un mode de vie différent du reste de la population. Différent, peut-être pas meilleur, mais certainement pas pire.

Pour ce qui est de "l'odeur de mort au bout du canon", elle était possiblement, selon votre vision des choses, dégageée par les quelque 1.600 cadets présents

ce jour-là? Des jeunes fiers de porter l'uniforme de leur pays. Des jeunes qui ont décidé de sortir de leur coquille et d'aller voir ce qui se passe en dehors de leur quartier, et que l'on accuse injustement de ne penser qu'à faire la guerre et à tuer des gens à grand coup de canon.

On pouvait voir sur ce défilé, un grand nombre de soldats et de cadets de différentes unités, de diverses spécialités, sans oublier les fanfares, qui ont dû investir beaucoup d'heures de loisir, pour nous offrir un spectacle, qui d'après moi, méritait d'être applaudi.

Toujours selon mon humble avis, si tous ces gens étaient aussi laids que vous voulez bien le laisser croire, j'ose imaginer, que vous auriez facilement pu trouver autre chose à faire, que de regarder cette parade; car, à des gens comme vous, on ne peut demander d'analyser un tel spectacle de façon objective.

Eric Tremblay Régiment de la Chaudière Saint-Camille

De l'anglais, s.v.p.

L'autre jour, je traversais entre Lévis et Québec sur un des bateaux de la Société des traversiers du Québec.

D'abord, grand fut mon étonnement d'entendre une hôtesse souhaiter la bienvenue à bord et nous inviter à s'adresser au kiosque pour plus d'informations; "Tiens, me dis-je, voilà une heureuse initiative mise sur pied pour l'Été 84".

Puis, je fus étonné de ne rien entendre en anglais et amèrement déçu lorsqu'on m'expliqua au kiosque en langage on

ne peu plus clair que la Société des Traversiers du Québec n'avait pas comme politique de répéter ces informations en anglais.

Je suis sûr qu'une telle politique n'a pas sa raison d'être et qu'elle se fait au détriment pour l'industrie touristique à Québec. On peut se demander de quel genre de marketing ou tout simplement de bon sens font preuve nos entrepreneurs locaux pour accueillir les touristes?

Robert Hudon Québec

Lettre d'un "gentilmanique"

Ne sachant à qui m'adresser, je prends quelques minutes de votre précieux temps et veuillez excuser cette lettre qui peut vous sembler farfelue.

En cet été 84, il faut de tous les genres pour faire un "Été mer et monde".

Depuis quelques années, j'ai conservé tous les feuilletons parus dans votre quotidien. Je peux donc compter une cinquantaine de romans découpés et classés.

Note en passant: si, l'an prochain, vous poursuivez votre intéressante chronique "Parlons musique", serait-il possible lors

de la mise en page de ne jamais, au grand jamais, placer ladite chronique au verso du feuillet. C'est frustrant pour un "gentilmanique" qui veut conserver les deux articles.

Le pourquoi de ma lettre. Je conserve précieusement les cahiers tabloïd "Été 84". Avez-vous pensé offrir à vos lecteurs un moyen de rangement pour conserver ces cahiers? Une reliure... pas trop dispendieuse. Un "acro-press"??? je ne suis pas certain du terme...

Pourquoi ne publiez-vous pas, dans vos pages centrales,

Jean Bolly Ville Saint-Georges

"La truite ne marche pas"

(Lettre adressée à l'Auberge des Falaises, Pointe-au-Pic.)

Il est des événements qui deviennent mémorables pour des raisons tout autres que celles que l'on espérait. La soirée du 2 juillet fut pour nous une de celles-là.

Séduits par la beauté du site de votre auberge et l'attrait de sa carte, nous avions réservé une table pour le dîner. Or, les seuls éléments dont nous gardons un bon souvenir et que nous pourrions recommander sont ceux qui sont indépendants de votre volonté: la vue et le vin — encore que le service de ce dernier laissât à désirer.

Passé encore qu'on nous informe qu'un des plats inscrits à la carte manque ce soir-là, mais qu'on vienne nous aviser, plus d'un quart d'heure après la commande, que "La truite ne marche pas", voilà qui augure mal de la suite. Par ailleurs, que vous n'ayez pas la moindre eau minérale — Perrier, Montclair ou autre — a de quoi laisser perplexe pour un restaurant dont la seule classe supérieure est l'addition.

Le saumon tartare n'était pas frais: eussiez-vous eu des problèmes de réfrigération, vous auriez dû en aviser vos clients, mais ce soir-là encore, la marée a laissé un goût amer. En toute justice, disons que le flan de crabe était bon.

Le veau de lait aux belles de Matane était au pire une fraude, au mieux une grossière exagération: cette viande était tellement grise — signe d'une cuisson excessive — et tellement insipide, qu'il était virtuellement impossible d'y reconnaître de la chair de veau de lait; quant aux belles de Matane, il vous faut beaucoup d'audace pour désigner ainsi les dérisoires petites choses rosâtres sans soulever de contentieux avec la municipalité de Matane, qui était peut-être

l'origine, nous vous le concédons, de la boîte de conserve dont elles étaient extraites. A cet égard peut-être serait-il bon de rappeler que l'un des canons de la cuisine dite nouvelle vise la fraîcheur des éléments.

Pour ce qui est du saumon sauce maison — ce soir-là au poivron rouge —, sa cuisson dépassait de beaucoup les 140... ° idéals, ce qui explique sa couleur tristement grise et son manque de goût. Un autre canon de

la cuisine, nouvelle ou classique, vise le mariage et la finesse des saveurs: la sauce au poivron masquait la saveur du poisson, ou plus précisément, l'aurait masquée, eût-il eu quelque goût. (...)

Soyez assurés que nous n'oublierons pas l'Auberge des Falaises, du haut desquelles nous aimerions l'y voir précipiter.

Roch Levesque et Claude Bisailon Ottawa

Où est la subvention?

(Lettre au ministre Charles La-pointe)

Monsieur le ministre,

Le 6 août 1983, devant une brochette d'invités de marque aux premiers rangs d'une assemblée de près de cinq cents personnes, avait lieu au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic le lancement officiel de l'exposition "Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix"; une part appréciable de cette exposition était consacrée à l'architecture des villes sur la falaise et soulignait l'apport exceptionnel d'un maître d'oeuvre de la région, mon grand-père Charles Warren qui, en trente ans de carrière, a conçu et réalisé plus d'une soixantaine de ces villas.

La qualité et l'originalité de cette exposition itinérante qui circule actuellement à travers le Canada passionnent ses nombreux visiteurs et contribuent de façon certaine à l'essor touristique de Charlevoix; son professionnalisme a d'ailleurs été reconnu par l'Association des Musées canadiens qui a remis au

Musée régional Laure-Conan le Grand Prix du Mérite 1984.

Lors du lancement officiel, tous les invités dont j'avais le bonheur d'être avaient appris avec grand plaisir qu'un volume élaboré à partir des recherches effectuées par le conservateur invité, monsieur Philippe Dubé, pour la préparation de l'exposition devait être disponible au début d'août (1983); malheureusement, la publication en était compromise par le manque de ressources financières.

Vous vous étiez alors engagé publiquement "à trouver les fonds nécessaires pour assurer la publication du volume concernant le sujet de l'exposition" (Le Soleil, 20 août 1983). Les cinq cents personnes présentes tout comme moi, monsieur le ministre, se souviennent certainement de votre promesse et appuieront, j'en suis persuadé, cette démarche personnelle qui se veut aujourd'hui un simple rafraîchissement de mémoire (...)

Louis Warren Charlesbourg.

Venez essayer l'aubaine que vous attendiez depuis LONGTEMPS!



C'est ici, au centre-ville de Québec



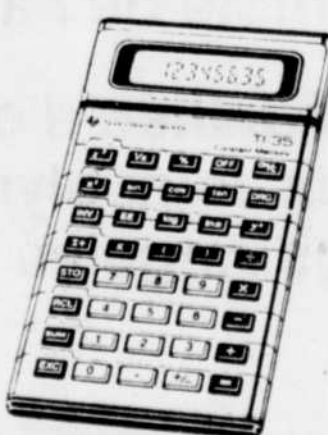
GALERIE DE L'AUTO
60, Dorchester sud, Québec
G1K 6Y8 648-1252



LE CENTRE PEDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord, Sainte-Foy, tél.: 688-1943

En réclame pour la rentrée scolaire



Calculatrices scientifiques Texas

TI - 30-11 - Calculatrice à 50 fonctions
Rég. 19,95\$
SPECIAL 14.95\$

TI - 35-11 - Calculatrice à 54 fonctions
Rég. 29,95\$
SPECIAL 22.45\$

quantité limitée - vente au comptoir seulement
OBTENEZ EN PLUS UN BON D'ACHAT DE 3% EN PAYANT COMPTANT
venez tôt faire vos achats, de cette façon vous éviterez les inconvénients de la cohue des derniers jours précédant la rentrée scolaire.
heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi - 9,00 à 17,30. Jeudi, vendredi - 9,00 à 21,00. Samedi - 9,00 à 17,00

cartes Mastercard et Visa acceptées

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE



Jusqu'à **40%** de rabais sur tous les meubles en magasin

Livraison gratuite à travers la province

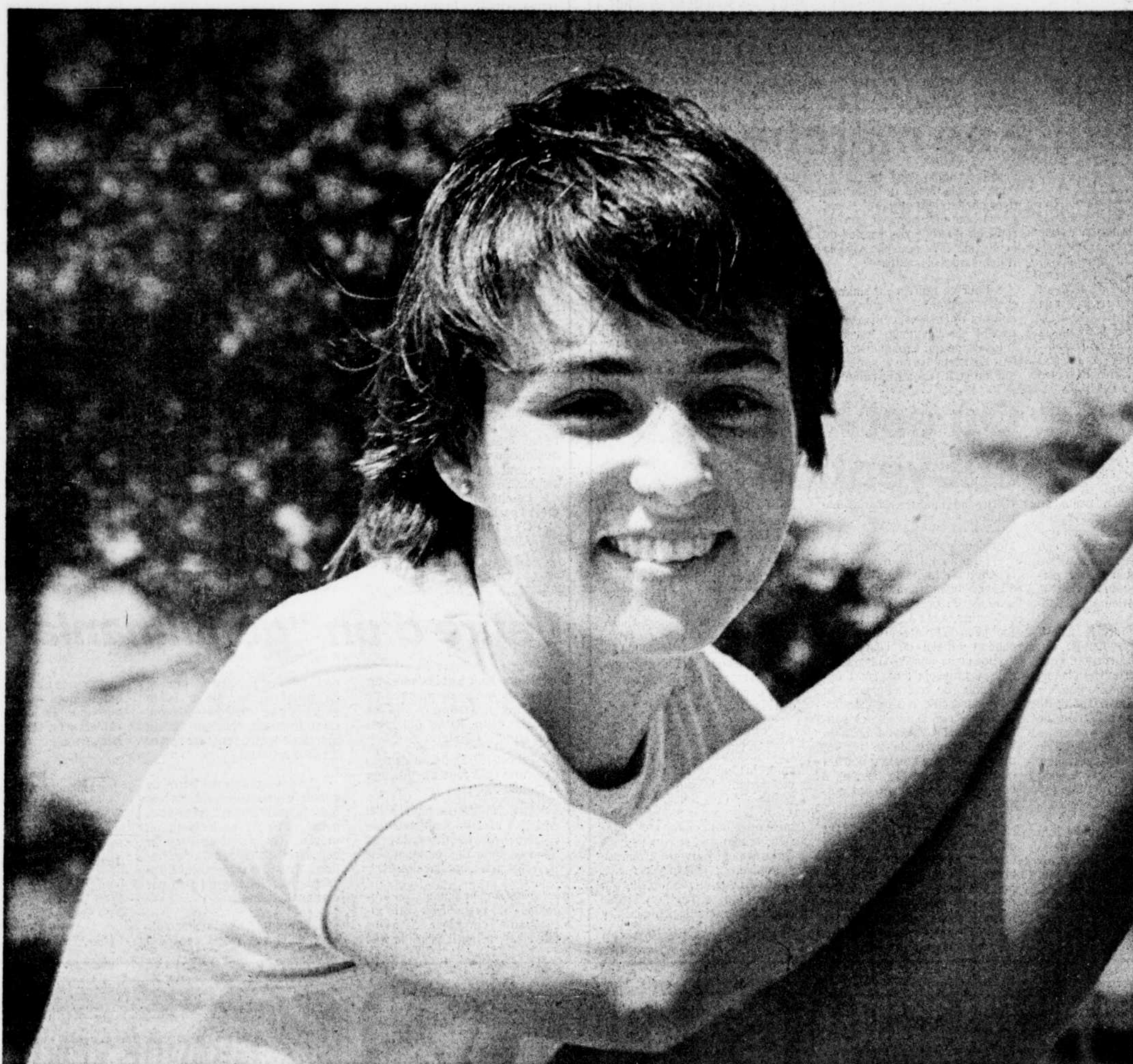
De plus rabais consentis sur toute commande

DÉCOR-BOIS

Dépositaire des meubles "Le Bahuter"

75, COTE DU PASSAGE, LEVIS, QUE. - TEL.: 837-6185

HOMMAGE À SYLVIE BERNIER



- Athlète de l'année en 1983
- Médaillée d'or en plongeon aux Jeux olympiques de Los Angeles 1984

